



# DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# DÉRATS PARLEMENTAIRES

# **ASSEMBLÉE NATIONALE**

# **CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958**

8º Législature

# SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

(5º SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

2º séance du mercredi 9 avril 1986

# SOMMAIRE

#### PRÉSIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

 Politique générale. - Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement, explications de vote et vote sur cette déclaration (p. 111).

MM. Pierre Messmer,
André Lajoinie, le président,
Henri Émmanuelli, Jacques Chirac, Premier
ministre: Pierre Joxe, le président.

Suspension et reprise de la séance (p. 118)

M. le président.

Rappel au règlement (p. 118)

MM. Gaston Defferre, le Premier ministre, le président.

Reprise du débot (p. 119)

MM. Henri Emmanuelli, Roger-Gérard Schwartzenberg, Jean Le Garrec, Olivier Stirn, Henri Fiszbin.

M. le Premier ministre.

Clòture du débat.

Explications de vote:

MM. Pierre Joxe,
François Bayrou,
Jean-Pierre Stirbois,
Jacques Toubon,
Bernard Deschamps,
André Thien Ah Koon.

MM. le président, Jean-Claude Gaudin.

Scrutin public à la tribune.

Suspension et reprise de la séance (p. 137)

Proclamation du résultat du scrutin.

Approbation de la déclaration de politique générale du Gouvernement.

- Renvois pour avis (p. 137).
- Dépôt de projets de loi (p. 138).
- 4. Ordre du jour (p. 138).

# COMPTE RENDU INTEGRAL

#### PRÉSIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à vingt et une heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

1

#### POLITIQUE GÉNÉRALE

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement, explications de vote et vote aur cette déclaration

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite du débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, faite en application de l'article 49, alsuéa premier, de la Constitution, les explications de vote et le vote sur cette déclaration.

La parole est à M. Pierre Messmer.

- M. Pierre Messmer. Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, le 16 mars, en choisissant une nouvelle majorité, les Français ont choisi une nouvelle politique. Ce n'est pas une surprise puisque le rejet de l'expérience socialiste s'était manifesté de façon constante dans toutes les consultations depuis 1982, mais c'est un succès puisque le changement de loi électorale opéré en fin de législature par l'ancienne majorité avait précisément pour but de masquer le fait que deux Français sur trois désavouaient la gestion du pays menée depuis 1981...
  - M. André Leignel. Il récupère déjà le Front national!
- W. Pierre Messmer. ... et d'empêcher la constitution d'une majorité à l'Assemblée nationale.

J'observe que depuis le 16 mars, et contrairement aux prédictions catastrophiques qui furent l'un des thèmes préférés de la campagne électorale socialiste, notre pays n'a pas sombré dans le chaos...

- M. Pierre Ortet. Ça viendra!
- M. Alein Vivien. Vous avez déjà dévalué!
- M. Pierre Messmer. ... ou même dans la pagaille qui en est la forme atténuée. Les orateurs qui sillonnaient les routes de France affirmant que l'union de l'opposition n'était qu'une toile peinte qui se déchiterait dés le lendemain des élections et qu'un éventuel changement de majorité se traduirait inévitablement par la paralysie ou le désordre dans l'Etat, se sont trompés.
  - M. Pierre Mauger. Comme d'habitude !
- M. Pierre Messmer. L'alternance s'est effectuée sans crise de régime. Une majorité nouvelle est sortie des urnes. Un gouvernement issu de cette majorité a été constitué dans la semaine qui a suivi et ce gouvernement se présente aujour d'hui devant l'Assemblée nationale pour lui demander un vote de confiance qui, j'en suis convaincu, lui sera accordé.

De cette constatation, je tire deux leçons.

La première est que les institutions de la Ve République ont prouvé une nouvelle fois - elles l'avaient déjà fait en 1981 - leur solidité et leur souplesse. Elles ont montré qu'elles pouvaient s'adapter, le cas échéant, aux changements de majorité présidentielle ou législative. Pour nous, gaullistes, qui n'avons jamais cessé de défendre ces institutions lorsqu'elles étaient en butte à bien des critiques, c'est une grande satisfaction que de saluer cette victoire posthume du général de Gaulle (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.). Oui, nous avons les meilleures institutions que la France ait connues depuis l'instauration de la République, car elles permettent au pays d'être gouverné tout en rendant possible l'alternance démocratique quand les Français le veulent.

Le deuxième enseignement que je tire des événements que nous venons de vivre, c'est que le R.P.R. et l'U.D.F. ont montré que leur alliance n'était pas simplement une coalition électorale, mais était une union fondée sur un attachement commun aux mêmes valeurs, cimentée par les combats, que nous avons menés ensemble pendant cinq ans dans l'opposition, et renforcée par la volonté d'entreprendre ensemble encore le redressement du pays.

Dans les circonstances actuelles, monsieur le Premier ministre, le groupe du rassemblement pour la République approuve la décision que vous avez prise de demander à l'Assemblée nationale un vote de consiance. Le recours à cette procédure nous paraît justifié juridiquement, historiquement et politiquement.

La Constitution de la Ve République, si elle n'oblige pas un gouvernement nouvellement formé à engager sa responsabilité sur une déclaration de politique générale, l'y autorise en application de son article 49, alinéa premier.

L'histoire de la Ve République montre d'ailleurs que la pratique est courante. A plusieurs reprises, notamment à la suite d'élections législatives, on a pu voir des gouvernements solliciter un tel vote. Et sans remonter plus loin, en juillet 1981, M. Pierre Mauroy, Premier ministre d'un gouvernement d'union de la gauche, a lui aussi jugé utile de recourir à cette procédure, bien que le groupe socialiste disposât alors, et à lui seul, de la majorité absolue dans cette assemblée.

#### M. Robert-André Vivien. Très bien!

M. Pierre Messmar. Juridiquement normale, historiquement courante, cette procédure est politiquement utile. Il est sain qu'un nouveau gouvernement se présente devant l'Assemblée nationale et engage sa responsabilité sur son programme afin de vérifier qu'il dispose bien de la majorité nécessaire pour le réaliser. Après un scrutin comme celui du 16 mars, qui a créé une situation inédite sous la Ve République, cet engagement de responsabilité me paraît même nécessaire. En effet, pour la première fois depuis 1958, il n'y a pas concordance entre la majorité parlementaire qui vient de sortir des urnes et celle qui avait élu le Président de la République pour sept ans en 1981.

De plus, la majorité susceptible de soutenir l'action du nouveau gouvernement est, du fait de la loi électorale, arithmétiquement étroite même si elle est politiquement solide.

Dans ce contexte, le vote que vous demandez est la seule procédure qui permette à votre gouvernement de vérifier qu'il peut compter sur la majorité déterminée stable et fidèle dont il aura besoin pour mener à bien l'entreprise de redressement national qu'il a commencé d'engager. Naturellement, c'est à l'opposition – ou aux oppositions – qu'il appartiendra par la suite de déposer éventuellement des motions de censure si cette opposition estime pouvoir ainsi apporter la preuve que, plus tard, il n'y aurait plus de majorité pour soutenir la politique du Gouvernement.

Dans votre déclaration, monsieur le Premier ministre, vous avez annoncé votre intention de soumettre prochainement au Parlement deux lois d'habilitation tendant à autoriser votre gouvernement à légiférer par ordonnances en ce qui concerne certaines réformes économiques urgentes et le rétablissement du scrutin majoritaire. Cette procédure, prévue par l'article 38 de notre Constitution, n'est pas neuve, elle non plus. Elle a déjà été utilisée à vingt reprises sous la Ve République, dont sept fois sous la seule législature précédente.

#### M. Jean-Claude Gaudin. Tiens ! Tiens !

M. Pierre Messmer. En l'occurrence, le recours aux ordonnances se justifie par la nécessité pour le Gouvernement d'aller vite afin de prouver au pays sa détermination d'appliquer son programme sans délai et sans compromis.

Sur le fond, il se justifie aussi par l'importance et l'urgence des mesures en cause, car le redressement économique et social ne peut pas attendre.

Dans une conjoncture économique où la France a perdu 600 000 emplois industriels au cours des trois dernières années, où tant de jeunes sont à la recherche d'un emploi et où des centaines de milliers de chômeurs arrivent chaque année en fin de droits sans avoir retrouvé du travail, il est nécessaire que le Gouvernement mette en œuvre sans retard sa politique de création d'emplois par la croissance et la compétitivité.

Quant au rétablissement du scrutin majoritaire, il constitue, lui aussi, une priorité car c'est le bon fonctionnement de nos institutions qui est en jeu. Lui seul, en effet, garantit la formation d'une majorité après chaque élection, son maintien et sa cohésion durant la législature et, par conséquent, la possibilité pour le Gouvernement d'agir durablement et utilement.

En outre, ce scrutin majoritaire est ressenti comme véritablement démocratique par les électeurs car il assure à chaque Français le libre choix de son député et un accès direct et facile à l'élu. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Le scrutin majoritaire uninominal à deux tours est un des piliers de la Ve République sans lequel notre édifice constitutionnel serait fatalement menacé à terme. Il a assuré à la France près de trente ans de stabilité institutionnelle après douze ans de IVe République au cours desquels le scrutin proportionnel avait largement fait preuve de sa perversité en empêchant la formation de majorités et en condamnant de ce fait les gouvernements à l'instabilité et à l'impuissance.

#### M. Michel Debré. Très bien!

M. Pierre Messmer. Le rétablissement de ce scrutin proportionnel, l'an dernier, n'a été qu'un calcul politicien. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) Prévoyant – et c'était facile – le décès de leur majorité, les socialistes ont cherché à rendre impossible une autre majorité afin de créer une confusion dont ils espéraient tirer profit.

Les électeurs ont déjoué ce piège et donné à l'opposition U.D.F.-R.P.R. une majorité...

#### M. Pierre Descaves. 42 p. 100 des voix !

M. Pierre Messmer. ... qui lui a permis de constituer un gouvernement. Il est légitime que l'un des premiers actes de ce gouvernement soit de rétablir le scrutin majoritaire, conformément aux engagements que nous avons pris avant et pendant la campagne électorale. (Applaudissements sur les bancs des graupes du R.P.R. et U.D.F.)

En annonçant son intention de soumettre à l'avis public d'une commission de hauts magistrats élus par leurs pairs son projet, le Gouvernement a répondu par avance à ceux qui se préparaient à l'accuser d'utiliser le redécoupage des circonscriptions à des fins partisanes. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

- M. André Laignel. Et pourtant c'est bien vrai !
- M. Gérard Collomb. Pasqua est un humaniste!
- M. Pierre Messmer. Il est vrai, messieurs les socialistes, que vous êtes très forts pour les redécoupages. Je dirai même que vous êtes trop forts pour nous!

De nombreux députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Defferre! Defferre!

M. le président. Messieurs, cessez de vous interpeller! Cela facilitera beaucoup la tâche de l'orateur.

La parole est à M. Messmer et à lui seul.

M. Pierre Messmer. Il est donc clair que le seul objet de l'ordonnance à prendre par le Gouvernement, quand il y sera autorisé, sera de répudier un mode de scrutin proportionnel qui « n'assure ni cohésion parlementaire, ni stabilité gouvernementale » comme l'écrivait fort justement M. François Mitterrand il y a trente ans, dans l'exposé des motifs d'une proposition de loi tendant à rétablir ce scrutin majoritaire. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

#### M. Gérerd Collomb. Enfin une bonne citation!

M. Pierre Messmer. Qu'il s'agisse du redressement économique ou du mode de scrutin, le groupe du rassemblement pour la République se félicite de constater que le Gouvernement est décidé à mettre en œuvre sans délai les propositions sur lesquelles la nouvelle majorité a été élue et il approuve la volonté du Geuvernement de légiférer en ces matières par ordonnances.

J'en viens maintenant, mesdames, messieurs, au vote que le Premier ministre demande à l'Assemblée sur la déclaration de politique générale que nous avons entendue cet aprés-midi.

Dans les grandes lignes de ce projet, nous reconnaissons la traduction des engagements que nous avons pris vis-à-vis de nos électeurs en signant en janvier dernier avec nos partenaires de l'U.D.F. « la plate-forme pour gouverner ensemble », sur la foi de laquelle nous avons été élus.

C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, la confiance que nous voterons sans hésitation ni état d'âme s'adresse à la fois à votre Gouvernement, au projet que vous nous avez présenté et aux capacités de redressement de notre pays.

Nous faisons confiance à l'équipe gouvernementale que vous avez réunie autour de vous, non seulement parce que, numériquement équilibrée, elle incarne bien i'union de la majorité, mais aussi parce que les ministres que vous y avez appelés représentent les capacités et les compétences. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Nous vous faisons confiance parce que le programme que vous avez exposé peut créer dans l'opinion le choc qui aidera et accélérera le redressement.

Enfin, nous sommes confiants parce que nous croyons en la France, grande nation qui a montré tout au long de son histoire qu'elle était capable de surmonter les épreuves qui ne lui ont pas été ménagées.

Une fois encore notre pays saura puiser en lui-même l'énergie nécessaire pour mener à bien l'entreprise de renouveau national à laquelle vous l'appelez aujourd'hui.

Ce choc de confiance, indispensable au redressement car, seul, il permet aux mesures techniques d'avoir leur plein effet naîtra du caractère exemplaire d'un certain nombre de réformes prioritaires qui vont montrer aux Français, dès les premiers mois, que le Gouvernement est déterminé à rompre avec le socialisme et à s'engager sur la voie du redressement par la liberté.

Pour restaurer la confiance des Français en eux-mêmes et dans leur patrie, il faudra encourager les hommes et les femmes de ce pays à prendre leurs responsabilités dans tous les domaines, défendre ce qui fait la substance de notre nation, c'est-à-dire nos institutions, nos libertés, notre identité, redonner enfin à la France la place qu'elle doit tenir dans le monde.

Ce renouveau national implique que tous les Français se rassemblent autour des valeurs qui fondamentalement leur sont communes.

D'abord, l'exigence de justice et de fraternité. Le redressement économique permettra d'amplifier les efforts accomplis dans le passé en faveur des plus défavorisés, de lutter plus efficacement contre le chômage et d'éliminer le fléau de la nouvelle pauvreté apparue au cours des récentes années. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

#### M. Guy Ducoloné. C'est ça, la charité!

M. Pierre Messmer. Ensuite, l'aspiration à la liberté et à la responsabilité qui est dans la nature de l'homme et qui se trouve aujourd'hui renforcée par l'échec de toutes les idéologies qui ont prétendu privilégier bureaucratie et collectivisation au détriment de l'autonomie et de l'initiative individuelles.

Pour assurer la croissance et vaincre le chômage, le Gouvernement doit en finir avec le dirigisme d'Etat,...

#### M. Guy Ducoloné. Ben voyons!

M. Pierre Messmer. ... mal chronique de notre économie, mal qui remonte d'ailleurs avant 1981 et qui s'est considérablement aggravé depuis lors.

Il faut débarrasser les entreprises, seules créatrices de richesses et d'emplois, des contraintes et des charges excessives qui entravent leur action.

Elles doivent retrouver leur autonomie de décision, notamment en matière de prix et d'effectifs. En particulier, les petites et moyennes entreprises, qui détiennent la clé du redressement, doivent bénéficier d'un statut juridique et fiscal simplifié. Nous approuvons, monsieur le Premier ministre, qu'un cadre juridique nouveau permette d'engager un programme de dénationalisations qui, à terme, rendra à l'initiative privée les entreprises situées dans le secteur concurrentiel.

#### M. Pierre Meuger. Elles gagneront enfin de l'argent !

M. Pierre Measmer. Pour faire reculer le chômage des jeunes, il est bon que l'Etat allège, contine vous l'avez annoncé, le coût de leur travail en prenant en charge une fraction des cotisations sociales qu'il implique, réforme la formation professionnelle et oriente résolument les jeunes vers les industries d'avenir.

Pour remettre en ordre les sinances publiques, nous avons été heureux d'apprendre que, sans attendre le projet de loi de sinances pour 1987, vous diminuerez, dès le collectif de 1986, les dépenses publiques, car une telle diminution est une condition préalable à toute réduction du prélèvement siscal. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et

U.D.F.

La liberté économique, c'est aussi la liberté, au sein de l'entreprise, pour les salariés qui en sont les partenaires. Dans ce domaine, de grands progrès restent à accomplir. Pour mieux associer les salariés à la vie de leur entreprise et à son avenir, il faut promouvoir la participation sous toutes ses formes, en développant l'actionnariat et l'intéressement aux résultats, en élargissant les choix du temps de travail et de l'âge de départ à la retraite, en généralisant l'expression directe et l'exercice quotidien des responsabilités.

Quant à notre système de protection sociale, menacé par des déficits chroniques, mais auquel les Français ont de bonnes raisons de rester attachés, il ne sera sauvé qu'en faisant appel à la responsabilité individuelle et collective de

l'ensemble des partenaires.

Vous avez défini, pour surmonter la crise grave qui frappe le secteur du bâtiment, une vraie politique de logement, en simplifiant la réglementation de l'urbanisme et de la construction, en abrogeant les textes qui ont dissuadé l'investissement locatif et en favorisant l'accession à la propriété par une politique financière et fiscale appropriée. (Applaudissement sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.)

Ensin, pour permettre à l'agriculture française de faire face aux désis auxquels elle est confrontée: concurrence étrangère, évolution technologique accélérée, nous nous sélicitons que l'on rende à ce secteur la priorité qui lui était reconnue jadis dans les choix budgétaires, les orientations du Plan et la concertation avec la profession et qui avait sait de notre pays en 1980 le deuxième exportateur mondial de produits agricoles derrière les Etats-Unis.

#### M. Jean Valleix. Trés bien !

M. Plerre Measmer. Au nom de notre groupe. monsieur le Premier ministre, je me plais à constater que les grandes orientations qui sont à nos yeux prioritaires pour le redressemen, économique et social de la France se retrouvent dans le programme que vous avez exposé cet après-midi à notre assemblée.

Le deuxième axe prioritaire d'une politique de renouveau concerne le respect de ce qui sait notre action, c'est-à-dire nos institutions, nos libertés, notre culture et notre identité.

En ce qui concerne nos institutions, dont la valeur n'est plus sérieusement contestée, leur sauvegarde passe, comme vous l'avez dit vous-même, par le rétablissement du scrutin majoritaire dont nous avons déjà parlé; je n'y reviendrai pas.

Les libertés essentielles, comme le choix de l'école librement fait par les familles, la liberté de l'information, le droit de propriété et la liberté d'entreprendre, de travailler ou d'échanger, doivent bénéficier d'une protection constitutionnelle explicite qui les mettra à l'abri d'un « coup de majorité ».

La communication audiovisuelle doit être libérée le plus tôt possible du monopole et des pressions étatiques, l'Etat conservant ce qui lui est nécessaire – mais pas plus – pour se faire entendre, comme il en a le droit, à la radio et à la télévision.

Quant à la sécu té, condition de l'exercice de toutes les libertés, elle est la première responsabilité de l'Etat. Nous vous demandons, n ensieur le Premier ministre, de donner ou de rendre aux forces de police et de gendarmerie les moyens matériels et juridiques de s'acquitter de leurs fonctions - je pense en particulier aux contrôles d'identité indispensables pour la prévention et la répression de la criminalité (Applau-

dissements sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

mais aussi je vous demande de leur rendre la considération
morale qui doit normalement s'attacher à leur mission.
(Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et
U.D.F.)

#### M. Gabriel Kespereit. Trés bien !

M. Pierre N'essmer. Encore faudrait-il que la tâche des policiers et des gendarmes ne soit pas exagérément compliquée par un droit pénal plus soucieux de l'hypothétique amendement des condamnés que de la protection de leurs victimes. Revenons au bon sens qui veut que les peines soient proportionnelles à la gravité des fautes commises et que leur exécution soit réellement assurée. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

Quant au terrorisme, véritable dési lancé par leurs adversaires à toutes les démocraties, la France semble être aujourd'hui l'une de ses cibles privilégiées. Nous ne relèverons ce dési que par la fermeté et par notre capacité à saire respecter notre territoire et les citoyens français où qu'ils soient dans le

monde.

La lutte contre le terrorisme appelle le rétablissement d'une procédure et d'une juridiction spécialisées, imprudemment supprimées en 1981, et la coopération avec les services compétents des pays amis exposés aux mêmes menaces que nous.

Notre identité culturelle est le fondement même de notre patrie et le bien commun de tous les Français. Elle est

nenacée

La plus grave de ces menaces est le déclin démographique, qui compromet à terme l'existence même de notre pays. Une nation incapable d'assurer le renouvellement de ses générations est condamnée à la mort lente. Pour l'éviter, nous attendons de vous une politique familiale ambitieuse qui devra comporter un effort financier accru en faveur des familles nombreuses (Applaudissements sur les bancs du groupe du R.P.R.), mais aussi une action plus générale pour améliorer les conditions d'accueil des enfants dans notre société.

La préservation de notre identité passe par la mise en œuvre d'une politique claire et humaine de l'immigration. Nous l'attendons de vous. Il est nécessaire que l'immigration clandestine soit ensin réprimée sans saiblesse (Très bien! très bien! sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) et non régularisée périodiquement, l'aide au retour savorisée, non seulement pour les immigrés sans travail mais pour tous ceux qui le souhaitent. Quant aux étrangers en situation régulière désireux de rester sur notre territoire et que nous y accueillons, ils doivent respecter nos lois, mais aussi nos coutumes et nos valeurs, même si elles ne sont pas les leurs. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. et sur quelques bancs du groupe Front national.)

Enfin, parce que l'acquisition de la nationalité française donne des droits et impose des devoirs, nous refusons qu'elle résulte de mécanismes automatiques : elle doit être le fruit

d'une volonté réciproque.

L'identité culturelle de notre pays, c'est aussi son école, qui forme les citoyens de demain. Vous avez exprimé l'intention, monsieur le Premier ministre, de rénover l'éducation nationale dans le triple sens de la liberté, de la qualité et de la responsabilité, et sans recourir, si je vous ai bien compris, à une nouvelle réforme d'ensemble, ce dont je vous félicite, parce qu'il y en a eu trop dans ce domaine.

#### M. François Grussenmeyer. Très bien i

#### Un député socialiste. Haby l

M. Plerre Messmer. Le libre choix de l'école de ses enfants doit être garanti à chaque famille, sans restriction géographique ni pénalisation financière; l'acquisition des connaissances de base ne doit pas être sacrifiée à des expériences pédagogiques incontrôlées.

#### M. René André. Très bien !

M. Plerre Messmer. La responsabilité des établissements scolaires, sous l'autorité des chess d'établissement, doit être encouragée. Quant à l'enseignement supérieur, la plate-forme R.P.R et U.D.F. affirme que la loi dite « Savary » doit être immédiatement abrogée. Monsieur le Premier ministre, la majorité a été heureuse de vous entendre tout à l'heure confirmer que cette réforme sera engagée à temps pour qu'elle soit appliquée dés la rentrée universitaire de 1986.

#### M. Daniel Goulet. Très bien !

- M. Plerre Messmer. Et puis, nous attendons de votre gouvernement qu'il défende avec intransigeance l'unité de la République contre toutes les atteintes qui pourraient lui être portées. En particulier, les statuts des départements et territoires d'outre-mer doivent être respectés aussi longtemps que les populations manifestent leur volonté de rester françaises, car c'est cela aussi le droit des peuples à disposer d'euxmèmes. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R et U.D.F.)
- M. Pierre Mauger. Il ne faut pas faire de séparatisme, comme les socialistes !

M. Pierre Messmer. Le troisième objectif prioritaire de la nouvelle majorité et du Gouvernement sera de redonner à la France sa place dans le monde, celle que lui désignent son histoire et son ambition.

Un pays n'est respecté que s'il dispose des moyens de garantir lui-même son indépendance. A cet égard, la réflexion stratégique et les discours ne suffisent pas; il faut des moyens en hommes et en armes adaptés à la nature et au niveau des menaces. Un effort accru des armées sur ellesmêmes et de la France pour ses armées est requis pour que notre dissuasion reste crédible et nos éventuelles interventions, possibles et efficaces. Je n'en dirai pas plus aujour-d'hui...

#### Un député socialiste. Tant mieux !

M. Pierre Messmer. ... me réservant de traiter en temps utile de ce problème vital auquel, semble-t-il, certains députés socialistes ne portent pas un grand intérêt.

Ce que vous avez dit sur la politique étrangére, monsieur le Premier ministre, l'évolution du monde, les relations des superpuissances, le respect de nos alliances, le développement de la Communauté européenne, nos relations avec l'Afrique et l'Orient méditerranéen, satisfait nos vœux et répond à nos préoccupations.

Je n'insisterai que sur un aspect de cette politique qui fera sûrement l'unanimité: la recherche d'un nouveau type de coopération avec les pays sous-développés. Je sais que vous vous y intéressez personnellement et que vous vous en occuperez activement.

Pour mener à bien ces actions dont dépend le renouveau national, le groupe du rassemblement pour la République fait confiance au Gouvernement qui vient de se constituer sous votre autorité, monsieur le Premier ministre, et qui s'est fixé pour objectif d'appliquer la « plate-forme pour gouverner ensemble » cosignée par le R.P.R., l'U.D.F. et les mouvements qui y sont associés.

De même que le Gouvernement a le devoir de mettre en œuvre ce programme, de même les députés de la majorité ont le devoir de lui donner les moyens de tenir ses engagements auxquels ils sont associés.

L'étroite marge numérique dont dispose cette majorité rend d'autant plus nécessaire sa cohésion politique: lorsqu'on est moins nombreux, on se doit d'être plus solidaires.

En votant la confiance à votre gouvernement, la majorité montrera au pays qu'elle existe et qu'elle ne sera pas si facile à diviser ou à détruire que certains le révent déjà...

Pour ce qui concerne le groupe du rassemblement pour la République, monsieur le Premier ministre, soyez assuré de sa détermination et de son unanimité pour aider au succès de votre gouvernement, parce que de votre succès dépend le renouveau de la France. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

#### M. Gérard Collomb. Moderniste!

- M. Pierra Mesamer. Menant à bien cette tâche que les Français vous ont confiée, je ne doute pas que les conditions seront réunies pour que nos concitoyens retrouvent confiance dans l'avenir et pour que la France, une fois de plus, fasse la preuve...
  - M. Didier Chouat. De son rajeunissement !
- M. Plarra Messmer. ... de sa capacité de redressement, de ce « génie du renouveau » dont parlait le général de Gaulle et qui a si souvent permis à notre pays, jusque dans les heures les plus sombres de son histoire, de se ressaisir et de reprendre son élan pour franchir les obstacles et atteindre les sommets. (Applaudissements prolongés sur les bancs des graupes du R.P.R. et U.D.F.)
  - M. Gérard Collomb. Vous êtes le renouveau!

- M. le président. La parole est à M. André Lajoinie.
- M. André Lejoinle. En écoutant, monsieur le Premier ministre, l'exposé de la politique de votre gouvernement, des mots, des idées, tels des revenants, nous remettaient en mémoire d'autres discours entendus en de pareilles circonstances.

De l'effort, de la rigueur, des sacrifices, de la sévérité, vous en aviez déjà demandé en 1974 aux travailleurs de ce pays, ce quí vous conduisait quelque temps après, le 17 août 1975, à prétendre apercevoir « la sortie du tunnel », suivant une expression devenue célèbre, sans pour cela qu'elle se réalise puisque le nombre de chômeurs n'avait cessé de croître.

- M. Guy Ducotoné. Le tunnel est toujours aussi noir !
- M. André Lejoinie. Des mots comparables furent prononcés après 1982 lors de la mise en place du plan dit de « rigueur », sans d'autres résultats que, de nouveau, l'augmentation du chômage, des sacrifices pour la majorité de nos compatriotes et des privilèges accris pour d'autres.

Et voilà, monsieur le Premier ministre, que vous revenez avec une droite et une extrême-droite qui totalisent 56 p. 100 des sièges dans cette assemblée.

Vous ne serez pas étonné que nous ne croyions pas aux vertus de cette alternance-là.

Nous continuons de penser que ce retour n'était pas inévitable si – et nous avons tout fait pour cela – l'espoir et la réalité s'étaient rencontrés.

Votre discours, s'identifiant à cette droite revenue en force, montre d'ailleurs que celle-ci n'a rien appris et rien oublié.

Rien appris, car la politique de votre gouvernement, loin de pouvoir sortir le pays de la crise, ne peut que l'y enfoncer en alimentant ses causes profondes.

Votre politique conduit à un nouvel accroissement des richesses pour une infime fraction de la population, au prix, pour la majorité des travailleurs, de l'aggravation des difficultés, de l'austérité et du chômage.

Le Gouvernement ne peut pas apporter de réponse à la crise parce que, évidemment, il ne veut pas s'attaquer à la nature d'un système économique et social dont il est le garant.

Contrairement aux paroles de la droite, ce n'est pas le libéralisme contre l'Etat que vous recherchez, mais le profit avec l'appui massif de l'Etat.

Pour aider les grandes sociétés par le financement public et la prise en charge du coût des charges sociales, c'est d'un Etat toujours plus bureaucratique que vous avez besoin.

La dévaluation du franc et le plan de super-austérité qui l'accompagne en apportent d'emblée la preuve.

Avec la dévaluation, il ne s'agit pas de « remettre les comptes à zéro » pour relancer l'économie, comme la droite le prétend, mais, au contraire, d'aggraver sensiblement la politique d'austérité et de saper des bases industrielles nationales, déjà affaiblies par la politique du Gouvernement précédent.

Alors que nos échanges sont structurellement déséquilibrés, la dévaluation va renchérir nos importations pour des produits comme les machines-outils ou les ordinateurs indispensables à l'investissement en France. La suppression du contrôle des changes va favoriser à la fois l'exportation des capitaux et l'achat par les multinationales allemandes ou américaines des entreprises françaises que le Gouvernement prétend dénationaliser, sans parler de la scandaleuse amnistie pour les fraudeurs à l'exportation de capitaux.

#### M. Guy Ducoloné. Très bien !

M. André Lajoinie. Les exportations de produits français, contrairement à ce que prétend le C.N.P.F., ne bénéficieront pas d'un coup de fouet, et cela en raison de trois facteurs : la concurrence américaine, japonaise ou allemande dans les échanges internationaux, l'endettement des pays du tiers monde et, enfin, le fait que le patronat français, comme on l'a vu à l'occasion d'autres dévaluations, ne répercute pas totalement la baisse de valeur du franc sur le prix de vente des produits.

Les revenus agricoles ne profiteront pas de la dévaluation en raison des difficultés à conquérir des marchés face aux Américains aidés par un dollar dévalué et par leurs subventions massives à l'exportation ainsi que par la réapparition des montants compensatoires de sinistre mémoire. Pour la grande majorité des Français, salariés et retraités, la dévaluation va entraîner la réduction de leur pouvoir d'achat par l'effet conjugué d'une politique de police des salaires de relance de l'inflation et de la réduction immédiate de 10 milliards des crédits publics pour des services indispensables comme la santé, l'éducation et le logement. C'est tout le contraire d'une politique de relance; c'est l'accentuation du déclin de la France.

Les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales, soit 6 millions de salariés, vont être les premiers à voir leurs aalaires bloqués, alors que leur pouvoir d'achat a perdu 4 p. 100 depuis 1982 et que celui des autres salariés a enregistré la plus forte baisse depuis la Libération selon l'I.N.S.E.E.

Les mesures qualifiées pudiquement d'accompagnement de la dévaluation, prises essentiellement par ordonnances, ce qui est une forme de mépris pour le Parlement, visent à accroître les difficultés des salariés pour augmenter la rentabilité des capitaux. Les impôts, notamment les impôts indirects, ceux qui frappent indistinctement le smicard et le contribuable assujetti à l'impôt sur les grandes fortunes, vont être augmentés. Il en est ainsi de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, ce qui entraînera une hausse de dix-sept centimes sur le litre de supercarburant.

Simultanément serait introduite une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés, et les avantages du type de l'avoir fiscal pour les achats d'actions cotées en bourse seraient encore améliorés. Les plus hautes tranches du barème de l'impôt sur le revenu seraient réduites ou supprimées, au profit évidemment des plus riches.

Cette politique économique et budgétaire prétendument en faveur de la liberté des entreprises, dès lors qu'il est plus rentable de faire des placements financiers que d'investir dans la production, ne contribuera pas à développer l'investissement en France, pas plus qu'elle ne sera créatrice d'emplois. Elle tend seulement à favoriser l'exploitation et les difficultés des familles populaires.

Alors qu'il y a trois millions de chômeurs, que 850 000 jeunes sont à la recherche d'un emploi, le programme du Gouvernement vise à porter de nouveaux coups aux travailleurs par la poursuite de la politique d'austérité et des attaques des droits sociaux; à travers la création d'un S.M.I.C. au rabais pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans, une précarisation sans précédent, quasi généralisée, de l'emploi, avec la mise en application, voire en l'aggravation, de la loi sur la flexibilité que nous avons justement combattue, ou encore avec de nouveaux cadeaux aux entreprises, prétendûment pour les inciter à embaucher.

C'est une politique de casseurs, conduite au nom de la liberté d'exploitation, que de vendre aux priviligiés de la fortune les biens qui sont la propriété de la nation. Le « milliard aux immigrés », de triste mémoire, était une plaisanterie à côté de cette sordide et juteuse braderie, baptisée hypocritement privatisation, à laquelle vous voulez procéder en dénationalisant d'abord les entreprises renflouées aux frais des contribuables.

Vous voulez aussi supprimer l'impôt sur les grandes fortunes, supprimer l'autorisation de licenciement, supprimer les dispositions protectrices des locataires.

Partout, vous voulez imposer la déréglementation : dans les transports, dans les télécommunications, dans les banques et les assurances. Le programme R.P.R.-U.D.F. prévoit même de libérer les prix de l'industrie pharmaceutique pour faire supporter l'augmentation de ses profits par les malades et par la sécurité sociale.

Vous voulez lancer une attaque frontale contre les droits des travailleurs, mettre en cause les critères de représentativité des syndicats, réduire les garanties, pourtant limitées, dont disposent les élus du personnel, supprimer les dispositions relatives à la démocratisation du secteur public. Quelle hypocrisie de parler alors de la participation dont vous n'avez jamais amorcé la réalisation pendant les vingt-trois ans où la droite a disposé du pouvoir absolu. Vous ne démobiliserez pas les travailleurs en leur vendant demain des petits morceaux d'actions de leus entreprises dénationalisées. Ce n'est pas la propriété de quelques actions qui les mettra à l'abri d'un licenciement, mais leur capacité à s'unir et à lutter contre le patronat et la politique du Gouvernement.

A travers la liberté des entreprises, c'est bien la remise en cause des libertés et des droits fondamentaux des individus que vous recherchez : le droit au travail, le droit à la santé, le

droit au logement, le droit à la protection sociale. C'est bien tout ce que, à la Libération, le général de Gaulle avait accepté de mettre en œuvre, en liaison avec le puissant mouvement populaire de cette époque, dans lequel notre partijona un rôle essentiel, c'est-à-dire l'acquis économique et social de près d'un demi-siècle, que vous voulez détruire.

Les travailleurs n'ont pas compris que les entreprises nationales aient été orientées dans une gestion fondée sur les intérêts capitalistes, mais ils sont hostiles au démembrement du secteur public. Ils ont raison car, malgré la mauvaise orientation des nationalisations, celles-ci constituent un potentiel démocratique de première importance pour l'avenir.

M. Jeen-Claude Gaudin. Ils sont avec nous, les travailleurs!

M. André Lajoinie. La dénationalisation, loin de servir au développement de l'investissement, affaiblirait les chances d'une politique industrielle originale et aliénerait l'indépendance nationale en accélérant l'intégration européenne. Rhône-Poulenc, la C.G.E., Saint-Gobain, Pechiney, Thomson, Bull, Elf-Aquitaine, ou les trente-neuf banques nationalisées, comme le Crédit lyonnais, la B.N.P., la Société générale, Paribas, Suez ou encore les compagnies d'assurances sont la propriété de la nation. Vous n'avez pas le droit, ni politique ni moral, de vendre le patrimoine de la France.

Verra-t-on une ordonnance signée conjointement par le Président de la République et le Pressier ministre brader cet acquis démocratique et social de la France?

Dans votre discours, monsieur le Premier ministre, vous avez annoncé la privatisation massive des entreprises nationalisées. A ce sujet, un communiqué de l'Elysée indique, ce jour, que le Président de la République accepterait de signer des ordonnances privatisant les entreprises nationalisées à partir de 1981. Ainsi, dans ce cas, tout ce qui a pu être acquis en matière de nationalisations depuis 1981 serait liquidé. Nous sommes sûrs d'être les interprètes de tous ceux qui considèrent la lutte pour un secteur public solide et démocratique comme un élément essentiel de progrès et d'indépendance nationale en exprimant notre émotion et notre ferme détermination à empêcher ces mauvais coups. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

En 1974, un des premiers actes du gouvernement Chirac avait été, vous vous en souvenez, de vendre le paquebot France à l'étranger. Aujourd'hui, il s'agit de vendre les entreprises publiques, dont la réévaluation du mark rend l'achat moins cher aux multinationales allemandes. Cette stratégie a une dimension politique primordiale. Elle s'inscrit dana une longue tradition d'abandon et de capitulation nationale, à laquelle les classes possédantes de notre pays ont recours quand leur domination est menacée. Une fois encore, elles sont prêtes à vendre la France pour garder leurs privilèges.

Le programme du gouvernement de la droite, c'est de drainer au maximum vers les sociétés multinationales les ressources et les forces du pays.

Cela signisse: austérité accrue et chômage, fermetures d'entreprises, déséquilibre et asphyxie de régions entières, exportation essrénée des capitaux, dépendance économique, politique et militaire accrue à l'égard de l'étranger. C'est bien une stratégie du déclin de la France.

« Rien appris et rien oublié », oui !

Alors que les femmes et les hommes aspirent à des solidanités et des responsabilités nouvelles, tout simplement à un peu de sécurité dans l'existence, le Gouvernement veut renforcer l'autoritarisme patronal dans les entreprises et s'attaquer aux libertés syndicales.

Les femmes et les hommes aspirent à des responsabilités nouvelles, et tout ce que leur offre le Gouvernement, c'est la précarisation, la déqualification, la répression. Il perpétue les traditions les plus autoritaires en prétendant imposer aussi par ordonnance le retour au scrutin uninominal à deux tours, ce scrutin de voleurs, qui, au mépris du principe constitutionnel de l'égalité des suffrages, fait peser une voix de droite autant que plusieurs voix communistes. Comment oublier qu'en 1958, avec le même nombre de suffrages, le parti communiste avait dix élus et l'U.N.R. prés de 200?

#### M. Guy Ducoloné. C'est vrai !

M. André Lajoinie. Et – comble d'ironie 1 – ce serait un des anciens dignitaires du S.A.C., ce mouvement factieux dissous conformément aux lois de la République, qui serait préposé aux grands et petits charcutages électoraux.

#### M. Guy Ducoloné. Eh oui !

M. Pierre Pasquini. Un tel propos est inadmissible I

M. André Lajoinia. L'annonce que les conclusions de la commission consultative créée à cet effet seraient publiques ne peut en aucun cas nous rassurer. Les communistes feront tout pour empêcher ces atteintes à la démocratie. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

Le recul du mouvement populaire est grave. Il rend plus difficile la lutte contre la crise, mais il n'affaiblit pas la détermination des communistes, qui constituent la seule force politique de résistance et d'opposition sans ambiguïté à la politique mise en œuvre par le gouvernement de droite...

#### M. Guy Ducoloné. C'est vrai !

Un député du groupe socieliste. Ce n'est pas « la seule » !

M. André Lajoinie. ... dans le cadre de la cohabitation, dont le Président de la République vient de livrer le code de bonne conduite.

Des pressions formidables s'exercent sur les communistes pour qu'ils cessent d'être eux-mêmes, c'est-à-dire des révolutionnaires, pour qu'ils renoncent à leurs objectifs d'une société socialiste de justice, de nouvelle croissance, de liberté et de paix, qu'ils s'engagent dans l'impasse de la capitulation devant le capital et vendent leur idéal à l'encan.

Cela ne se produira jamais. Les communistes sont libres : de l'argent, du pouvoir et de quelque dépendance que ce soit. Ils n'ont pas d'autre souci que ce qui est juste pour les travailleurs et la nation.

Qui, dans cette assemblée, est l'héritier de qui? Qui sont les héritiers des Croix-de-Feu et des pétainistes? Et qui sont les héritiers des militants ouvriers qui ont conquis, avec le Front populaire, la semaine légale de quarante heures et les congés payés? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

Le parti communiste a mené une lutte intransigeante contre le nazisme et le fascisme en s'engageant sans défaillance dans la guerre d'Espagne et en dénonçant, seul, les accords de Munich

Le parti communiste fut interdit, nombre de ses responsables furent arrêtés, fusillés. Et pourtant, cinq ans plus tard, ce sont ses militants qui animaient en France la principale force de la résistance au nazisme jusqu'à la victoire. (Murmures sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

Quand, de la guerre d'Indochine à la guerre d'Algérie, d'autres en animant des gouvernements de troisième force enlisaient la France dans les aventures coloniales, le parti communiste ne cessait de lutter pour l'indépendance des peuples et contre l'impérialisme, fût-il conduit mensongérement par le grand capital au nom de la France.

Il a combattu de même contre l'instauration et les méfaits du régime du pouvoir personnel.

Les députés communistes se sont refusés à banaliser la présence dans cette assemblée des séides de l'O.A.S. racistes, antisémites et fascisants.

Le parti communiste a toujours défendu sans sectarisme les intérêts des travailleurs, l'indépendance nationale et la paix. Il a toujours été l'artisan désintéressé de l'union des forces populaires pour des changements profonds.

Aucun des succès qui ont été remportés dans les domaines du progrès social et de la démocratie n'aurait été acquis sans son existence et son combat.

Nous aimons trop notre pays pour renoncer à la lutte révolutionnaire. Nous sommes d'autant plus déterminés à l'action contre le renoncement que la crise dévoile toujours plus l'impasse où conduit le capitalisme.

Cette crise où s'aiguisent les contradictions entre les exploiteurs et les exploités, entre, d'un côté, les aspirations à une vie plus libre, avec les moyens qu'apporte la révolution scientifique et technique pour y répondre et, de l'autre côté, les exigences inhumaines de la loi du profit.

D'autres choix sont nécessaires et possibles pour résoudre les problèmes du pays. Leur réalisation passe par la construction d'un vaste et multiforme rassemblement populaire.

Le projet de société des communistes, c'est d'aller à un socialisme à la française, un socialisme démocratique autogestionnaire. Leur objectif, c'est la satisfaction des aspirations à plus de justice et de solidarité, pour répondre aux besoins

de liberté et de gestion directe des affaires, enrichir les relations humaines. Leur démarche part des réalités concrètes du monde d'aujourd'hui et de la France de notre temps.

Dès le début de la législature, les députés communistes feront, dans l'orientation de leur XXVº Congrès, des propositions constructives pour sortir la France de la crise.

Le programme d'austérité de la droite a déjà été mis en œuvre et s'est enlisé dans l'échec. Il n'y a que les propositions des communistes qui ne l'ont pas été.

Au plan des institutions, les communistes refusent le piége d'un présidentialisme toujours plus autoritaire. Ils refusent de voir s'instaurer en France une démocratie mutilée, soumise au modèle des Etats-Unis, où une moitié des citoyens ne va plus voter... (Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

#### M. Henri Louet. En U.R.S.S., c'est 100 p. 100 !

M. André Lajoinie. ... et où l'autre moitié n'a pas d'autre choix qu'entre deux candidats à la présidence - lesquels sont interchangeables. Ils militent pour une nouvelle démocratie parlementaire donnant à l'Assemblée nationale les pouvoirs d'orienter la politique nationale, de faire les lois et de contrôler l'action du Gouvernement.

#### M. Roger Combrisson. Très bien !

M. André Lajoinie. Au plan économique et social, parce qu'il n'y a pas de fatalité de la crise, nous voulons placer l'emploi au centre d'une nouvelle croissance. Au lieu d'accélérer la procédure de licenciement, il faut créer des centaines de milliers d'emplois en s'engageant dans la reconquête du marché intérieur et une coopération internationale équilibrée.

Au lieu d'accroître les facilités des grandes sociétés pour spéculer en bourse ou investir à l'étranger, il faut taxer fortement les capitaux spéculatifs et les obliger ainsi à investir en France. Il faut mettre en place les équipements modernes dont notre pays a besoin, développer nos activités de base et de pointe dans l'industrie et l'agriculture en maîtrisant une mutation des emplois qui ne mêne pas à l'A.N.P.E. ou à la précarisation du travail.

C'est ainsi, seulement, que l'on répondra à ce droit fondamental qu'est le droit au travail.

Les ressources financières du pays doivent être mobilisées pour la recherche, la formation, la production en France, et donc empêcher le capital d'accroître sa rentabilité financière en s'attaquant à l'emploi et à la vie des travailleurs.

Le secteur nationalisé industriel et bancaire doit jouer un rôle spécifique d'innovation et d'entraînement pour redresser notre économie.

Il faut, d'urgence, améliorer le pouvoir d'achat des salariés actifs ou retraités pour leur donner les moyens de vivre et pour créer des débouchés à notre production nationale. Et qu'on ne parle pas de coûts sociaux! Ce sont les pays à hauts salaires qui sont aussi des pays à forte compétitivité industrielle – il suffit de regarder outre-Rhin pour s'en convaincre. On apporterait ainsi au système de protection sociale les moyens dont il a besoin.

Nous refusons la société à deux vitesses marginalisant une partie toujours plus importante de la population. Nous n'acceptons pas d'aborder les problèmes de santé, de logement, de transports, d'environnement en termes de coûts qu'il faut comprimer au maximum.

11 est possible d'améliorer la protection sociale tant au niveau de la maladie que de la retraite en supprimant le forfait hospitalier, en remboursant à 80 p. 100 les dépenses de lunettes et de prothèses dentaines et auditives, en portant les allocations familiales à 700 francs par enfant. Il faut créer pour les personnes privées d'emploi et ne recevant pas de revenu de remplacement une allocation de solidarité pouvant s'élever à 2 500 francs par mois.

Il faut élever la formation en luttant contre l'échec scolaire et donner au service public de l'éducation nationale les moyens d'empêcher la ségrégation sociale.

Ce changement profond de la société a un besoin impérieux de démocratie et d'un élargissement sans précédent du champ des libertés, afin de permettre réellement aux gens de gérer eux-mêmes leurs propres affaires. Sortir de la crise exige de faire appel à l'initiative la plus large, à l'intervention la plus active des travailleurs et des citoyens.

Cela implique de renforcer les droits de tous ceux, qui en France, créent les richesses nationales. Les étrangers résidant en France doivent exercer pleinement les libertés publiques...

Plusieurs députés du groupe Front national. Eh bien alors !

M. André Lajoinie. ... et bénéficier de droits économiques, sociaux, culturels égaux à ceux des Français, parallèlement aux devoirs impartis aux citoyens de notre pays. (Exclamations sur les bancs du groupe Front national.)

Cela exige d'assurer le droit à l'information et que télévisions et radios dispensent une information honnête et pluraliste. La privatisation que vous projetez d'ajouter à celle déjà réalisée ne pourrait qu'aller à l'encontre de tels objectifs.

Les départements et territoires d'outre-mer ne doivent pas être des réserves de main-d'œuvre pour la métropole, mais doivent avoir les moyens économiques d'un développement équilibré et le droit de gérer leurs propres affaires.

Nous pensons profondément que la politique de la France doit tendre à bâtir un monde sans armes et sans guerre.

La crise du capitalisme conduit au regain d'activité des forces les plus réactionnaires. Mais, si le président Reagan propose la « guerre des étoiles » et décréte que la Méditerranée est une mer américaine, les forces existent pour contraindre à la coexistence pacifique et au respect de la volonté des peuples.

Les communistes sont avec ceux qui refusent de voir la France devenir un paradis pour dictateurs déchus, avec ceux qui refusent de rester passifs devant le risque d'apocalypse nucléaire et qui partagent leurs aspirations à la paix et au désarmement, au service de la vie et du développement.

Les peuples qui luttent contre la dictature au Chili, en Turquie, en Afrique du Sud ou ailleurs...

#### M. Henri Louet. Et en Afghanistan l

M. André Lajoinie. ... pour assurer leur souveraineté, comme au Nicaragua, pour faire reconnaître leur droit à l'existence, comme les peuples palestiniens ou sarahoui, les communistes français sont à leur côté.

Plusieurs députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Et l'Afghanistan ?

M. André Lajoinie. Notre solidarité internationaliste ne faiblira pas. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

Chacune de ces orientations ne peut qu'être l'enjeu d'une lutte de classes achamée entre les forces de progrès et les forces de domination du capital.

Mais la droite aurait bien tort de croire que le mouvement populaire a été abattu. La lutte de classes n'est pas à ranger au magasin des antiquités. L'action des travailleurs peut être enrayée et dévoyée à certaines étapes, elle peut connaître des reculs avec la crise, mais elle sera victorieuse.

Ceux qui ont voulu vassaliser la France, ceux qui l'ont ensoncée dans les guerres coloniales, un jour est venu où ils ont perdu.

Ceux qui veulent enfermer l'individu dans une condition servile par un véritable terrorisme idéologique sont les perdants de l'histoire.

Et c'est aussi dans l'attitude du Gouvernement que nous trouvons une raison supplémentaire de confiance dans l'avenir. Ce qui unit le patronat et la droite, hier comme aujourd'hui, c'est toujours la même peur du socialisme, la même volonté d'enfermer le devenir de la France dans un capitalisme dépassé par le mouvement de l'histoire.

Les communistes lutteront sans relâche pour défendre dans tous les domaines les revendications des travailleurs face à la politique antisociale du Gouvernement. Ils voteront contre sa politique générale.

Profondément attachés à leur pays, ils sont des militants désintéressés qui essaient de traduire l'aspiration universelle à une société libre de l'exploitation. Pour nous, la voie du socialisme, c'est la voie de la lutte et la voie de l'union, du rassemblement le plus large des forces populaires.

Nous sommes toujours favorables à une coopération entre notre parti et d'autres formations politiques des lors qu'elle vise à des objectifs anti-crise et va dans le sens de la solution des problèmes du pays pour faire reculer les partis réactionnaires et les forces du capital.

Les députés communistes veulent, partout dans le pays, être avec les gens et travailler avec leur parti à créer les conditions du rassemblement et de l'action les plus efficaces.

La France a'engage dans une période nouvelle et difficile. Une première leçon de l'histoire récente est que, quand le peuple n'est pas l'acteur qu'il doit être, quand le mouvement populaire se trouve démobilisé, les illusions conduisent à un échec que le pays paie très cher.

Face à la politique réactionnaire que votre gouvernement entend mener, monsieur le Premier ministre, les communistes appellent les travailleurs à se mobiliser et à se rassembler pour la mettre en échec et imposer d'autres choix.

Dans cette assemblée, les députés communistes seront leurs porte-parole et agiront avec ténacité en faveur de propositions de progrès.

Pour écrire une nouvelle page, le peuple doit être l'auteur de l'histoire. Uni et mobilisé, occupant le devant de la scène, il pourra obtenir de nouvelles avancées. Dans ce combat difficile, les communistes n'ont pas d'autre ambition que d'agir et de bâtir cet espoir. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

- M. le président. Mes chers collègues, dans l'intérêt du débat, j'ai laissé quelque latitude aux cinq orateurs principaux. Chacun comprendra qu'à partir de maintenant, et vu l'heure, je demande aux cinq autres orateurs inscrits de bien vouloir demeurer dans les limites de leur temps de parole. (Très bien! très bien! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- M. Guy Ducoloné. M. Lajoinie n'a pas dépassé les trente minutes. C'est le seul !
- M. le président. En effet. Il a même « économisé » quatre minutés.
- M. le président. De toute façon, je ne visais pas M. Lajoinie.
- M. Guy Ducoloné. Il est de fait qu'une intervention a duré cinquante minutes !
- M. le président. Non, monsieur Ducoloné l Pas cinquante !
  - M. Guy Ducoloné. Disons quarante-neuf!
- M. le président. Non l Permettez-moi de conserver pardevers moi ces indications, qui, à cette heure, sont dépassées l
- La parole est à M. Henri Emmanuelli, pour vingt-cinq minutes.
- M. Henri Emmenuelli. Pour ce qui me concerne, ce n'est pas sur vos intentions, monsieur le Premier ministre, que je souhaite intervenir, mais plutôt sur vos actes. En effet, il est d'ores et déjà clair que, entre vos intentions affichées et vos réalisations, l'écart se creuse chaque jour. Et, à mon avis, il ne cessera de se creuser. (Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

#### M. Jeen Falala. C'est un procés d'intention l

M. Henri Emmenuelli. Incontestablement, votre acte le plus important et le plus lourd de conséquences pour l'avenir est la dévaluation du franc. Cet acte-là paraît aussi le plus significatif quant à la conception que vous vous faites de la direction des affaires publiques et quant à l'idéologie qui la sous-tend.

De cette dévaluation, je dirai, sans plus attendre, qu'elle est exclusivement politique. Pardonnez-moi cet empressement à juger, mais comme *La Lettre de la Nation* l'avait déjà écrit noir sur blanc dès le vendredi 28 mars, j'ai plusieurs jours de retard, ce qui explique mon empressement.

Si l'on se reporte en effet à ce qui est écrit dans ce journal, qui est l'organe officiel du parti dont vous êtes le président, on peut lire qu'une dévaluation n'avait d'intérêt que politique, et notamment celui d'impliquer la gestion précédente afin d'en tirer les bénéfices. Vous conviendrez qu'on ne peut être plus clair et que vos amis ont au moins le mérite de la franchise.

Du reste, monsieur le Premier ministre, si vos amis avaient été plus discrets, il aurait suffi, pour se convaincre du caractère politique de cette dévaluation, d'observer qu'elle n'a pas de justification économique en ce sens qu'elle est inopportune et dangereuse. Malgré ce qu'a essayé de nous démontrer M. Giscard d'Estaing cet aprés-midi, cette dévaluation est inopportune. Elle est inopportune parce que, vous ne l'ignorez pas, la franc n'a été menacé ni avant le 16 mars ni après. (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

Au 28 février, nos réserves de change - écoutez-bien ces chiffres, messieurs 1 - étaient de 19 milliards de dollars, c'està-dire 140 milliards de francs, ce qui représente deux mois de

notre commerce extérieur.

Je vous rappelle qu'au mois d'avril 1981, ces réserves ne s'élevaient qu'à 12 milliards de dollars, soit, au cours de l'époque, 57 milliards de francs, c'est-à-dire à peu près trois fois moins. Ce n'est donc pas cette nécessité qui pesait sur le vous. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Il aura fallu finalement, monsieur le Premier ministre, que ce soit le Gouvernement lui-même qui organise la spéculation. (Applaudissements sur les bancs du groupe socioliste. - Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

#### Plucieurs députés du groupe sociailste. Absolument !

- M. Honri Emmanuelli. Et je dois dire qu'il est assez étonnant, dans l'histoire de notre pays, qu'un gouvernement organise lui-même la spéculation contre la monnaie dont il a la responsabilité, car, enfin, les faits sont là! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
- M. Jacques Chirac, Premier ministre. Monsieur le député, me permettez-vous de vous interrompre ?
  - M. Henri Emmanuelli. Avec plaisir !
  - M. le président. La parole est à M. le Premier ministre, avec l'autorisation de l'orateur.
  - M. le Premier ministre. Monsieur Emmanuelli, je vous demande simplement de faire un tout petit peu attention aux propos que vous tenez. Vous avez exercé des responsabilités. Je veux bien croire que vos propos ont dépassé votre pensée, qu'il s'agit d'un effet de tribune...
    - M. Reymond Douyère. Pas du tout !
- M. le Premier ministre. ... mais vous n'avez pas le droit de dire que le Gouvernement a spéculé contre la monnaie nationale. Cela relève de poursuites judiciaires! (Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. Vives protestations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. Jean-Pierre Michai. Hersant !
  - Plueieurs députés du groupe socialiste. Chiche!
  - M. Jean-Pierre Michei. Ca commence bien !
  - M. le président. Calmons-nous! Poursuivez, monsieur Emmanuelli!
  - M. Henri Emmenusili. Monsieur le Premier ministre, je vous rappelle qu'il existe certains droits constitutionnels en vertu desquels un parlementaire peut s'exprimer à la tribune de l'Assemblée nationale. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
  - M. Jean Valleix. Il ne faut pas dire n'importe quoi ! C'est scandaleux !
  - M. Henri Emmanuelli. Ce sont vos propos qui sont scandaleux! Vous ne ferez pas pression sur moi et vous ne m'empecherez pas de dire ce que j'ai à dire! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. Vives protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.). Et vos insultes à voix basse n'y changeront rien!
    - M. Jacques Godfrein. Et les faux en écriture budgétaire ?
  - M. Henri Emmenuelli. C'est la première fois qu'un Premier ministre de la République essaie de faire pression sur un parlementaire qui s'exprime. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
  - M. le président. Messieurs, je vous prie, écoutons M. Emmanuelli ?
  - M. Plerre Joxe. Monsieur Emmanuelli, me permettezvous de vous interrompre? (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
    - M. Henri Emmenuelli. Je vous en prie.

- M. Michel Cointrat. Il ne peut pas se défendre tout seul?
  - M. Jacques Godfrein. Et les faux en écriture ?
  - M. la président. Messieurs, je vous en prie !
- La parole est à M. Pierre Joxe, avec l'autorisation de l'orateur.
- M. Pierre Joxe. Monsieur le président, j'ai été élu député pour la première fois en 1973. Je n'ai jamais entendu un chef de gouvernement, qui, de surcroît, n'a pas encore obtenu la confiance de l'Assemblée, menacer un orateur de poursuites judiciaires. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- Je demande suspension de séance immédiate pour réunir mon groupe et, le cas échéant, pour saisir le Bureau de l'Assemblée nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
- M. André Audinot. C'est terminé, monsieur Emmanuelli !
  Plusieurs députés du groups socialiste. Des excuses !
- M. le président. Monsieur Emmanuelli, acceptez-vous d'interrompre votre intervention?
- M. Henri Emmanuelli. Oui, monsieur le président.
- M. le président. La suspension est de droit. Combien de temps ?
  - M. Plerre Joxe. Un quart d'heure environ.

#### Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.
(La séance, suspendue à vingt-deux heures cinquante-cinq, est reprise à vingt-trois heures vingt.)

M. ie président. La séance est reprise.

#### Rappel su règlement

- M. Gaston Defferre. Je demande la parole pour un rappel au réglement.
- M. is président. La parole est à M. Gaston Defferre, pour un rappel au règlement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- M. Gaston Defferre. Monsieur le président, mesdames, messieurs, je formulerai un rappel au règlement qui, en réalité, sera plus qu'un rappel au réglement, eu égard à la gravité exceptionnelle... (Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- M. Michai Cointat. Vous, vous nous avez insultés pendant cinq ans !
- M. Jacques Toubon. Monsieur Defferre, où sont les quarante employés municipaux de Marseille? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. le président. Un peu de calme, je vous prie !
- M. Gabriei Kasperait. Qui donc a falsifié le budget de 1983? (Protestations sur les mêmes bancs.)
- M. Gaston Defferre. ... des faits qui viennent de se produire. (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
  - M. Rané André. Comediante!
- M. le président. Mesdames, messieurs, je vous prie de ne pas rendre le débat impossible et d'écouter l'orateur.

M. le Premier ministre, qui m'a demandé la parole, lui répondra ensuite.

Monsieur Gaston Defferre, veuillez poursuivre.

M. Gaston Defferre. Selon l'article 26 de la Constitution, reprenant des dispositions qui ne sont pas nouvelles, puisqu'elles datent de la République (Rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.): « Aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu (Exclamations et rires sur les mêmes bancs) ou jugé à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. »

- Or, M. le Premier ministre a déclaré, s'adressant à M. Emmanuelli...
- M. Jean-Claude Gaudin. Qui ne provoque jamais, bien sûr ! (Sourires.)
- M. Gaston Defferre. ...et je parle en ayant sous les yeux le texte du compte rendu officiel: « Vous n'avez pas le droit de dire que le Gouvernement a spéculé contre la monnaie. Cela relève de poursuites judiciaires l » (Murmures sur les bancs du groupe du R.P.R.)

Plusieurs députés du groupe du R.P.R. Il avait le droit de le dire !

- M. la président. Taisez-vous, je vous en prie. Poursuivez, monsieur Defferre.
- M. Gaston Defferra. Mesdames, messieurs, je suis parlementaire depuis la Libération! (Exclamations et rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Plualaure députés du groupe du R.P.R. Pas depuis la République? Et la retraite?

M. Gaston Defferra. Vos plaisanteries ne m'atteignent pas.

Un député du groupe du R.P.R. Pas plus que la retraite!

M. Gaston Defferrs. Je vous souhaite simplement de rester parlementaires aussi longtemps que j'ai pu l'être, et d'avoir une aussi bonne santé que moi lorsque vous aurez atteint mon âge l (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. – Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.)

En tout cas, vos : erruptions ou vos vociférations, personnellement, ne me feront pas sortir de mes gonds. Je suis maître de mes nerfs. (Mêmes mouvements.)

Jamais, au Parlement, je n'ai entendu menacer de poursuites judiciaires un parlementaire s'exprimant à la tribune...

- M. Michat Cointat. Quand avez-yous entendu une menace?
- M. Gaston Defferre. ... par qui que ce soit, et surtout par un Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. Michel Cointet. Enfin, il ne l'a pas menacé!
- M. Gaston Defferre. Non seulement, cela est contraire à la Constitution et au réglement, mais c'est absolument inadmissible!

Je tiens à ajouter qu'il est inquiétant (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste) qu'un des premiers actes d'un Premier ministre qui se présente devant l'Assemblée nationale pour lui demander sa confiance soit de menacer de pour suites judiciaires un député qui n'est pas de son avis. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestation sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Si nous avions accepté que la séance continue, et si nous avions considéré l'incident comme mineur, nous aurions pu nous poser la question de savoir comment les choses se seraient passées...

- M. Alexandre Léontieff. Au goulag?
- M. Gaston Defferre. ... dans d'autres circonstances et lors d'autres débats.

Plusieurs députés du goupe du R.P.R. Le goulag?

- M. Jacques Toubon. La censure l
- M. Gaston Defferre. Mesdames et messieurs, dans notre intérêt à tous, dans l'intérêt du Parlement, de sa dignité, de son indépendance, nous n'avons pas voulu laisser passer cet incident ce soir aans en souligner la gravité.

Nous espérons que, à l'avenir, le Premier ministre restera maître de ses nerfs, ...

- M. Jacques Toubon. C'est la meilleure !
- M. Gaston Defferre. ... et ne se permettra plus de menacer un député, quel qu'il soit, de poursuites judiciaires ! (Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socioliste. Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

- M. la président. La parole est à M. le Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- M. le Premier ministre. Monsieur Defferre, je ne suis pas, il est vrai, parlementaire depuis 1945, mais je vous demande de me faire la grâce de croire que j'ai été suffisamment longtemps parlementaire et membre du Gouvernement pour savoir parfaitement qu'un parlementaire ne peut en aucun cas être poursuivi pour des opinions émises dans l'exercice de ses fonctions. (Très bien | Très bien | sur les bancs du groupe du R.P.R.)
  - M. Guy Beche. Vous avez relu les textes ?
- M. le Premier ministre. Aussi bien, mon propos n'avait-il rien de menaçant...
  - M. Bernard Schreiner. Tu parles!
- M. le Premier minietre. ... mais il exprimait en revanche une indignation (Rires sur les bancs du groupe socialiste. Applaudissements sur les bancs des groupes R.P.R. et U.D.F.) à l'égard d'une affirmation qui, venant de tout autre qu'un parlementaire, relevait effectivement de poursuites judiciaires.

En effet, il n'est pas admissible, il n'est pas acceptable qu'un parlementaire, et surtout qu'un ancien membre du Gouvernement, connaissant de surcroît le ministère des finances, puisse affirmer que le Gouvernement a spécule contre la monnaie. (Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Vijs applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

De nombreux députés du groupe socielists. C'est vrai l

- M. ie Premier ministre. Il s'agit là d'un propos soit irresponsable...
- De nombreux députés du groupe socialiste. Non l Non !
  - M. le Pramier ministre. ... soit inadmissible,...
- De nombraux députés du groups socialiste. Non l Non !
- M. le Premier ministre. ... je vous laisse le choix du qualificatif. (Vifs applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

#### Reprise du débat

M. in président. Mes chers collègues, l'hypothèse d'une menace personnelle ayant été écartée, M. Henri Emmanuelli est invité à continuer son propos. (M. Emmanuelli monte à la tribune. – Hou! Hou! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. – Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Je vous en prie, M. Henri Emmanuelli a seul la parole. Taisez-vous. (De nombreux députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. se lèvent et quittent l'hémicycle. - Exclamations sur les boncs du groupe socialiste.)

- M. Jacques Blene. On n'écoute pas ce monsieur l
- M. François Grussenmeyer. On n'écoute pas un provocateur à la tribune !
- M. Jeen-Guy Branger. Restez l C'est lui faire trop d'honneur.
- M. Henri Emmanuelli. Monsieur le président, je commencerai à parler quand le caline sera revenu.
  - M. Gabriel Kespersit. Provocateur !

Un député du groupe du R.P.R. Tripoteur de chiffres l Protecteur de Doumeng l Provocateur l

- M. Henri Emmanuelli. Je ne vous connais pas, monsieur l
- M. Françola Loncia. Médiocres I
- M. le président. Je répète que M. Henri Emmanuelli a seul la parole. (Mouvements divers.)

Messieurs, vous compliquez singulièrement la tâche du président.

- M. Henri Emmanuelli. J'en ai assez de ces injures l
- M. le président. Maintenant vous pouvez parler, dans le silence.

- M. Henri Emmanuelli. Alors, monsieur le Premier ministre, je poursuis. (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- M. Guy Bêche. C'est le Gouvernement de la France ou c'est celui du R.P.R.?
- M. Henri Emmanuelli. A aucun moment, les rumeurs de dévaluation n'ont été démenties par un quelconque ministre membre de votre gouvernement. Malgré cela, le franc tenait. Comme vous le savez, il aura fallu que, jeudi dernier, la Banque de France cesse de soutenir le franc et le fasse savoir pour que, enfin, le franc accuse le coup.

Monsieur le Premier ministre, à la particularité de la méthode - mais je ne vais pas reprendre le débat qui vient d'avoir lieu - vous avez ajouté, me semble-t-il, une maladresse. Je m'explique. Vous souhaitiez, sans doute, vis-à-vis de vos partenaires européens, et pour pouvoir négocier, que le marché souligne un certain taux de dépréciation du franc. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, l'affaire a été conduite de cette façon. Mais, vous en remettant au marché, vous avez pris le risque de le voir réduire vos prétentions de moitié. C'est en cela que je parle de maladresse car il vous a été très difficile, ensuite, le marché n'ayant accusé qu'une dépréciation de 5 p. 100, d'obtenir de vos partenaires le réajustement de dix points que vous souhaitiez.

#### M. Gérard Bapt. Très bien!

- M. Henri Emmanuelli. Je ne me désole pas, pour ce qui me concerne, des conséquences de cette maladresse mais je suis forcé d'observer que...
- M. Edmond Alphandéry. Monsicur Emmanuelli, me permettez-vous de vous interrompre? (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. Jacques Santrot. Ça suffit, monsieur Alphandéry!
- M. Henri Emmanuelli. Monsieur Alphandéry, ça va comme ça ! J'en ai assez supporté ce soir ! Vous avez été parlementaire, je vous ai laissé m'interrompre chaque fois que vous l'avez souhaité mais j'estime qu'à ce stade, ça suffit !
  - M. Edmond Alphandéry. Dommage !...
- M. Henri Emmanuelli. Décidément, certaines choses vous gênent beaucoup!
- M. Roland Florian. Que fait M. Alphandéry debout près du banc du Gouvernement? Ne sort-il pas avec les autres?
  - M. le président. Poursuivez, monsieur Henri Emmanuelli.
- M. Henri Emmanuelli. En second lieu, monsieur le Premier ministre, la situation de l'économie française, et ceci explique cela, ne justifiait pas cette dévaluation.

S'agissant de nos relations avec l'étranger, vous le savez, il existe des perspectives quasiment incompressibles d'excédents de paiements courants à concurrence de 50 milliards de francs à la fin de 1986, soit environ 1 p. 100 du produit intérieur brut. Par cet excédent, notre pays se trouvera en troisième position après le Japon et la République fédérale d'Allemagne. Cela ne s'était pas produit depuis 1961!

L'inflation, vous savez ce qu'il en est. Elle était à la fin du mois de mars réduite à 3 p. 100 en glissement et nous pouvions cibler beaucoup plus bas. Ce n'était pas arrivé depuis dix ans! Mais, surtout, le différentiel dont on nous a tant parlé avec l'Allemagne de l'Ouest, qui était de 8 points en 1981, n'était plus que de 2,7 points à la fin du mois de février 1986. Mieux encore, depuis six mois notre écart d'inflation avec la République fédérale d'Allemagne était nul.

S'agissant des investissements industriels, ils ont augmenté de plus de 20 p. 100 depuis deux ans, tendance qui, vous le savez, a été largement confirmée en ce début d'année, ce qui explique d'ailleurs que, pour la première fois depuis 1969, le chômage, à la fin de l'année 1985, même s'il se situait à un niveau beaucoup trop élevé, était inférieur à celui de l'année précédente. Ce n'était pas arrivé depuis de nombreuses années. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste).

#### M. Willy Diméglio. Ce n'est pas vrai!

M. Henri Emmanuelli. Et tout cela parce que, au quatrième trime tre de 1985, conséquence de la reprise des investissements à laquelle je faisais allusion à l'instant, les créations d'emplois ont été égales aux suppressions d'emplois. C'est une tendance encourageante.

Inopportune, aussi, cette dévaluation, parce que l'argument de la « remise des compteurs à zéro », laisse, je le crains, beaucoup à désirer. La Lettre de la Nation n'y croit pas. Parlant des bénéfices de la dévaluation, l'organe officiel de votre parti indique qu'il y en a un que l'on pourrait souhaiter, « l'amélioration de la compétitivité des produits français », mais pour cela, précise-t-il, « la dévaluation n'est pas une solution ».

C'est aussi notre avis. Du reste, pourquoi, si c'était la raison profonde de votre dévaluation, vous être limité à 6 p. 100 alors que, nous le savons tous, le différentiel cumulé d'inflation est plutôt de l'ordre de 11 à 13 p. 100 ? Encore faut-il souligner qu'il s'agit de différentiel sur les prix à la consommation...

#### M. Christian Goux. Très bien!

M. Henri Emmanuelli. ... et qu'en matière de prix à la production il n'existe pas d'indice homogène qui nous permette de mesurer ces écarts. C'est ainsi l

En revanche, et j'insiste sur ce point, tout semble indiquer que le niveau véritable des coûts de production par unité produite est, au pire - je dis bien : au pire - égal en France à ceux de l'Allemagne. C'est ce qu'indiquent les études faites par une banque allemande connue, la Dresdner Bank, un rapport du C.E.P.I.I., et surtout une étude récente et interne de la Banque de France, étude que je vous invite à rendre publique, ce qui, à mon humble avis, mettra fin par anticipation à une éventuelle polémique.

J'insiste sur ce point parce que les salariés français doivent savoir, au moment où vous cherchez à accréditer l'idée que c'est eux qui doivent payer en premier – si j'ose employer cette expression – qu'en réalité ils ne coûtent pas plus cher qu'en Allemagne, peut-être même moins.

Vous conviendrez avec moi que, eu égard à votre dispositif, cette précision n'est pas sans intérêt.

C'est donc ailleurs, et non pas dans ces différentiels de coût de production, qu'il faut chercher la réponse. Je crains que, quelle que soit votre bonne volonté dans cette recherche, vous n'ayez du mal à faire admettre cette évidence par vos amis tant leur culture politique et économique est limitée.

La sagesse populaire, en revanche, sait que les dévaluations ne servent pas à restaurer la compétitivité. De nombreuses dévaluations, que nous pouvons déplorer tous ensemble, ont eu lieu depuis 1945. Si elles avaient réussi à restaurer cette compétitivité - mais ce ne fut jamais le cas la France galoperait bien loin devant l'Allemagne!

Enfin, monsieur le Premier ministre, s'il s'agissait de « remettre les compteurs à zéro », comme l'expression a été employée, était-il nécessaire de le faire avec toutes les monnaies? Je veux bien que des problèmes se posent dans nos relations avec l'Allemagne de l'Ouest. Mais était-il nécessaire de « remettre les compteurs à zéro » avec l'Italie, avec la Belgique, bref avec tous nos autres partenaires? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.) Vous savez bien que ce n'était pas nécessaire. En définitive, avec ces pays-là, ce n'est pas à zéro que vous avez remis les compteurs, mais à moins quelque chose.

Dévaluation inopportune, aussi, monsieur le Premier ministre, puisque vous déclariez naguére, le 5 octobre 1981 : « La dévaluation du franc est toujours une première étape d'un processus de dégradation de l'économie et de la puissance de la France. »

Que dire alors d'une dévaluation provoquée, inopportune et, de surcroît, dangereuse? Dangereuse par les illusions qu'elle crée, par les problèmes qu'elle escamote et par les dangers qu'elle porte.

Au premier rang des illusions, figure le faux cadeau fait aux agriculteurs. J'observe que vous êtes sorti de la négociation sans obtenir le démantèlement des montants compensatoires. Et nous le savons tous, sans ce démantèlement, aucune hausse des prix agricoles ne sera possible. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.) Tout reste donc à faire en la matière.

Vient ensuite toute une série de questions. Si cette clause est effective et réelle, quel sera son impact sur l'inflation? Quel sera aussi son impact sur le budget communautaire? Et pour essayer de voir ce qui pourrait advenir dans le moyen terme, ne craignez-vous pas que le processus amorcé fasse exploser le budget communautaire? Ne croyez-vous pas que cette explosion donnera plus tard des arguments à ceux de

nos partenaires qui, en réalité, et parce que ce sont leurs intérêts nationaux, souhaiteraient voir s'instaurer des quotas céréaliers?

Comprenons-nous bien: je ne dis pas que c'est votre intention. Ce n'était pas non plus celle du gouvernement précédent. Mais je dis que se met en place toute une logique qui pourrait bien, dans un avenir que nous voulons imaginer le plus lointain possible, aboutir à ce résultat. Je vous aurai posé la question et j'écouterai tout à l'heure avec intérêt votre réponse.

Dangereuse, cette dévaluation l'est aussi par rapport au problème global de la compétitivité. Vous l'avez d'ailleurs dit vous-même eet aprés-midi. Vous avez trés bien expliqué ce qu'étaient les nécessités réelles de cette compétitivité. Mais alors, pourquoi essayer de faire croire qu'il suffit d'une manipulation monétaire pour que celle-ci soit restaurée? Nous savons très bien que ce n'est pas le cas. Pour gagner des parts de marché, il faut avoir les meilleurs producteurs, c'est-à-dire des hommes formés et motivés, il faut avoir les meilleurs vendeurs, le meilleur rapport qualité-prix, les meilleurs réseaux de distribution, etc.

Vous avez déjà fait cette énumération. Je ne la poursuivrai pas. Mais ce n'est pas par des manipulations monétaires que l'on remplacera tout cela. Je le répète : il est grave que la fraction la moins éclairée et la plus passéiste de notre patronat continue à croire que les manipulations monétaires la mettront à l'abri de la réalité des efforts que leur dicte le marché.

Je me suis expliqué sur les coûts. Je n'y reviendrai pas.

Ne pas dire autre chose en matière de compétitivité, c'est, monsieur le Premier ministre, vous le savez, réciter un bréviaire ancien et ce n'est pas rendre service à notre pays.

Voilà quelques-uns des dangers. Les autres, nous les connaissons aussi. Le principal, c'est évidemment la relance de l'inflation. J'estime, pour ma part, que les effets indirects et directs de la dévaluation qui vient d'avoir lieu auront un effet supérieur à 1 p. 100 sur l'évolution des prix au cours de l'année 1986.

Encore n'ai-je pas pris en considération les effets éventuels de votre étrange libération des prix – et je dirai tout à l'heure pourquoi elle est étrange –, non plus que l'impact éventuel de l'augmentation des prix agricoles.

Dangereuse enfin, cette dévaluation, parce que je vois mal comment elle vous permettra, comme l'a annoncé votre ministre des finances, de baisser les taux d'intérêt, et je m'explique brièvement.

Nous savons tous que la masse monétaire évoluait déjà à un rythme supérieur à 7 p. 100. Nous savons aussi que l'encadrement du crédit n'existe plus. Le Gouvernement précédent avait défini une fourchette entre 4 p. 100 et 6 p. 100 et vous avez choisi, vous, de vous situer au centre de cette fourchette, c'est-à-dire à 5 p. 100, tout en présentant d'ailleurs ce pourcentage comme un effort de rigueur, ce qui ne manque pas de sel, mais admettons! Comment ferez-vous respecter cette norme puisque, je le répète, il n'existe plus d'encadrement du crédit?

Il est évident que l'abaissement des taux aura des effets sur l'accroissement de cette masse monétaire et que si celle-ci croît trop vite, cela aura des effets très lourds sur la relance du processus d'inflation.

C'est donc pour vous, monsieur le Premier ministre, et pour votre ministre des finances, un cruel dilemme : il vous faudra bel et bien, à un moment donné, choisir entre la baisse des taux d'intérêt, pour des raisons de croissance, et la relance de l'inflation. Si vous avez une autre solution, nous sommes tout prêts à vous écouter.

J'ajoute que l'exercice vous sera rendu encore plus difficile par le fait que, dans notre pays, il existe des taux d'intermédiation bancaire assez forts, et je ne vois pas comment, au moment où vous vous apprêtez à privatiser les banques, vous serez en mesure de faire des efforts pour réduire précisément le coût de l'intermédiation.

Vous ne pourrez pas vendre éventuellement des banques dont vous aurez supprimé la source de profit. C'est un dilemme supplémentaire.

Tels sont quelques-uns des dangers; il y en a d'autres. Mais je pense avoir évoqué les principaux. Pour vous, politique d'abord. Politique encore, s'agissant des mesures d'accompagnement. Vous nous avez dit, votre ministre des finances également, qu'il s'agit - je reprends vos propos sous une forme très synthétique - de donner toute sa place à l'effort et à la liberté.

Vient immédiatement à l'esprit un ensemble de questions : pour qui les efforts? Au bénéfice de qui? Pour qui la liberté? Au détriment de qui?

Est-ce l'effort de l'Etat? Au cours du week-end on nous annonçait comme mesure importante un train d'économies de quinze milliards de francs. Vous l'avez autoritairement, cet après-midi, ramené à dix milliards, ce qui va vous faciliter singulièrement l'exercice. Encore faut-il rappeler, mes chers collègues, que dix milliards, cela représente 1 p. 100 de la masse budgétaire. C'est peu, mais e'est en revanche beaucoup, si on met cette somme en rapport avec la rigueur qui a présidé à l'élaboration du budget de 1986. Or, c'est justement parce que ce budget a été élaboré avec rigueur que vous avez aujourd'hui tant de difficulté à déceler des économies supplémentaires et que, de votre propre chef et en l'espace de quarante-huit heures, vous avez ramené le train d'économies de quinze à dix milliards de francs, apportant ainsi involontairement et indirectement une réponse éclatante à ceux de vos amis qui nous expliquaient à l'automne dernier qu'il s'agissait d'un budget truqué.

S'agit-il de l'effort des entreprises? Nous y reviendrons. Je crois tout de même avoir longuement insisté sur le fait qu'essayer de faire croire aux chefs d'entreprise - à ceux qui veulent bien le croire, heureusement ce n'est pas le cas de tous que les manipulations monétaires pourraient les dispenser de l'effort, ce n'était pas précisément se situer dans le sens d'une politique d'effort. Non, en réalité, monsieur le Premier ministre, dès lors que vous avez parlé d'effort et avant même que vous ayez précisé, nous savions de quoi il s'agissait parce que c'est une constante dans notre pays: la droite manque d'imagination. (Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R.) Il s'agissait évidemment des efforts des salariés, qui étaient au rendez-vous - je dirai comme d'habitude - et cela malgré le fait que les coûts de production par unité dans notre pays soient égaux ou inférieurs à ceux de l'Allemagne de l'Ouest. C'est done une nouvelle fois vers les salariés que vous vous tournez pour limiter la croissance de leur pouvoir d'achat.

La liberté, est-ce pour eux ? Non, la liberté - je n'hésite pas à le dire - c'est pour les fraudeurs. Vous préparez en effet une loi d'amnistie. Par prudence, j'attendrai, pour la qualifier, d'en connaître les dispositions, sachant là aussi que, très souvent, entre les intentions annoncées et la réalité des textes, il existe de sérieux écarts. Mais je trouve inconvenant que vous parliez d'amnistie fiscale ou douanière au moment même où vous demandez des efforts aux fonctionnaires et, en définitive, à l'ensemble des salariés. Vous auriez pu mieux choisir votre moment, à moins que votre projet politique n'ait été au contraire de mettre en parallèle ces deux mesures pour rassurer ceux de vos amis qui sont les plus impatients.

Liberté des prix, dites-vous encore. Là, je suis sceptique. Vous parlez de la libération totale des prix industriels. Or personne n'ignore que les prix industriels étaient déjà libérés à 91 p. 100 et que seuls ne l'étaient pas ceux qui correspondaient à des productions de monopole ou à des produits non payés par les consommateurs comme, par exemple, les médicaments. C'est pourquoi, lorsque vous dites que vous allez passer de 90 p. 100 à 100 p. 100, vous éveillez ma curiosité. Je me demande comment vous allez faire l'Allez-vous, par exemple, libérer totalement les tarifs d'E.D.F.-G.D.F.? Allez-vous libérer le prix de la potasse? Je ne le crois pas. De sorte que j'invite tous les observateurs à bien vérifier ce qui va se passer avant d'écrire que les prix industriels sont libérés à 100 p. 100.

Il est exact, en revanehe, que vous avez libéré les trois quarts des marges commerciales. Liberté donc pour le commerce, contrainte pour les salaires !

Pour les services, vous étiez très attendu mais vous avez été plus prudent et, personnellement, je vous félicite de cette prudence. Nous n'avons cessé de dire au cours des mois passés qu'il serait extrêmement dangereux de libérer les prix des services. Vous vous êtes - je le note simplement - rendu à nos raisons. Ce n'est pas moi qui vous le reprocherai, même si cet après-midi, à cette même tribune, M. Giscard d'Estaing avait plutôt tendance. lui, à vous le reprocher et vous faisait des suggestions pour aller plus fort et plus vite. Etait-ce pour vous aider ? J'ose l'espérer. (Rires et applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.)

Nous aurons ainsi fait, monsieur le Premier ministre, le tour des mesures d'accompagnement. Nous avons parlé des économies budgétaires. Nous avons dit pour qui serait la liberté et pour qui les contraintes, nous avons dit pour qui serait l'effort.

En fait, je ne peux que répéter ce qu'a déclaré Lionel Jospin cet après-midi à cette même tribune: « Vous êtes en train d'organiser un gigantesque transfert de pouvoir d'achat des salariés, non pas vers les entreprises, mais plutôt vers les entrepreneurs, car si l'on met bout à bout ce processus et le dispositif fiscal que vous vous proposez de mettre en place, c'est plutôt, à la limite, vers les intérêts et les corporatismes que vous vous dirigez que vers la cause de l'ensemble des entreprises françaises, ce qui, de toute nanière, poserait déjà problème.

Donc, monsieur le Premier ministre, vous ne changez pas. Vous êtes toujours pressé, et vous donnez toujours la priorité absolue au politique, voire au politique à court terme. Vous avez un goût trés marqué pour le court terme. C'est votre horizon, un horizon où, d'ailleurs, la projection de votre propre avenir paraît occuper le centre du paysage.

- M. Michel Hannoun. Il a un autre visage que le vôtre.
- M. Henri Emmanuelli. Ce penchant pour le court terme répond d'ailleurs à certaines interrogations formulées cet après-midi. D'aucuns se demandaient pourquoi vous étiez si pressé de changer le mode de scrutin. Eh bien, la nature même des mesures proposées nous offre un début de réponse : on semble vouloir faire dans la rapidité et il y a effectivement, dans ce contexte-là, une certaine forme d'urgence. Vous nous en apportez également la démonstration sur le plan économique.

La raison essentielle pour laquelle, monsieur le Premier ministre, nous ne voterons pas la confiance, c'est que nous vous avons laissé une France en état de marche, dans un contexte international exceptionnel – M. Giscard d'Estaing l'a reconnu lui-même – et que nous craignons que vous n'ayez choisi de favoriser certains intérêts, le grand printemps libéral se limitant au retour en force des corporatismes. Prisonnier des intérêts qui vous portent, vous semblez avoir tendance à confondre l'avenir de ces derniers avec celui de notre pays. C'est pourquoi nous nous opposerons à ces mesures et nous vous refuserons notre confiance. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

- M. le président. La parole est à M. Roger-Gérard Schwartzenberg.
- M. Roger-Gérard Schwartzenbarg. Monsieur le Premier ministre, m'exprimant au nom des députés radicaux de gauche...
  - M. Frencis Geng. Il y en a?
- M. Roger-Gérard Schwartzenbarg. ... je souhaite vous dire notre sentiment sur votre déclaration de politique générale.

La démocratie a ses règles et l'alternance a ses devoirs. Nous voici donc aujourd'hui dans l'opposition, mais dans une opposition responsable – ni systématique, ni automatique – dans une opposition composée d'hommes et de femmes qui souvent savent d'expérience ce qu'est le gouvernement de la France, bref dans une opposition qui entend juger le Gouvernement sur pièces et à ses actes.

C'est dans cet esprit que nous avons écouté votre programme. Mais, à vous entendre, nous craignons que votre gouvernement ne s'oriente assez vite vers trois écueils qu'on pourrait appeler les « trois D » : D comme défiance, dogmatisme et dérive.

Monsieur le Premier ministre, vous sollicitez notre confiance. Mais, vous l'avez dit vous-même cet après-midi, la confiance n'est pas une relation à sens unique, un comportement unilatéral. C'est un échange. C'est un rapport réciproque par lequel chacun des deux se fie à l'autre.

Or nous sommes aujourd'hui en plein paradoxe. Vous nous dites: « Votez-nous la confiance. Faites-nous confiance. » Et, en même temps, toute votre attitude repose, fondamentalzment, sur la défiance que vous semblez avoir envers l'Assemblée nationale comme envers les instances démocratiques qui pourraient constituer des pouvoirs indépendants à l'égard du Gouvernement.

Vous réclamez notre confiance, mais vous êtes déjà, pour votre part, le gouvernement de la défiance.

Qu'on en juge l'Une assemblée nouvelle vient tout juste d'être élue, il y a vingt-cinq jours, par 36 millions de Françaises et de Français appelés aux urnes pour se prononcer souverainement. Le réflexe naturel, démocratique, serait de travailler avec cette assemblée, de lui soumettre loyalement vos principaux projets, bref, de jouer franc jeu et cartes sur table. Or, sitôt désigné par le suffrage universel, le Parlement est dessaisi, dépossédé du pouvoir de légiférer sur des sujets essentiels. Bref, vous sollicitez notre confiance, mais vous n'avez, vous, aucune confiance, semble-t-il, dans l'institution parlementaire. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Votre ambition semble, au contraire, de mettre le Parlement hors jeu, d'empêcher l'Assemblée de débattre et de délibérer sur les dossiers fondamentaux, en recourant d'entrée de jeu à une procédure d'exception, celle des ordonnances, pour prendre à notre place des mesures qui sont du domaine de la loi.

Et vous le faites dans des secteurs essentiels comme le domaine économique et social ou le système électoral. On mesurera tout le caractère insolite de votre démarche si l'on se rappelle que, dans notre histoire, l'un des rares gouvernements qui aient tenté de modifier la loi électorale par ordonnance fut celui de Charles X en juillet 1830. On connaît la suite l (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur Chirac, vous valez mieux que le destin de M. de Polignac l (Nouvelles exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Pour tenter de vous justifier, vous dites : « Nous recourons aux ordonnances pour appliquer notre programme. » Mais la majorité élue en 1981 avait, elle aussi, son programme à appliquer. Et, pour sa part, fidèle à la tradition républicaine, elle l'a fait par la voie parlementaire, en déposant ses textes de réforme sur le bureau des Assemblées, en permettant donc à l'opposition de les débattre, de les discuter point par point et parfois de les amender.

Vous, vous choisissez de procéder par ordonnances; vous décidez de passer en force, dans la hâte et la précipitation, dans une course contre la montre que rien de légitime n'impose ni ne justifie. Monsieur le Premier ministre, n'imitez pas le héros de Paul Morand, ne devenez pas, une fois encore, l'homme pressé de la Ve République. Le temps ne retient pas ce qui se fait sans lui.

Respectez les droits du Parlement. N'ayez pas pour ambition de légiférer sans le législateur. N'ayez pas pour premier réflexe d'esquiver le débat parlementaire, de neutraliser le contrôle du Parlement en le mettant sur la touche, comme s'il s'agissait, pour vous, d'un gêneur.

Cette défiance envers le Parlement procède peut-être, après tout, d'une défiance envers votre propre majorité parlementaire

#### Plusieurs députés du groupe aocialiste. Mais oui !

M. Rogar-Gérard Schwartzenberg. J'ai le sentiment, monsieur le Premier ministre, que vous trouvez cette majorité chétive et fluette, incertaine et aléatoire. En recourant aux ordonnances, vous voulez vous délivrer du souci obsédant d'avoir à vérifier que, sur chaque texte de loi, vous avez bien une majorité. En effet, rien n'est moins sûr et rien ne serait plus lassant que d'essayer, chaque semaine, de rassembler les éléments épars, dispersés, disparates d'une majorité si courte, et sans doute si rétive.

Au fond, vous voulez vous épargner, si vous me permettez cette image, l'angoisse de devenir un nouveau maréchal de Soubise (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.), contraint de rechercher ses propres troupes une lanterne à la main, pour s'assurer chaque jour qu'il a bien encore une armée derrière lui. (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

- M. André Fenton. Vous, les radicaux, vous formez à peine une escouade !
- M. Roger-Gérard Schwartzenberg. C'est vrai, au fond, votre majorité ne se caractérise ni par le nombre ni par la cohésion. C'est vrai, elle est souvent un assemblage de clans rivaux, qui pensent déjà à d'autres échéances.

Alors, pour vous, monsieur le Premier ministre, mieux vaut en effet que cette majorité ne soit pas trop sollicitée, qu'elle ne prenne pas trop la parole, en risquant d'exprimer différends et divergences. Cela tombe bien car, en réalité, le seul type de majorité que vous sembliez affectionner, c'est la « majorité silencieuse ». (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais votre défiance ne se borne pas à l'Assemblée nationale. Elle s'étend à la plupart des instances de contrôle qui peuvent incarner un pouvoir indépendant vis-à-vis du Gouvernement.

Votre souci, c'est d'échapper autant que possible à toute forme de contrôle. Ainsi, avec les ordonnances, non seulement vous dessaisissez le Parlement, mais encore vous mettez à l'écart le Conseil constitutionnel, qui avait pourtant joué un rôle important en matière de nationalisations et de découpage des circonscriptions en Nouvelle-Calédonie. Là encore, vous semòlez chercher à faire l'économie d'un contrôle. Au fond, vous êtes logique avec vous-même : fuyant le contrôle parlementaire, vous fuyez aussi le contrôle juridictionnel.

Cette défiance s'étend de même à la Haute Autorité de l'audiovisuel, que vous voulez supprimer de toute urgence. Depuis sa création, en 1982, la Haute Autorité a fait, à plusieurs reprises, la preuve de son indépendance envers le Gouvernement. Cette indépendance vous fait-elle peur? Nous, nous l'avons toujours acceptée (Rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.), comme un témoignage nécessaire et salutaire de liberté. Vous, au contraire, vous voulez la détruire.

Oui, vous êtes le Gouvernement de la défiance, défiant envers tous les contrôles, envers tous les contre-pouvoirs, envers tout ce qui peut incarner l'indépendance et la liberté de jugement.

Permettez-moi aussi de vous dire que vous risquez d'être, si vous n'y prenez garde, le gouvernement du dogme.

Parce que nous avons été nous-mêmes au gouvernement de la France, nous savons qu'un pays ne se gouverne pas avec des solutions doctrinaires (Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.), qui seraient dictées par l'esprit de système et inadaptées à la complexité du réel.

Or la plate-forme R.P.R.-U.D.F. qui inspire votre programme procède souvent du dogmatisme, de la référence à des théories archaïques qu'il serait grand temps de reléguer au musée des idéologies. (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le Premier ministre, vous savez fort bien qu'on ne gouverne pas avec des théories, (Ah! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) avec des images d'Epinal, même si certains peuvent le souhaiter, mais qu'on gouverne dans le réalisme, le pragmatisme et la mesure. N'écoutez donc pas ceux qui, au sein même de votre majorité, se comporteraient en doctrinaires, en ultras du libéralisme économique, ceux qui se comporteraient en champions de l'orthodoxie et en activistes du dogme.

- M. le président. Résumez, monsieur Schwartzenberg!
- M. Roger-Gérerd Schwartzenberg. Vous avez mieux à faire que la dérégulation sociale, que le démantèlement du contrôle des prix, que la privatisation à tout-va, surtout celle des banques et des assurances nationalisées en 1945 et 1946, que la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et de l'autorisation préalable au licenciement.

N'écoutez pas les idéologues de votre propre camp et, pour diminuer leur pression, n'admettez pas que le Gouvernement de la France redevienne « le régime des partis », que dénonçait le général de Gaulle. (Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

- M. le président. Je vous prie de conclure, car vous avez largement dépassé votre temps de parole.
- M. Roger-Gérard Schwartzenberg. A cet égard, mesdames et messieurs de l'actuelle majorité, j'avoue ma surprise. Une tradition solidement établie de la Ve République voulait qu'on ne puisse être à la fois ministre et chef de parti. Il y a là une règle nécessaire, à laquelle nombre d'entre nous se sont pliés, y compris depuis mai 1981. Or, les nouveaux ministres entendent conserver leurs fonctions de président ou de secrétaire général à la tête de leurs formations respectives.

Un député du groupe du R.P.R. Qu'est-ce que ça peut vous faire ? Chacun chez soi !

M. Roger-Gérard Schwartzenberg. Il y a là un réel danger pour l'unité et l'e'ficacité du Gouvernement de la France, qui risque de devenir la simple juxtaposition de délégués de partis, dont chacun ferait valoir une tendance particulière avant de servir l'intérêt général. Je dirai pour conclure (Ah! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.), monsieur le Premier ministre, que vous risquez d'être aussi le Gouvernement de la dérive, celui qui dérive de son chemin, qui s'écarte de sa direction initiale et des engagements pris.

Cinq jours après le 16 mars et malgré des engagements précis, vos amis politiques ont sollicité ou accepté les voix de l'extrême droite malgré les engagements solennels. Ils votent pour vous, vous votez pour eux! Ainsi s'additionnent les coïncidences, les connivences, les convergences. Ainsi se dessine, plus qu'une liaison passagère, un concubinage qui tend à devenir notoire. (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. – Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

- M. le président. Je vous prie de conclure. Ce n'est plus possible l
  - M. André Fanton. Il se croit encore à l'université!
- M. Rogar-Gérard Schwartzenberg. Je conclus, monsieur le président.

Cette dérive droitière, ces dérapages nous inquiètent. Comme ils inquiètent, au-delà même de la gauehe, au centre de notre vie politique, des électeurs qui ont pu finalement voter pour vous le 16 mars, mais qui ne souhaitaient ni un tel gouvernement, si orienté à droite, ni de telles alliances régionales, ni un tel discours, si proche des thèmes les plus conservateurs.

Dans ces conditions, vous comprendrez aisément, monsieur le Premier ministre, que les députés radicaux de gauche... (Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

- M. Michai Hannoun. Combien sont-ils?
- M. Roger-Gérard Schwartzenberg. ... ne puissent envisager de voter la confiance.
  - M. André Fanton. Terrible sanction !
- M. Roger-Gérard Schwartzenberg. Le 16 mars, des millions de Françaises et de Français ont soutenu les listes « Pour une majorité de progrès ». Aujourd'hui, au-delà même des électeurs socialistes et radicaux de gauche, ils sont encore des millions (Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) qui peuvent nous rejoindre vous le verrez prochainement attachés comme nous aux valeurs de liberté et de tolérance, de dialogue et de solidarité.

Oui, ils peuvent, ils doivent nous rejoindre pour sormer avec nous un très large rassemblement qui sera la majorité de demain. Celle de la liberté. Celle de la justice. Celle de l'espérance. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

- M. le président. La parole est à M. Jean Le Garrec, pour quinze minutes.
- M. Jean Le Garrec. Monsieur le Premier ministre, j'interviendrai plus précisément sur vos projets de dénationalisation.

Dans un monde instable et difficile, nous vivons une formidable accélération des mutations d'ordre technique, industriel ou culturel. Ces mutations terribles non seulement par leur rapidité et leur profondeur, mais aussi par la brutalité des mouvements, servent, d'une manière impitoyable, de révélateur tant de nos forces, qui sont réelles, que de nos faiblesses.

Ces faiblesses, nous les avions analysées avant 1981. Elles étaient la résultante de retards cumulés, d'imprévoyances des gouvernements qui nous avaient précédés, du manque de courage pour assumer les décisions difficiles dans les années 1970. Ces faiblesses, nous en avions fait, monsieur le Premier ministre, l'inventaire minutieux : vieillissement d'une partie de l'appareil productif par manque d'investissements, inadaptation des qualifications professionnelles, absence de liaison entre l'Université et l'industrie, mobilisation insuffisante des salariés comme porteurs d'une capacité créatrice et d'une volonté de responsabilité, enfin, insuffisance d'adaptation du système bancaire à une politique industrielle. Comme le disait Pierre Bérégovoy, il fallait réconcilier la banque et l'entreprise.

Il faut dire les choses clairement : nul ne peut nier que ces faiblesses structurelles étaient la marque du secteur industriel et bancaire que nous avons nationalisé en 1982. La réalité était même parfois plus sévére que nous le pensions ; je pourrais, par exemple, faire état d'une insuffisance criante des outils de prévision et de l'absence d'une véritable politique sociale prévoyante anticipant les difficultés. Cela permettait à un grand journal économique anglais d'écrire que nous avions nationalisé les erreurs de nos prédécesseurs pour les corriger.

Seule la puissance publique avait la possibilité de prendre le relais indispensable et d'assurer les efforts nécessaires avant qu'il ne soit trop tard, d'autant que, pour quelques situations précises, nous étions à la limite même de ce « trop tard », c'est-à-dire de l'abandon. Il nous fallait agir vite, clairement, dans des conditions juridiques incontestables; la politique que nous mettions en place était fondée non sur un a priori idéologique, mais sur une vision précise de l'intérêt national et des réponses nécessaires pour que notre pays relève les défis technologiques.

Le débat était rendu nécessaire par un stict respect de l'article 34 de la Constitution. Il a eu lieu pendant des semaines et des mois – je suis, avec quelques autres, bien placé pour m'en souvenir – et nous avons été souvent à l'extrême limite de l'obstruction. Cela comptait peu, car il était fondamental d'assurer le respect total des prérogatives et des pouvoirs de la représentation nationale. Il était primordial que cette réforme suive la voie législative normale. Nous voulions la clarté dans nos engagements.

Ces quelques remarques constituent, monsieur le Premier ministre, la toile de fond du débat qui va s'engager.

Pour résumer cette analyse, je reprendrai l'expression employée par Lionel Jospin dans son intervention du 19 novembre 1985: Oui, la constitution d'une économie mixte par le développement du service public a constitué et reste une réponse originale aux faiblesses de l'économie française. » Encore fallait-il se donner les moyens pour faire du service public le « fer de lance » d'une politique industrielle et commerciale, comme le disait le Premier ministre Pierre Mauroy, le 13 octobre 1981. Tel a été le cas: respect de l'autonomie des entreprises, choix de femmes et d'hommes pour l'exercice des responsabilités de direction sur le seul critére de compétence – et vous avez dû le reconnaître – effort de la puissance publique pour dégager les moyens financiers nécessaires, pourtant dans un contexte difficile.

Je ne citerai que quelques chiffres.

Alors que les cinq groupes nationalisés en 1982 n'avaient accru leurs fonds propres que de 1,6 milliard de francs entre 1974 et 1931, ils ont reçu, en trois ans, 16 milliards de francs de capitaux. Les résultats sont visibles, réels, nui ne peut le nier.

#### M. Jean-Marie Daillet. Et Renault?

M. Jean Le Garrec. Cela vaut également pour le bilan puisque les entreprises nationales qui totalisaient presque 7 milliards de francs de déficit en 1982 ont dégagé 4,7 milliards de bénéfices en 1984.

Cela est encore vrai pour la recherche, dans laquelle les entreprises nationales figurent au premier rang avec 60 p. 100 de l'effort consenti par l'ensemble de l'industrie en 1984.

Cela est vrai aussi pour le commerce extérieur : en 1984, l'excédent commercial du secteur public a approché les 100 milliards de francs, contre 70 en 1982. Vous savez d'ailleurs que, lorsque des négociations commerciales s'engagent à l'étranger, l'appartenance au secteur public, loin d'être un handicap, est souvent un atout supplémentaire.

Il faut également mettre à l'actif de l'extension du secteur public des redéploiements stratégiques qui ont permis de remettre à niveau l'informatique, la chimie et, demain, l'électronique. De même, ont été introduites des méthodes de gestion conformes aux exigences internationales de prévision et de compétitivité.

Alors que certains craignaient le choc des nationalisations, celles-ci ont, au contraire, secoué routine et sclérose. Une ambition collective s'est souvent dégagée au fil des années : de l'abandon on passe à l'ambition, de l'inquiétude à la volonté de gagner.

Au-delà du seul descriptif technique, moins visible peutêtre, la transformation des comportements sociaux dans l'entreprise constitue une avancée considérable pour l'avenir. La loi sur la démocratisation du secteur public est probablement une réforme capitale, car l'entreprise moderne doit avoir, au quotidien, le souci de mobiliser l'intelligence, les gisements de productivité et d'invention des salariés. Plus de 75 p. 100 des salariés – pourcentage considérable – ont participé aux élections pour désigner leurs administrateurs et plus de 1 400 administrateurs, cadres, employés, ouvriers, participent aux conseils d'administration des différentes sociétés.

Attentifs, efficaces, responsables, ils se sentent parties prenantes d'une action et d'une réflexion qui les concernent.

Compte tenu des indications que nous pouvons avoir et sous réserve d'une information complète, il semble que dans votre projet – et je suis prudent – vous reconnaissiez, aprés l'avoir beaucoup critiqué, le bien-fondé de cette avancée. S'agit-il d'une conversion tardive? J'ai pourtant en mémoiré les déclarations définitives de certains de vos amis, ainsi que, sur ce point précis, votre engagement électoral pour l'abrogation immédicée de la loi sur la démocratie économique. Mais vous nous avez habitués à de telles volte-face dans vos déclarations qu'il nous faudra attentivement vérifier vos intentions.

Dans votre déclaration, monsieur le Premier ministre, vous avez précisé votre volonté de dénationaliser le secteur concurrentiel, quelle que soit la date de la nationalisation. Quelles sont vos raisons ? Des raisons d'efficacité ? Certainement pas. Cela relève du simple bon sens : si ces entreprises fonctionnent bien et ont des résultats positifs, une volonté offensive, une capacité à se développer, donc à créer des emplois, le plus sage serait de ne rien faire, sinon de se féliciter de leur réussite ; si elles connaissent des difficultés, je ne vois pas en quoi la dénationalisation constituerait une réponse.

Comment comprendre les raisons, les impératifs qui font que ce qui était vrai hier pour le général de Gaulle ne l'est plus aujourd'hui? En définitive, monsieur le Premier ministre, votre engagement obéit à des raisons de principe. Vous agissez plus par dogmatisme qu'au nom de l'intérêt général. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. – Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Enfin, il faudra débattre au fond, en prenant le temps nécessaire pour un sujet qui concerne des centaines de milliers de salariés. L'obstruction pratiquée avec beaucoup de dynamisme par vos amis était détestable et contraire à l'intérêt et à l'image de l'Assemblée nationale. Nous l'avons assumée et respectée. J'ai l'impression qu'ayant beaucoup péché, vous croyez vous faire absoudre en affichant une vertu excessive et en décidant d'expédier ce débat au pas de charge, j'oserais presque dire à la hussarde.

#### M. Pierre Ortet. Très bien 1

M. Jeen Le Garrec. Il faut que le Parlement délibère en prenant le temps nécessaire, d'autant que vos intentions sont floues, imprécises, vagues sur bien des points. Vous vous devez de préciser non seulement les modalités, mais aussi les objectifs visés. Il n'a jamais été question dans votre intervention ni de politique industrielle, ni de recherche, ni d'avenir, si ce n'est en termes généraux et au travers de pieuses déclarations d'intention. Il vous faudra être plus précis sur tous ces sujets.

Pour conclure (Ah! sur plusieurs bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.), je répéterai que l'efficacité du secteur public n'est pas contestable. Elle est inscrite dans les faits, dans les chiffres, dans les avancées techniques et commerciales. Elle est le résultat de bien des efforts, d'un travail opiniâtre, d'une volonté de dégager les moyens nécessaires. Je tiens donc à rendre hommage à tous ceux qui participent à cette construction. Cadres, ouvriers de production, employés ont, en effet, vécu parfois des moments difficiles, car les mutations sont souvent impitoyables; mais ces femmes et ces hommes savent que rien ne se fait sans effort et sans passion.

Vous avez combattu cette politique. Elle a été menée sans vous. Nous sommes fiers des résultats acquis. Croyez bien, monsieur le Premier ministre, qu'au nom de l'intérêt national, en reconnaissance des efforts engagés, au nom des passions que je viens d'indiquer, nous combattrons résolument votre politique d'abandon et de renoncement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le précident. La parole est à M. Olivier Stirn. (Vives exclamations, huées et sifflets sur de nombreux bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Mes chers collègues, chacun a le droit d'être écouté.

- M. Pierre Mezeaud. Mais pas d'être entendu!
- M. Ollvier Stirn. Je vous remercie, monsieur le président. Monsieur le Premier ministre, vous avez une majorité réelle, que personne ne conteste...
  - M. Hector Rolland. Ah bon?
- M. Olivier Stirn. ... mais c'est une majorité courte. On aurait donc pu s'attendre que, avec cette majorité étroite,...
- M. Pierre Micaux. Olivier, tu nous manques! (Rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
  - M. Pierre Mazeaud. Il va revenir l
- M. Olivier Stirn. ... vous pratiquiez une politique d'ouverture, une politique qui marque votre volonté de respecter cette majorité qui vous a porté au pouvoir. Or nous assistons au contraire, depuis trois semaines, à un raidissement, à un durcissement, à la « droitisation » de votre politique et de votre majorité. (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
  - M. Henri Bouvet. Collabo I
- M. Olivier Stirn. Cela peut être illustré par plusieurs exemples.

D'abord, vous aviez annoncé – et le pays s'en était félicité – que nous ne feriez pas d'alliance, d'entente (Rires et exclamatians sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.), de quelque manière que ce soit, avec le Front national. (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.)

Plusieurs députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Pas vous ! Pas vous !

M. Olivier Stirn. Que cela vous gêne ou pas, c'est la vérité. Tel était d'ailleurs votre droit, comme c'est votre droit de vous entendre maintenant avec le Front national. Mais, alors, il ne fallait pas prétendre que vous ne le feriez pas. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Vous avez commencé à vous soustraire aux engagements que vous aviez pris, lors des élections régionales (Nouvelles protestations sur les mêmes bancs). Dans ces élections, en effet, chaque fois que l'appoint du Front national était nécessaire, des ententes ont été conclues, même par écrit.

- M. Henri Bouvet. C'est dur d'être dans l'opposition !
- M. Olivier Stirn. lei même, à l'Assemblée, nous avons vu, à plusieurs reprises, l'appoint que le Front national vous apportait...

Un député du groupe du R.P.R. Appoint toi-même!

- M. Olivier Stirn. ... même quand cela n'était pas nécessaire. (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) Cela a été le cas pour l'élection de certains des viceprésidents. Cela a été le cas, encore plus nettement, dans les commissions où un certain nombre de présidents ont été élus avec l'apport de ses voix. On a vu ainsi le Front national distribuer des bons points, des satisfecit... (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.)
  - M. Michel Hennoun. Et c'est lui qui dit cela!

Plusieurs députés du groupe U.D.F. C'est honteux! (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

- M. Olivier Stirn. ... à un certain nombre de députés en raison des positions qu'ils avaient prises. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. Vives interruptions sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
  - M. le président. Je vous en prie!
- M. Olivier Stirn. Je comprends, messieurs, que cela vous gêne, mais c'est un fait.

Par ailleurs, il y a, dans la manière dont les engagements économiques et sociaux ont été pris, une volonté de servir certains intérêts et de prendre, à l'égard de l'ensemble des salariés, qu'ils soient fonctionnaires ou qu'ils appartiennent au secteur privé...

- M. Hector Rolland. Dites « des travailleurs » !
- M. Olivier Stirn. ... une attitude qui montre bien où sont ceux qui guident vos orientations.

Nous pouvons le constater avec les dénationalisations que vous proposez...

- M. Hector Rolland. Il ferait mieux de se taire !
- M. Olivier Stirn. ... puisque vous voulez même revenir sur celles prévucs par le général de Gaulle. (Vives protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
  - M. Hector Rolland, Caméléon !
- M. Olivier Stirn. Le Président de la République a eu raison de préciser qu'il refuserait de signer les ordonnances qui iraient dans ce sens. Vous serez donc obligés, si vous voulez les faire passer, de revenir devant le Parlement, ce qui a l'air de vous gêner.

On constate également cela dans les mesures d'accompagnement de la dévaluation. Les Français auront moins d'argent puisque celui-ci a été dévalué et si cela profite aux entreprises, tant pis pour les salariés, tant pis pour les fonctionnaires : eux, n'auront pas d'augmentation!

- M. le président. Veuillez conclure, mon cher collègue.
- M. Olivier Stirn. On a vu également une dérive droitière.... (Vives protestations, interruptions et claquements de pupitres sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Applaudissements sur les bancs des socialistes.)
- M. le président. Laissez M. Stirn conclure. (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- M. Olivier Stirn. Ces cris et ces protestations, monsieur le président, montrent que ceux qui les proférent n'ont pas d'autres arguments à opposer et la portée qu'ils peuvent avoir ! (Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.)

Face à ce gouvernement et à cette majorité, fermés sur eux-mêmes mais ouverts aux suffrages du Front national, (Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.), le parti socialiste a su, lui, montrer son esprit d'ouverture et de rassemblement. Que cela vous gêne ou pas, c'est un fait l (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Claquements de pupitres sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

- M. Pierre Mazeaud. Cela ne nous gêne pas !
- M. le président. Concluez, monsieur Stirn, vous avez dépassé votre temps de parole!
  - M. Olivier Stirn. Je conclus.

Le jour viendra, plus vite que vous ne le pensez... (Rires sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

- M. Jeen-Jack Salles. Tu l'auras ta veste !
- M. Olivier Stirn. ... où une majorité de progrès tournée, elle, vers une société plus juste qui nermettra de redonner à notre pays l'image qui fait sa réputation (Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R. et du groupe U.D.F.), se réunira autour des socialistes et rejettera ce gouvernement de droite qui n'aura, pour affirmer son programme, qu'un temps si court qu'il devra gouverner par ordonnances en s'appuyant sur les cris de ceux qui devraient le soutenir. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. Huées sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- M. le président. La parole est à M. Henri Fiszbin, demier orateur inscrit.
- M. Hanri Fiszbin. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, mon intervention a pour objet d'exposer brièvement quelques-unes des raisons qui conduisent le député communiste unitaire que je suis... (Rires sur les bancs des groupes communiste, du R.P.R. et U.D.F.)
- De nombreux députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Et unique !
  - M. Georges Hage. Homme de peu de foi l
- $\mathbf{M.}$  Roland Nungesser. If forme un intergroupe avec  $\mathbf{Stim}$  !
- M. Henri Fiszbin. Mon intervention a pour objet d'exposer quelques-unes des raisons qui conduisent le député communiste unitaire que je suis (Rires sur les bancs des groupes communiste, du R.P.R. et U.D.F. Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste), à vous refuser, monsieur le Premier ministre, la confiance que vous réclamez. (Ah! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Des millions d'électeurs communistes de notre pays ont adhéré, au nom de leur propre valeur, à l'action que la gauche a conduite durant cinq années à la tête du Gouverne-

ment et ils manifestent aujourd'hui leur confiance et leur soutien au Président de la République. Ils ont conscience que l'avenir de la culture, dont ils sont porteurs et qui est une composante historique du paysage politique français, est dans la gauche, dans les réalisations des grands desseins émancipateurs que celle-ci personnifie. Votre politique, monsieur le Premier ministre, est à l'opposé de leurs aspirations.

Je suis l'élu d'un département longtemps représenté par Virgile Barel, grande figure du communisme...

M. Jaan-Jack Salles. Stalinien, comme toi !

Mme Muguette Jacquaint et M. Georges Hage. Non, pas vous I

M. Henri Fiszbin. Ces nombreuses manifestations d'intolérance et ce refus d'accepter le débat démocratique n'honorent absolument pas ceux qui s'en rendent coupables. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Je suis l'élu d'un département qui a longtemps été représenté par Virgile Barel, grande figure du communisme...

- M. Jean-Jack Salles. C'est un stalinien qui dit ça ?
- M. Henri Fiszbin. ... et qui fut un doyen estimé de notre assemblée.
  - M. Guy Bêche. Tout à fait !
- M. Hanri Fiszbin. Depuis que mon illustre prédécesseur a cessé de sièger sur ces bancs, voilà huit ans, il n'y a plus eu de député communiste dans les Alpes-Maritimes.

Mon élection renoue donc avec une heureuse tradition.

En m'opposant à votre politique, j'ai la volonté d'inscrire mon action dans la tradition de Virgile Barel qui a toujours su faire rimer « lutter » et « rassembler » et qui fut toujours, en 1936 comme à l'époque du programme commun, le député de l'union.

Il n'y a, dans le refus de vous apporter notre confiance, nul a priori. Il suffit, monsieur Chirac, de vous avoir entendu cet après-midi pour être convaincu que le monde du travail a plus que jamais besoin de s'unir et d'agir pour préserver ses droits et ses conquêtes.

Vous voulez utiliser la procédure des ordonnances et, pour justifier votre démarche, on se réfère au gouvernement Mauroy. Mais c'est faire bon marché du fait que la gauche a eu recours aux lois d'habilitation pour construire alors que toute votre démarche s'apparente au contraire à une entreprise de démolition. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

En 1981, la gauche était pressée d'instaurer les trente-neuf heures, le droit à la retraite à soixan e ans, la cinquiènie semaine de congés payés, les chéques-vacances, le temps partiel et d'autres mesures bénéfiques aux salariés.

- M. Henri Bouvet. Les nouveaux pauvres!
- M. Henri Fiszbin. Elle mobilisait son énergie en faveur du progrès social.
  - M. Jeen-Jack Selles. Et les trois millions de chômeurs!
- M. Henri Fiezbin. Pour vous, à l'inverse, rien n'est plus urgent que de revenir en arrière et le symbole de votre politique, c'est la mise en pièces des droits des travailleurs, la privatisation, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes.

Vous vous accrochez à la fiction selon laquelle il faut être sourd aux besoins des femmes et des hommes qui servent l'économie pour que celle-ci fonctionne bien.

Vous considérez a priori que les intérêts légitimes des travailleurs sont contraires aux besoins des entreprises, que vous confondez d'ailleurs allégrement avec ceux du patronat. Au sens strict du mot, vous représentez ce qu'il y a de plus conservateur dans la société française.

- M. Hector Rolland. Et vous, de plus destructeur!
- M. Henri Fiezbin. Vous voulez faire croire que le libre fonctionnement du marché, affranchi des contraintes sociales, suffit à garantir le progrès. Or, il est prouvé que le laisserfaire que vous voulez accorder au patronat est àntinomique avec la modernisation de l'industrie et le redressement du pays.
  - M. Michel Debré. Prouvez-le!

- M. Henri Fiszbin. En vérité, vous êtes passéiste et vous puisez vos références idéologiques dans les dogmes défraîchis du siècle dernier. A une époque où tout pousse la société à plus de responsabilité, plus de solidarité, plus d'égalité, plus de justice sociale...
  - M. Michel Hennoun. Et moins de communisme!
- M. Hunri Fiszbin. ... votre néo-libéralisme va à contre-sens de l'histoire.

Les années que nous venons de vivre ont ouvert une nouvelle étape historique. La candidature de la gauche à la direction des affaires du pays est désornais légitimée tout à la fois par sa compétence, son esprit de responsabilité, son sens de l'intérêt national et ses motivations morales et sociales. Vous ne pourrez plus jamais effacer la démonstration qui en a été faite.

Vous avez beau, monsieur le Premier ministre, conscient de la fragilité de votre majorité et de la vigilance du monde du travail, prendre des précautions et jouer au maximum de la rondeur de M. Séguin et de M. Balladur, votre politique qui heurte les aspirations les plus profondes de notre peuple rencontrera, n'en doutez pas, l'opposition qu'elle mérite.

Les Français découvriront très vite que, décidément, votre libéralisme, cela ne marche pas (Protestations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)...

- M. le président. Monsieur Fiszbin, concluez ! Vous avez dépassé votre temps de parole.
- M. Henri Fiszbin. ... et que la solution d'avenir, c'est la reconquête, le plus rapidement possible, d'une majorité de gauche.

Je conclus. (Ah! sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

Je me félicite de participer, avec toutes les forces de progrés, toutes les forces révolutionnaires, à la construction du grand rassemblement qui doit maintenant changer le cours des choses.

- M. Giscard d'Estaing...
- M. le président. Monsieur Fiszbin, concluez je vous prie; vous avez dépassé votre temps de parole! (Protestations sur les bancs du groupe socialiste. Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- M. Fiszbin conclut dans le silence ! Sinon il se plaindra d'avoir été interrompu sans arrêt et de n'avoir pas pu utiliser ses cinq minutes.
  - M. Fiszbin a trente secondes pour conclure.
- M. Henri Fiszbln. M. Giscard d'Estaing s'est inquiété, cet après-midi, de savoir s'il existait encore des partisans du socialisme. Soyez tranquilles, mesdames, messieurs de la droite, nous sommes nombreux, très nombreux, à déterminer notre action par la volonté d'ouvrir dans notre pays la voie à la société socialiste, démocratique dont la France a besoin. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.
- M. le Premier ministre. Quelques mots, monsieur de président, mesdames, messieurs, non pas pour compléter le discours déjà long dans lequel, cet aprés-midi, j'ai exposé à l'Assemblée nationale le programme du Gouvernement, mais pour répondre et formuler quelques observations sur les interventions qui ont été prononcées à la tribune.

Monsieur Jospin, en vous écoutant, avec attention, je me suis demandé si la campagne électorale était bien terminée. Il faut que nous soyons tous convaincus qu'elle l'est.

- M. Lionei Jospin. J'en suis d'accord!
- M. le Premier ministre. Car nous avons aujourd'hui un impérieux besoin de traiter les affaires avec sérieux, de ne pas nous interroger sur les pensées ou les arriére-pensées des autres. Cette majorité qui existe aujourd'hui sera solide et aura l'occasion de vous le prouver. (Applaudissements sur les bancs des groupes R.P.R. et U.D.F.) De toute façon je n'ai pas observé que la majorité qui avait été êtue en 1981 ait fait preuve d'une solidité telle que cela puisse vous donner l'autorisation d'ironiser sur celle d'aujourd'hui. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Cinq ans, monsieur le Premier ministre, cinq ans !

M. le Premier ministre. Je parlais de la majorité formée par les socialistes et les communistes, partie pour gouverner et qui, hélas l a éclaté.

Je vous rassure tout de suite : cette majorité est solide et

déterminée. Mais ce n'est pas le problème du jour.

J'aurais souhaité que vous présentiez des propositions à mettre en face de celles que j'ai énoncées. Mais, pas plus qu'au cours de la campagne électorale, le parti socialiste, peut-être usé par le pouvoir (Rires sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Lionel Jospin. Regardez-le!

M. le Premier minietre. ... n'a été en mesure aujourd'hui de proposer quelque chose. Je vous ai entendu critiquer, Cest vrai ; je ne vous ai rien entendu proposer. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) Vous devriez faire un effort d'imagination l

M. Guy Báche. C'est vous qui gouvernez!

M. le Promier ministre. En effet, au bout de cinq ans d'exercice du pouvoir, la situation dans laquelle vous laissez la France...

Plusieurs députés du groupe socieliste. Est très bonne !

- M. le Premier ministre. ... n'est pas bonne, et ce à plusieurs points de vue. (Aprilaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)
- M. Gérard Collomb. Et vous, comment allez-vous la laisser?
- M. le Premier ministre. Jamais, dans son histoire récente, la France n'a connu, par rapport à ses principaux partenaires, un recul de compétitivité aussi fort que celui qui a caractérisé les cinq dernières années. (Applaudissements sur les boncs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

De nombreux députés du groupe socialiste. C'est faux !

M. le Premier ministre. Jamais la France n'a connu une période de si faible investissement par rapport à ses voisins.

Jamais la France n'a connu une période où l'emploi s'est autant dégradé par rapport à ses voisins. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Jamais la France n'a eu un taux d'épargne aussi bas que celui qu'elle a aujourd'hui.

Plusieura députés du groupe socialiste. Mais c'est

M. le Premier ministre. Jamais le différentiel des taux d'intérêt n'a été comparable à celui que nous connaissons.

Pour ne prendre que ces quelques exemples, monsieur Jospin, je pense que vous devriez être plus modeste dans vos critiques,...

M. André Laignel. Tout ce que vous dites est faux! Recalé!

M. le Premier ministre, ... à l'encontre de ceux qui veulent une autre politique pour plus de justice.

Mme Yvette Roudy. Mais vous régressez!

M. le Premier ministre. Or, celle-ci concerne d'abord et avant tout ceux qui veulent travailler et qui aujourd'hui ne le peuvent pas. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

L'expérience socialiste a échoué. Et c'est d'ailleurs le jugement qu'une large majorité de Français a exprimé. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous disiez que notre majorité était courte,...

Plusinurs députés du groupe socialiste. Oui !

M. le Premier ministre. ... ce qui est vrai !

Plusiaurs députés du groupe socialista. Ah !

M. le Premier ministre. Mais permettez-moi de vous dire que votre minorité est plus courte encore. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Car jamais dans l'histoire récente de nos élections - et je ne la qualifie pas de ce point de vue par rapport à la majorité - aussi peu de voix se sont

portées sur les partis dits « de gauche », ce qui prouve bien la sanction que le peuple français a voulu infliger à l'expérience socialiste. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

Faites donc un effort d'imagination, trouvez les voies d'une idéologie plus adaptée aux exigences du monde moderne et plus respectueuse des libertés (Rires sur les bancs du groupe socialiste) et de la dignité des hommes de notre nation. (Exclamations sur les mêmes bancs.) Dès lors, sur la base de propositions nouvelles, peut-être pourrez-vous exprimer des critiques fondées. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Mme Louise Moreau. Ni hier I

M. le Premier ministre. M. Giscard d'Estaing m'a posé une question et a formulé certaines observations.

A la question, je répondrai de la façon la plus positive. Elle portait sur l'intention du Gouvernement d'abroger trois textes qui, à des titres différents, sont inadaptés et paralysent notre économie et notre société. Il s'agit des ordonnances de 1945 sur les prix. Il s'agit de la loi Quilliot qui a complétement paralysé la construction (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste) et explique, pour une large part, la crise du logement que nous connaissons aujourd'hui. Lorsque j'étais Premier ministre, il y a de cela une douzaine d'années, nous construisions 550 000 logements par an, mais de vos bancs s'élevaient des protestations parce que, disiez-vous, cela n'était pas suffisant. En 1985, quelque 280 000 logements auront été construits. Il doit bien y avoir une explication à cela et qui ne tient pas à une satisfaction excessive des besoins. Alors oui, M. Giscard d'Estaing a eu raison de souligner que parmi les éléments qui paralysent notre économie, et dont vous avez été les auteurs par idéologie, et qu'il conviendra d'abroger, il y a la loi qui est appelée loi Quilliot.

De même, la loi Savary qui paraît aujourd'hui condamnée par la quasi-totalité des enseignants, sauf, c'est vrai, les com-

munistes, doit être rapidement abrogée.

M. Giscard d'Estaing a demandé dans quelle mesure la nouvelle majorité pouvait être assurée que le Gouvernement appliquerait l'ensemble de la plate-forme U.D.F.-R.P.R. Eh bien, je lui réponds, et au-delà de lui, à l'ensemble de cette majorité, que le Gouvernement a l'intention d'appliquer à la lettre l'ensemble d'une plate-forme...

#### Plusieurs députés du groupe socieliste. Chiche!

M. le Premier ministre. ... qui a été mûrement réfléchie, élaborée en commun, soumise aux meilleurs experts (Rires sur les bancs du groupe socialiste) et qui répond aux exigences d'un monde moderne et d'une société de liberté. Nous nous sommes, tous ensemble, engagés devant les Français à développer cette politique et il va de soi que nous le ferons sans aucune espèce de réserve ou d'omission. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) Et nous le ferons en étam soutenus par une majorité unie qui nous donne – et M. Giscard d'Estaing a eu raison de le souligner aujourd'hui – notre légitimité.

Plusieurs députés du groupe aocialiste. Et le communique de M. Barre ?

M. le Premier ministre. Si l'Europe a été, semble-t-il, quelque peu absente des propos tenus pendant la campagne électorale – encore que cela ne soit pas exact pour ce qui concerne les miens – cela ne doit pas faire douter un seul instant de la volonté du Gouvernement de mettre tout en œuvre pour faire progresser la construction indispensable de l'organisation de l'Europe unic, notamment sur le plan monétaire.

Je voudrais remercier M. Giscard d'Estaing (Rires sur les bancs du groupe socialiste) de ce qu'il a dit sur les conditions dans lesquelles a été réalisé l'ajustement monétaire de dimanche dernier. Cet ajustement monétaire est effectivement la première facture que nous devons régler en solde de la gestion socialiste. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) Les conditions...

#### M. François Loncle. Scandaleuses!

M. le Premier ministre. ... dans lesquelles il a été réalisé, les réactions des marchés, les rentrées considérables et sans précédent dans aucune des dévaluations faites depuis très, très longtemps, ont montré qu'il correspondait à une nécessité et qu'il avait suscité la confiance internationale si néces-

saire à la France pour engager une nouvelle politique. Je remercie M. Giscard d'Estaing, expert s'il en est dans ces domaines (Rires sur les bancs du groupe socialiste), d'avoir bien voulu apporter le témoignage de son expérience. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

M. François Loncia. C'est du théâtre de boulevard!

M. le Premier miniatre. Je lui répondrai enfin sur le dernier point qu'il a soulevé.

La taxe Intérieure sur les produits pétroliers vient de provoquer bien des commentaires. Le Gouvernement n'est pas partisan d'une augmentation de cette taxe pour quelques raisons simples.

D'abord, nous avons sans aucun doute intérêt à laisser agir normalement le marché et à ne pas prendre les détours précédemment évoqués. Ensuite, parce que nos principaux partenaires, et notamment l'Allemagne, n'ont aucune intention d'augmenter la taxe intérieure sur leurs propres produits pétroliers, taxe qui est déjà inférieure à la nôtre. Une attitude différente de notre part ne manquerait pas de se traduire par une amorce supplémentaire de décalage en termes de prix, ce contre quoi nous devons lutter. En effet, la lutte contre l'inflation reste, sur le plan économique et financier, la priorité essentielle de l'action du Gouvernement. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du R.P.R.)

- M. André Laignel. Ils ne sont pas convaincus !
- M. le Premier miniatre. M. Le Pen a essentiellement parlé du mode de scrutin. Il a souhaité que soit grande et forte cette France qu'il a dit aimer, ce dont personne ne peut douter et ce qui est le cas de tous ceux qui sont ici, sur quelque banc qu'ils siègent.

Mais pour être forte et grande, la France doit être gouvernée. Pour cela, dans une démocratie parlementaire, il faut une majorité.

- M. Clément Théaudin. Vous l'avez!
- M. le Premier ministre. Et pour avoir une majorité, il faut un scrutin qui permette démocratiquement de la dégager.
  - M. François Loncle. Il se contredit !
- M. le Premier ministre. Or le scrutin proportionnel, nous le voyons partout, soit dans les régions, soit à l'étranger, rend trés difficile, là où il est de règle, la stabilité de l'exécutif et la conduite des affaires de l'Etat. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Partout, il se traduit par un risque considérable de paralysie des pouvoirs publics qui va exactement à l'encontre des exigences de la grandeur du pays. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

C'est la raison pour laquelle le scrutin majoritaire fait, à nos yeux, partie intégrante des institutions de la Ve République qui ont rendu à la France la capacité d'être gouvernée, y compris dans des situations d'alternance.

Nous reviendrons done au scrutin majoritaire,...

- M. Henri Emmanuelli. Oh mon Dieu !
- M. le Premier ministre. ... non pas pour nous faire plaisir, non pas pour faire plaisir à telle ou telle fraction de l'électorat, ...

### Plusieurs députés socialistes. Mais si !

M. le Premier ministre. ... mais simplement, quelles que soient les circonstances – nous en fûmes victimes en 1981 – parce que le scrutin majoritaire est le seul, comme le prouvent toutes les grandes démocraties anglo-saxonnes, qui soit susceptible de répondre aux exigences à la fois de la démocratie et de la conduite d'une grande nation moderne, dans la grandeur et dans la dignité. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Je remercie M. Pierre Messmer du soutien qu'il apporte avec son groupe à mon Gouvernement. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous riez, messieurs, mais je vais vous faire une confidence. (Ah! sur les bancs du groupe socialiste.)

En 1974, lorsque j'ai été nommé Premier ministre, j'ai succédé à M. Pierre Messmer. Je viens de nouveau d'étre nommé Premier ministre et mon prédécesseur est socialiste. Eh bien l permettez-moi de vous dire que, lorsque j'ai été nommé en 1974, j'ai trouvé la France dans une situation économique et un état de dignité politique qui n'avaient rien à voir avec ce que je trouve aujourd'hui! (Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Je tiens à en rendre témoignage à M. Pierre Messmer!

De tous les problèmes qu'il a évoqués, je ne reviendrai que sur celui qui concerne cet élément essentiel de la stabilité de notre société qu'est la sécurité des personnes et des biens.

Je tiens à lui dire, à lui qui a assumé les plus hautes responsabilités dans ce domaine, que le Gouvernement fera en sorte de se doter des moyens nécessaires, techniques, juridiques, humains, financiers, qui nous permettront d'améliorer rapidement la situation de la sécurité des personnes et des biens, qui n'est autre que la première des libertés.

On nous parle beaucoup des libertés, on nous parle beaucoup de la réduction des inégalités mais, la première des libertés, c'est la sécurité, c'est celle d'aller, de venir et de posséder sans être agressé ou détroussé. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Pour cela, il faut s'en donner les moyens et la situation qui est celle de 1986 est considérablement dégradée par rapport à celle que vous avez trouvée en 1981.

- M. Joseph Menge. C'est faux !
- M. le Premier ministre. Permettez au maire d'une grande ville que je suis d'en porter témoignage. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) D'ailleurs, personne, dans l'opinion publique, ne peut prétendre le contraire. (Applaudissements sur les bancs des groupes R.P.R. et U.D.F.)
- M. Schwartzenberg a évoqué le fait que le Parlement était dessaisi par les lois d'habilitation.

Mme Martine Frachon. Eh oui ?

- M. le Premier ministre. Je me permets de lui dire que je ne l'avais pas entendu se prononcer avec de tels accents lorsque ces lois d'habilitation ont été sollicitées, et d'ailleurs obtenues comme il était légitime,...
  - M. Henri Emmenuelli. Pas sur le mode de scrutin !
- M. le Premier ministre. ... par les deux gouvernements qui ont précédé le mien. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du R.P.R.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Pas sur la proportionnelle !

- M. Philippe Senmarco. Pas sur les nationalisations !
- M. le Premier ministre. Vous avez, monsieur Schwartzenberg, une réaction un peu tardive.

Vous avez par ailleurs évoqué de prétendus accords qu'aurait passés la majorité U.D.F.-R.P.R. avec le Front national.

#### Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai l

- M. le Premier ministre. Permettez-moi de vous dire, monsieur Schwartzenberg: pas vous, pas ça! (Applaudissements sur les bancs des groupes R.P.R. et U.D.F. Oh! sur les bancs du groupe socialiste.) Car, si je ne m'abuse, vous vous fondez, sur l'idée que vous vous faites, et que je partage, des droits de l'homme, de la liberté des peuples à disposer d'euxmêmes, d'une certaine notion de la dignité humaine. Cela ne vous a pas empêché, monsieur Schwartzenberg, de vous associer, pour arriver au pouvoir, avec les communistes qui, dans ce domaine, ne peuvent donner de leçons à personne. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) Alors, je vous répète, un peu de prudence. Pas vous l Pas ça! (Mêmes mouvements.)
- M. Le Garrec a parlé des nationalisations avec une émotion que je comprends parsaitement. Il n'en reste pas moins que les nationalisations ont prouvé, partout où elles ont été appliquées, leur nocivité.
- M. François Loncie. Vous perdez votre sang-froid ! C'est indigne d'un Premier ministre !
- M. le Premier ministre. Tout simplement parce que l'Etat n'est pas fait pour gérer des affaires. L'Etat est le garant d'un certain nombre de principes, de droits. Ce n'est pas le gérant des affaires des autres. L'expérience prouve que chaque fois que l'Etat intervient dans le domaine de la gestion, notamment dans le monde complexe et difficile que nous connaissons aujourd'hui, il le fait mal et à perte.
- M. Jean Le Garrec et M. André Laignei. C'est faux !

- M. le Premier ministre. Les nationalisations n'ont pas empêché des licenciements massifs puisque le secteur nationalisé, monsicur Le Garrec, a licencié proportionnellement davantage que le secteur privé durant ces cinq dernières années.
  - M. Jean Le Garrec. C'est faux i
- M. le Premier ministre. Le secteur nationalisé est celui par lequel la France a péché en matière d'investissement. (Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.) L'ensemble des investissements du secteur nationalisé a été négatif. (Mêmes mouvements.) Le secteur nationalisé a accumulé de lourdes pertes tout simplement parce que ce n'est pas un système économique normal. (Mêmes mouvements.)
- M. Gebriel Kaspereit. Monsieur le président, faites cesser ce vacarme!
- M. le président. Mesdames, messieurs, écoutez M. le Premier ministre!
- M. le Premier ministre. C'est la raison pour laquelle, quels que soient les bruits, nous procéderons à la privatisation des activités du secteur concurrentiel et, dussé-je vous faire de la peine, monsieur Le Garrec, nous le ferons quelle que soit la date de nationalisation. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Mme Yvette Roudy. On vous fait confiance!

- M. le Premier ministre. Avant de répondre à M. Fiszbin, je tiens à regretter que personne sur les bancs de l'opposition n'ait cru devoir évoquer la situation des régions les plus touchées par la crise dans notre pays, je veux parler des départements et territoires d'outre-mer. Là encore, l'héritage est lourd, l'opposition ayant voulu depuis cinq ans, forte d'une idélogie contestatrice, avoir une approche strictement politique...
- M. Gérard Collomb. C'est faux, elle était également économique!
- M. le Premier ministre. ... des problèmes de ces départements et territoires, approche qui a engendré la situation que nous constatons aujourd'hui. Je l'ai dit cet aprés-midi, notre intention est d'avoir une approche différente. Il n'est pas question pour nous de remettre en cause les institutions. Nous voulons, au contraire, faire en sorte que les lois de la République s'appliquent dans tous les départements et territoires, comme il se doit dans une grande nation moderne.

Mais notre approche sera également et surtout économique. L'effort que nous ferons pour développer l'activité et l'emploi dans ces départements et territoires d'outre-mer est d'autant plus nécessaire que, là encore, le bilan de la législature et du Gouvernement précédents est bien négatif.

M. Joseph Menge. On attend vos résultats ?

Cela me conduit à répondre à M. Fiszbin qui a évoqué les forces de progrès. Mais, monsieur Fiszbin, vous n'êtes pas les forces de progrès l (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) Il n'y a pas eu de progrès qui ait été obtenu par les forces que vous incarnez. Il n'y a pas eu de progrès depuis cinq ans. Il y a eu un recul, un retard. (Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste. - Vifs applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Quelle est la caractéristique aujourd'hui - et je réponds également à M. Lajoinie - de la situation de notre pays? C'est un pays dont un jeune sur quatre est au chômage, dont un jeune sur trois, s'agissant de filles, est au chômage, dont plus d'un actif sur dix est au chômage.

- M. François Loncle. Taisez-vous!
- M. le Premier ministre. Monsieur Fiszbin, nous avons siégé sur les mêmes bancs d'une autre Assemblée. Sérieusement, pouvez-vous me citer une inégalité qui soit plus dramatique que celle-là, une situation sociale qui soit plus condamnable que celle-là? (Protestations sur les bancs du groupe socialiste) Et qu'a-t-on fait depuis cinq ans?
- M. André Billardon. Qu'avez-vous fait quand vous étiez Premier ministre?
- M. le Premier ministre. Rien depuis 81 n'a été fait, si ce n'est de doubler le nombre de chômeurs dans notre pays (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) et de faire en sorte que la durée du chômage en France soit plus longue qu'ailleurs et frappe beaucoup plus

la jeunesse qu'ailleurs, avec l'immense risque de déstabiliser notre nation, de remettre en cause la cohésion nationale. (Exclomations sur les bancs du groupe socialiste.)

- M. André Billardon. Vous avez déjà été Premier ministre et vous avez doublé le chômage!
- M. le Premier ministre. C'est la raison pour laquelle notre ambition à nous, la clef de voûte de notre politique consiste précisément à réduire cette inégalité à côté de laquelle les autres ne sont rien. Cela exigera pour ce faire beaucoup plus de liberté, beaucoup plus de capacité à répondre aux défis du monde moderne pour le seul secteur qui puisse réellement créer des emplois, celui des entreprises. Car les emplois ne se créent nulle part ailleurs que dans les entreprises. C'est ainsi que nous réduirons cette inégalité l
  - M. Joseph Menge. On verra !
- M. le Premier ministre. Les seules vraies forces de progrés qui existent aujourd'hui dans notre pays, monsieur Fiszbin, ce ne sont pas celles qui sont enfermées dans des idéologies sclérosantes et qui ont fait la preuve de leur incapacité. Ce sont celles qui, avec réalisme et pragmatisme, veulent prendre à bras-le-corps le seul vrai problème auquel nous soyons confronté: celui du chômage des Français. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Pour cela, nous agirons avec toute la rapidité indispensable, parce qu'il y a urgence et avec toute la fermeté nécessaire.

- M. Guy Vadepied. On va voir l
- M. le Premier ministre. Nous ferons appel à tous les Français de bonne volonté pour qu'ils s'associent à cet effort de solidarité. C'est cela l'intérêt général et c'est à cela que nous convierons les Français.

C'est cette politique qu'une majorité responsable et unie est décidée à conduire, conformément aux engagements qu'elle a pris devant l'opinion publique, conformément au mandat qu'elle a reçu de la majorité du peuple. C'est cela qu'ensemble nous ferons demain, pour la France. (Vifs applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Debout l' Debout !

M. le président. Le débat est clos.

#### Explications de vote

M. le président. Nous en arrivons aux explications de vote.

La parole est à M. Pierre Joxe. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Debout! Debout!

- M. le président. Mes chers collégues, je vous recommande d'écouter les explications de vote dans le silence. On y gagnera en dignité pour l'Assemblée et en temps pour tout le monde.
  - M. Hector Rolland. Vous pouvez compter sur nous l
- M. Piarra Jaxe. M. le Premier ministre vient de rendre hommage à son premier prédécesseur, M. Messmer. Je l'ai trouvé un peu injuste à l'égard de son second prédécesseur, M. Fabius, et surtout imprudent de se livrer à certaines considérations. En effet, j'étais déjà député lorsque le prédécesseur de M. Chirac a eu comme successeur M. Jacques Chirac. Et je me souviens bien de la période complexe où M. Messmer, Premier ministre, candidat un moment à la présidence de la République, a cessé de l'être au moment où M. Chirac, ministre de l'intérieur, a soutenu un candidat qui n'était pas exactement membre de son parti. (Exclamations sur les bancs du groupe du R.P.R. Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. Hector Rolland. Là n'est pas le problème !
- M. Pierre Joxa. Devenu Premier ministre, M. Chirac a mené la politique du pays pendant deux ans environ avant d'avoir un successeur.

M. Chirac, aujourd'hui de nouveau Premier ministre, aura un jour un successeur. J'espère pour lui que ce dernier sera moins sévère à son égard que son précédent successeur. (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.) En effet, j'étais aussi parlementaire lorsque M. Barre a succédé à M. Chirac, après que celui-ci eut succédé à M. Messmer. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.) Et je me rappelle ce qu'ils se disaient les uns aux autres. Il y a le temps des politesses, et il semble qu'il soit venu pour certains d'entre vous, messieurs les anciens Premiers ministres, mais j'ai connu aussi le temps des mots désagréables !

Mais nous ne nous proposons pas de vous juger sur ce que vous avez fait il y a dix ou douze ans, mais plutôt d'apprécier vos propositions d'aujourd'hui, et j'y viendrai dans un

instant.

Je voudrais d'abord m'attarder un moment sur un point que notre principal orateur, M. Jospin, n'a pas pu développer cet après-midi en raison des limites de temps qui lui avaient été fixées. (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Un député du groupe U.D.F. Quarante minutes !

M. Pierre Joxe. M. Jospin a respecté le temps de parole fixé par la conférence des présidents...

Plusieurs députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Non! Non!

M. Pierre Joxe. ... alors qu'un autre orateur, celui de l'U.D.F., a largement débordé.

Pour ma part, je ne dépasserai pas les quinze minutes dont je dispose pour expliquer le vote de mon groupe.

Plusieurs députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Très bien! Très bien!

M. Pierre Joxe. Mais je veux d'abord évoquer un problème concernant la défense.

Monsieur le Premier ministre, dans le développement que vous avez consacré à la défense, vous avez souligné une chose profondément vraie, à savoir que ce qui fonde d'abord la défense nationale d'un grand pays, c'est l'esprit de défense, qui repose en partie dans notre pays sur le fait qu'il existe un accord assez général et profond sur un certain nombre de grandes orientations. C'est la raison pour laquelle je traite d'abord de cette question, et cela sans esprit polémique, même si je crains que la suite de mon propos ne provoque des réactions plus vives.

En affirmant que l'exécution de la loi de programmation avait pris du retard, vous n'avez pas retracé fidélement la réalité. En revanche, l'exécution de la loi de programmation 1977-1982, qui ne s'est achevée qu'en 1983, faute de comporter les ouvertures d'autorisations de programme et de crédit nécessaires, avait connu de graves difficultés. C'est nous qui avons dû l'achever dans des conditions que vous vous rappelez, mes chers collègues.

C'est une des caractéristiques principales des lois de programmation militaire de 1971-1975 ou de 1977-1982 que d'avoir été minées de l'intérieur par une inflation toujours croissante qui provoquait une perte de pouvoir d'achat réel et, par conséquent, une diminution qui, pour la loi de programmation 1977-1982, a été évaluée par la Cour des comptes à 48 milliards de francs.

La loi en cours, au contraire, est dans un état d'exécution satisfaisant. Le septième S.N.L.E. sera lancé cette année. Les crédits de recherche ont augmenté de 50 p. 100 en cinq ans, de 1980 à 1985. Le budget de la défense ayant progressé comme il a progressé, les dépenses d'équipement se sont accrues de 2 p. 100 par an en volume. Tous ces éléments incontestables n'auraient pas dû vous conduire à parler comme vous l'avez fait de l'état d'exécution de la loi de programmation militaire.

M. Jospin a relevé l'une de vos phrases sur laquelle je voudrais revenir un moment, car vous n'avez pas répondu à la question qu'il vous a posée. Vous avez en effet annoncé votre intention de développer, outre les sous-marins nucléaires, une nouvelle composante terrestre. Quelle est-elle cette énigmatique nouvelle composante terrestre? Vous le préciserez sans doute un jour, mais vous n'avez pas voulu le faire ce soir.

Nous craignons qu'il ne s'agisse d'une de ces composantes qui risqueraient, comme l'a fort bien exposé M. Charles Hernu dans une tribune parue dans le journal Le Monde de cet après-midi même, de mettre en eause l'un des aspects

fondamentaux de la politique de défense, à savoir le consensus sur la défense nucléaire. Cela porterait donc atteinte à l'esprit de défense.

#### M. François Fillon. C'est scandaleux 1

- M. Pierre Joxe. Je ne vois vraiment pas ce que j'ai dit de scandaleux, monsieur Fillon. Mais je pense que nous en reparlerons à la commission de la défense. Il me semble que j'ai parlé d'une façon fort modérée en posant de nouveau à M. Chirac la question de M. Jospin à laquelle il n'a pas répondu.
  - M. François Fillon. Vous voulez créer une psychose!
- M. Pierre Joxe. Pas du tout! Et si vous êtes victime d'une psychose, monsieur Fillon, cela ne relève pas de mes compétences! (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. Guy Bêche. Fillon ne comprend rien !
- M. Pierre Joxe. Cela dit, je savais bien en arrivant en séance cet aprés-midi qu'il fallait nous préparer à monter dans la machine à remonter le temps. C'est ce que j'ai fait en relisant les discours d'investiture de M. Chirac et de son successeur et en me remémorant tout ce que nous avons vécu depuis des années. Eh bien, les socialistes ne peuvent vous considérer comme menant une politique crédible, en raison de tout ce que nous savons de vous pour le passé et de ce que vous proposez pour l'avenir.

Vos contradictions ont été trop nombreuses dans le passé, monsieur le Premier ministre, pour que vous soyez crédible un seul instant. Et pendant la seule période de deux ans où vous avez été Premier ministre, vos contradictions sont apparues d'une année à l'autre.

Le plan de refroidissement de juillet 1974...

#### Un député du groupe U.D.F. Et l'austérité?

M. Plerre Joxe. ... qui réduisait les possibilités d'amortissement dégressif sur les biens d'équipement a été suivi par votre plan de relance de mai 1975 – pas même un an après ! – qui comportait une aide fiscale pour les achats de biens d'équipement amortis selon le mode dégressif.

Dans votre discours de 1974 - il y a douze ans -, vous déclariez, dans les mêmes circonstances : « Dans le domaine de la vie locale et régionale, il s'agit de poursuivre hardiment une politique de décentralisation. Une large autonomie devra être donnée aux collectivités locales pour faciliter une redistribution des tâches. »

- M. Jaan-Pierre Michel. Cela, c'est nous qui l'avons fait!
- M. Pierre Joxe. Or, il y a quelques années, vous avez voté contre les lois de décentralisation.

S'agissant des travailleurs immigrés, vous affirmiez en 1974...

- M. Gabriel Kaspereit. Tout ça, c'est du passé!
- M. Pierre Joxe. ... « Le Gouvernement prendra rapidement des mesures pour améliorer la situation des travailleurs immigrés, notamment pour leur logement et une meilleure insertion dans la société. » Or, aujourd'hui, vous tenez un tout autre langage.

Vous parlez maintenant d'alléger les charges des entreprises. Mais qui a créé la taxe professionnelle en juillet 1975 ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Votre action passée vous empêche d'être crédible. Je rappelle en effet que cette taxe professionnelle avait entraîné une augmentation des cotisations dues par 660 000 redevables, augmentation supérieure à 70 p. 100 pour 300 000 d'entre eux. Nous vous avions pourtant averti en commission des finances – elle était alors présidée par quelqu'un qui se trouve aujourd'hui parmi nous – mais vous n'en avez tenu aucun compte.

Aujourd'hui, vous parlez de hausse du revenu agricole. Mais qui a créé les montants compensatoires qui ont été encore aggravés par les décisions que vous venez de prendre?

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est lui!

M. Pierre Joxe. Aujourd'hui, vous voulez démanteler - si j'ai bien compris - l'agence nationale pour l'emploi qui a été créée il y a une vingtaine d'années alors que vous étiez secrétaire d'Etat à l'emploi.

Aujourd'hui, vous voulez supprimer l'autorisation administrative de licenciement qui avait été créée en 1975 au moment

où vous étiez Premier ministre.

Un député du groupe socialiste. C'est Chirac contre Chirac !

M. Piurre Joxe. Alors, où est la cohérence de votre politique dans tout cela?

C'est la première fois que je vois un Premier ministre se présenter devant l'Assemblée nationale sans aucun programme positif (Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) En fait, vous ne proposez qu'un programme de démolition! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Un gouvernement de transition comme le vôtre, comme ont su vous le rappeler plusieurs orateurs de votre propre majorité, un gouvernement dont la durée est forcément limitée par les échéances électorales à venir ne devrait pas se contenter d'un programme de démolition : démolition du code du travail que nous avons rénové en ce qui concerne la préservation des droits des travailleurs, le rôle des syndicats, la réalité de la négociation collective ; démolition de l'œuvre de justice fiscale que nous avons réalisée en instituant l'impôt sur les grandes fortunes et en améliorant l'impôt sur le revenu, grâce à un allégement pour les bas revenus et à un accroissement de la progressivité pour les hauts revenus ; démolition des droits des locataires avec la suppression de la loi Quilliot que vous projetez, ce qui provoquera l'insécurité et des hausses de loyer pour des centaines de milliers de familles. (Applaudissement sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous proposez aussi un programme de démolition des libertés audiovisuelles avec la disparition de la Haute Autorité indépendante, comme l'a souligné Jospin tout à l'heure (Exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.); démolition du patrimoine public avec la braderie de nos industries de pointe et le retour aux intérêts privés du secteur bancaire.

- M. Gabriel Kaspereit. Ça ne va pas la tête, monsieur Joxe!
- M. Plerre Joxe. Et nième démolition du Conseil national de la Résistance, puisque vous voulez étendre les dénationalisations aux entreprises nationalisées à la Libération. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

C'est un programme de démolition qui s'étend à tous les domaines, et l'on en reste confondu : démolition de la carte scolaire, démolition de la loi universitaire. Démolition!

Eh bien! nous, nous sommes des constructeurs. (Rires et exclamations sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Nous sommes des bâtisseurs! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

- M. Gabriel Kaspereit. C'est ridicule !
- M. Pierre Joxe. Nous défendons l'acquis et, le moment venu, s'il le faut, nous reconstruirons.
  - M. Albert Brochard. Et le chômage!
- M. Pierre Joxe. En vous refusant la confiance, nous n'exprimons pas un vote négatif. Nous disons notre confiance en un avenir de progrès, notre confiance en la France, et notre certitude que les épisodes que celle-ci va connaître sous un gouvernement ultra-réactionnaire seront inévitablement suivis d'un retour de balancier, du retour d'une majorité de gauche...

### Un député du groupe du R.P.R. Jamais !

- M. Pierre Joxe. ... qui reconstruira ce que vous aurez tenté de démolir. (Vifs applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. le président. La parole est à M. François Bayrou.
- M. Frençois Bayrou. Vous avez voulu, monsieur le Premier ministre, que cette déclaration de politique générale soit le premier geste public et solennel de votre gouvernement. La responsabilité que vous engagez devant l'Assemblée nationale est d'abord, nous le savons tous, engagée devant le pays.

Dans ce scrutin de consiance, les suffrages du groupe U.D.F. seront unanimes.

- M. Jean-Pierre Michel. Il faut lire le communiqué de M. Barre!
- M. François Bayrou. Les Français ont voulu cette alternance qui s'est concrétisée en dépit du mode de scrutin. Cette réalité politique recouvre une immense aspiration : aspiration à un nouvel élan national, à un nouveau pacte de confiance.

Nous vous apporterons nos suffrages, monsieur le Premier ministre, parce que nous voulons relever ce défi.

Nous savons bien qu'au-delà des épisodes électoraux il n'y aura de succés pour votre gouvernement que si, dans le court laps de temps que vous laisse notre calendrier institutionnel, nos compatinotes distinguent un progrès significatif dans deux domaines: un « mieux » dans l'activité économique, et donc dans l'emploi, un « plus » dans leur vie personnelle, dans leur espace de liberté et de responsabilité.

Nous sommes à vos côtés pour que soient saisies les

chances et surmontés les handicaps.

Au premier rang des chances figurent l'amélioration de la situation internationale dépeinte tout à l'heure par M. le Président Giscard d'Estaing, la rencontre d'un haut niveau d'activité économique chez nos partenaires industrialisés, une trés forte baisse du pétrole, et plus largement des matières premières, la stabilisation du cours du dollar et la baisse des taux d'intérêts.

- M. André Laignel. Articulez I On n'entend pas !
- M. François Bayrou. De cette situation internationale, il convient aussi d'apprécier, pour mieux les maîtriser, les conséquences plus inquiétantes : une compétition plus rude sur les marchés internationaux, une fragilité accrue des économies des pays en voie de développement et, par voie de conséquence, du système sinancier mondial.

La conscience des ces risques doit nous convaincre, comme le soulignait cette semaine M. Raymond Barre (Ah, ah! sur les bancs du groupe socialiste), qu'il faut commencer par nous aider nous-mêmes avant que le ciel ne nous aide.

- M. André Laigneil. Il a copié! D'autres l'avaient déjà dit avant lui!
- M. François Bayrou. D'autres chances s'offrent à vous : les cinq années de socialisme ont été celles du remplacement d'une vision économique et sociale artificielle fondée sur la lutte des classes et la collectivisation (Oh! sur quelques bancs du groupe socialiste) par une vision plus juste qui rend toute sa place à l'entreprise.
  - M. Jean-Piarre Michal. C'est original!
- M. François Bayrou. Voilà au moins un «acquis» sur lequel aucun d'entre nous ne souhaite revenir (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

De même, il faut créditer le gouvernement précédent d'avoir contribué à faire mieux mesurer la dimension du saut technologique à accomplir, même dans notre vie quotidienne.

Atout encore, et de premier plan, que le large soutien populaire, bien qu'atténué dans sa traduction par la proportionnelle.

Atout, enfin, l'effort de renouvellement des hommes qui a présidé à la composition du Gouvernement et qui a permis de charger d'importantes responsabilités, à vos côtés, des hommes dont nous savons qu'ils ne sacrifieront pas leurs convictions à leur ardeur de gouverner, ni leurs responsabilités de gouvernants à l'esprit partisan.

- M. Jeen-Claude Gaudin et M. Bernerd Stasi. Trés bien !
- M. François Bayrou. Mais, doté d'atouts remarquables, vous aurez aussi à affronter des obstacles rudes et inédits.

Nous sommes entrés, le 18 mars 1986, dans une situation institutionnelle sans précédent pour la Ve République : la rupture de l'harmonie entre le Président de la République, le chef du Gouvernement et la majorité qui soutenaît leur action.

- M. Henri Emmanuelli. Vous êtes perspicace l
- M. François Bayrou. Ceux d'entre nous qui ont exprimé, avant le 16 mars, leurs craintes sur la période que nous traversons aujourd'hui ne l'ont pas fait par goût de la polé-

mique ou de la singularité. Ils ont eu, comme seul souci, le redressement de la France et la sauvegarde de notre édifice institutionnel, le meilleur jamais atteint par une constitution de la République française.

Les questions posées alors sont toujours actuelles : le Président de la République, désavoué par deux Français sur

trois...

#### . M. Jaan-Claude Goudin, Au moins !

Un député du groupe aocialiste. C'est une manie de récupérer le Front national l

M. François Bayrou. ... peut-il s'ériger en arbitre du bien et du mal dans l'action du gouvernement, comme nous en avons vu, aujourd'hui même, une surprenante illustration?

#### M. Jean-Claude Geudin. C'est vrai !

M. François Bayrou. Peut-il user d'un improbable droit de veto ou s'arroger le droit, fondé sur une tout aussi improbable interprétation juridique, de trier dans l'exercice de la souveraineté nationale? (Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F et du R.P.R.)

Les quelques mois qui nous sont laissés, les décisions discrétionnaires que le Président de la République peut prendre en vertu de ses pouvoirs propres permettront-ils d'avancer assez pour que les Français apprécient positivement le chemin parcouru?

Comme le veilleur de l'Evangile, le Gouvernement ne

connaît ni le jour ni l'heure.

La contradiction d'inspiration et l'approche des élections présidentielles n'entraîneront-elles pas une concurrence ouverte entre les deux pouvoirs au sommet de l'Etat...

#### M. Hanri Emmanuelli. Et avec Raymond Barre!

M. François Bayrou. ... et donc un blocage qui risquerait d'affecter le redressement ?

Ces questions, monsieur le Premier ministre, ne vont pas cesser de se poser.

Beaucoup de votre œuvre dépendra, dans les mois qui viennent, de la réponse que les événements lui apporteront.

Vous êtes aujourd'hui le chef du Gouvernement.

#### M. André Laignet, Bravo!

M. Françoia Bayrou. C'est précisément parce que nous redoutons ces difficultés que notre soutien, monsieur le Premier ministre, ne vous sera pas mesuré. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.)

L'engagement dans la campagne électorale, l'engagement commun des deux formations de notre nouvelle majorité, le R.P.R. et l'U.D.F., notre communauté d'inspiration et notre adhésion à la plate-forme que nous avons défendue ensemble devant les électeurs...

- M. Michel Dalebarre. Etes-vous gaudiniste ou barriste?
- M. Françoia Bayrou. ...et dont nous avons noté, monsieur le Premier ministre, que vous affirmiez qu'elle serait intégralement mise en œuvre...
  - M. André Laignel. Vous en doutiez ?
  - M. Françoia Bayrou. ... tout cela nous oblige...
  - M. Henri Emmanuelli. Vous « oblige » ?

M. François Bayrou. ... à la solidarité dans l'action.

Nous sommes d'autant plus résolus à vous soutenir que les engagements que vous avez voulu prendre dans cette déclaration de politique générale donnent l'élan indispensable dans la bonne direction.

Nous adhérons bien entendu à ces engagements, qu'ils soient pris en matière de libération de l'emploi, en matière de .dénationalisations, de diminution des dépenses publiques, de relance du logement, de défense de notre agriculture ou en matière fiscale. Nous adhérons à votre volonté de restaurer l'image de la France dans le monde.

#### Un député du groupa socialiste. Restaurer ?

- M. François Bayrou. Permettez-moi cependant de faire briévement mention d'un certain nombre de préoccupations prioritaires des Français (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), dont nous savons qu'elles seront les vôtres.
- M. Jean-Pierre Michel. Ce n'est pas une explication de vote !

M. François Bayrou. L'emploi des jeunes parce que, aprés les échecs précédents, nous avons le sentiment qu'il s'agit là d'un domaine, où l'on ne nous pardonnerait aucune timidité.

#### M. André Labarrèra. C'est vrai !

- M. Françoia Bayrou. Nous attendons de vous les initiatives les plus audacieuses, en particulier celles qui permettaient d'exonérer les entreprises des charges liées au premier emploi.
  - M. André Laignei. Cela manque de souffle!
- M. Françoia Bayrou. Même s'il est cher, c'est, pour le pays, un investissement.

La politique familiale et d'accueil de l'enfant. Cette action, qui est indispensable, ne peut pas se réduire à ses seuls aspects financiers. Mais un effort financier s'impose - M. Messmer a eu raison de le rappeler.

La formation et l'enseignement, enjeu essentiel – nous le disons tous – où se jouent à la fois les chances d'accomplissement de chacun et la capacité du pays à répondre aux défis de cette fin de siècle.

Enfin, la décentralisation et l'Europe, liées parce que la vitalité et la modernisation de la société française exigent à la fois que les collectivités locales soient dotées des moyens nécessaires et que la France joue de nouveau son rôle de moteur de la construction européenne.

Sur tous ces points, monsieur le Premier ministre, nous savons que vous ne ferez pas de miracle – en vérité, dans l'esprit des Français, le temps des miracles est passé, et c'est heureux – mais votre gouvernement peut donner une impulsion décisive, et nous voulons lui en donner les moyens. Nous placerons notre action sous le signe de la loyauté à votre égard, de la fidélité aux engagements pris en commun et de la liberté de langage, qui permet à la vérité d'apparaître.

Nous attendons le succès de votre gouvernement, qui sera celui de la France, mais ce succès dépend essentiellement de la confiance du pays.

En vous apportant notre suffrage et notre concours, nous voulons être, monsieur le Premier ministre, de ceux qui, avec vous, la feront naître. (Applaudissements sur les bancs des groupes U.D.F. et du R.P.R.)

- M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Stirbois.
- M. Jean-Pierre Stirboia. Monsieur le président, je voudrais d'abord faire remarquer que les téléspectateurs n'ont pas pu voir et écouter la remarquable allocution du président Le Pen, pour une seule raison: plus de vingt minutes supplémentaires accordées au président Valéry Giscard d'Estaing. N'y a-t-il pas une égalité des députés devant le réglement? Faire des lois, c'est bien; les respecter, c'est mieux. (Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.)

Monsieur le Premier ministre, chers collègues, la démocratie, c'est aussi, et surtout, le respect des électeurs. Deux millions sept cent mille Françaises et Français – et je ne compte pas tous les autres – ont exprimé clairement, le 16 mars, leur choix pour une rupture sans équivoque avec le socialisme (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste), le socialisme totalitaire du parti communiste ou le socialisme bureaucratique et collectiviste du parti socialiste. Nous devons respecter ce choix. C'est une question de morale politique. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.)

La question est donc de savoir si, au-delà des déclarations de campagne électorale, votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, a la volonté de rompre avec le socialisme.

Revenons cependant sur certaines de ces déclarations morceaux choisis, certes, mais ô combien significatifs!

«L'opposition, aux affaires, ne pourrait que poursuivre l'œuvre économique des socialistes. La limite entre les deux programmes est très ténue. En fait, on se demande si l'opposition ne veut pas plutôt changer de gueules plutôt que de changer les choses » : ces propos furent tenus, monsieur le Premier ministre, par l'un de vos collaborateurs, devenu ministre des affaires sociales.

- M. André Laignei. On n'est jamais sûr de rien!
- M. Jean-Pierra Stirboia. Le Président de la République, c'est vrai, peut être sans doute satisfait.

Certains pourraient nous dire: « Ne nous égarons pas ! Voyons le présent et l'avenir! Un discours de demain peut trancher sur un discours d'hier. » Nous attendons vainement que les votes de près de trois millions de Français soient pris en considération.

En 1983, monsieur le Premier ministre, vous aviez condamné Dreux, c'est-à-dire l'accord Front national-R.P.R.-U.D.F. MM. Taugourdeau et Dousset, ici présents, avaient eu raison de ne pas vous suivre sur ce terrain.

#### M. André Laignei. Et paf!

M. Jean-Pierre Stirbole. Plus de 55 p. 100 des électeurs de Dreux, monsieur le Premier ministre, ne vous avaient pas suivi, vous et Mme Veil. Ils avaient préfère condamner les socialistes. (Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.)

Votre attitude a d'ailleurs été tellement comprise qui votre candidat officiel n'obtenait dans cette même ville de Dreux que 8 p. 100, le 16 mars – autant il est vrai, qu'à Marseille, où, le 11 mars, à l'occasion d'une éunion, ...

- M. Philippe Bessinet. Pourquoi êtes-vous allé vous présenter dans les Hauts-de-Seine ?
- M. Jean-Pierre Stirbols. ... vous déclariez que, pour vous, l'ennemi numéro 1, c'était le Front national l

Rappelez-vous, monsieur le Premier ministre ! Je vous cite : « Quelle consternation, quelle tristesse, quelle douleur... » – mon Dieu, ce devait être dur, ce jour-là ! – « ... de voir la France, qui a toujours été la patrie des droits de l'homme, se laisser aller aujourd'hui aux pires extrémités. Ce ne sont pas, bien sûr, les électeurs mais les dirigeants de l'extrême droite qui alimentent ce sentiment bestial de la xénophobie et du racisme. »

#### M. André Laignel et M. Philippe Bessinet. C'est vrai!

M. Jean-Pierre Stirbois. Vous ajoutiez, monsieur le Premier ministre : « C'est une injure à notre histoire. Et c'est pourquoi il faut être vigilant. »

Mais, quelques minutes plus tôt, vos propres amis tenaient un autre langage, bien différent.

#### M. Philippe Sanmarco. Absolument I

M. Jean-Pierre Stirbole. Rappelez-vous, monsieur le Premier ministre ! Il s'agissait de M. Comiti.

Ecoutez: « La Provence appelle au secours car elle est en train de perdre son identité culturelle. Je vous avais dit, il y a trois ans: on a volé la Canebiére aux Marseillais. Aujour-d'hui... » – a-t-il ajouté sous les applaudissements – « ... on y a planté des palmiers. Et demain, on mettra un tchador à la Bonne Mère. On croit rêver l »

#### M. Henri Emmanuelli. Nous y voilà!

M. Jean-Pierre Stirboie. Double langage aussi lorsque, le 24 mai 1984, vous avez voté, avec vos amis politiques, à l'unanimité – certains n'étaient peut-être pas très au courant, il est vrai – une loi accordant la carte unique de séjour et de travail de dix ans, renouvelable, aux immigrés, et cela devant le rédacteur en chef, stupéfait, de la revue Sans frontières, M. Mejid Daboussi, socialiste et Algérien. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

#### Plusieure députés du groupe socialiste. C'est honteux !

M. Jean-Plerre Stirbols. Double langage également lorsque vous n'entreprîtes aucune action contre le vote de la loi foncière, nº 84-741, du 1er août 1984, qui porte gravement atteinte au droit de propriété.

En mars 1985, dans les Bouches-du-Rhône, vous avez personnellement, et volontairement, permis l'élection de deux conseillers généraux communistes, dont un à La Ciotat, et de trois conseillers généraux socialistes, afin d'empêcher les candidats du Front national, arrivés en tête au premier tour, de l'emporter.

Vous préférez, monsieur le Premier ministre, cohabiter avec François Mitterrand plutôt qu'avec Jean-Marie Le Pen sous le prétexte fallacieux que certains de nos principes conduiraient au racisme. Dans ce domaine aussi, nous n'avons de leçons à recevoir de personne: le Front national a des élus français musulmans. Beaucoup d'autres formations, dont la vôtre, ne peuvent pas en dire autant! (Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.)

Un député du groupe du R.P.R. Qu'est-ce que cela veut dire?

M. Jean-Pierre Stirbola. Un accord de bon voisinage respectant le vote des Français entre notre formation et la majorité actuelle aurait pu transformer la défaite de la gauche en déroute.

#### M. André Laignei. A la soupe !

M. Jean-Pierre Stirbois. Monsieur le Premier ministre, vous auriez pu prendre François Mitterrand au piége de sa tactique. Mais votre attitude aveugle a permis au Président de la République de camoufler sa débâcle. Elle a aussi entraîné certains - oh! pas tous - de vos alliés à des prises de position bien étranges. Pour M. Stoleru, « plutôt Fabius que Le Pen! » Pour M. Léotard, « entre Le Pen et Marchais, il n'y a guére de différence! » Au contraire! La différence est énorme: n'y a-t-il pas l'un d'entre e x qui est joyeux et souriant, et l'autre, triste et livide, qui est déjà parti depuis longtemps?

Le Gouvernement a une faible majorité. Mais à qui la faute? Trublions nous ne sommes pas, et nous ne serons pas. Aiguillons, nous serons là pour empêcher toute dérive à gauche de votre gouvernement. Nous ne voterons pas, aujourd'hui ni demain, conditionnés par un esprit de chapelle (Rires sur les bancs du groupe socialiste) mais nous voterons toujours dans l'intérêt de la France et des Français d'abord. (Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.)

Pour le peuple français, il y a plusieurs mesures prioritaires à prendre : le renforcement de la sécurité, passant par le rétablissement de la peine de mort (Applaudissements sur les bancs du groupe Front national), l'allégement des impôts, l'inversion du courant de l'immigration.

Vos priorités ne sont apparemment pas les mêmes. Vous pensez d'abord aux dénationalisations et au mode de scrutin. Les intérêts ne sont sans doute pas les mêmes.

« Le renforcement de la sécurité passe par une politique judiciaire plus réaliste et mieux adaptée face à l'inquiétante montée de la délinquance », peut-on lire dans un grand quotidien. Allez-vous donner raison à M. Badinter, qui déclarait en janvier dernier: « J'ai connu un moment de surprise en lisant la plate-forme R.P.R.-U.D.F. L'accent y est mis dans deux directions qui ont toujours été les miennes : multiplier les peines de substitution, développer la prévention. Après une multiplication de discours, au moment de faire des pro-positions, il n'y a plus rien. » Eh bien, dans ce domaine - et pour votre information, monsieur le Premier ministre -sachez qu'en février dernier, à Mauzac, en Dordogne, M. Badinter inaugurait la construction d'un nouveau centre de détention. Le journaliste local écrivait ceci, à propos des délinquants : « Ils auront leur cellule, de neuf mètres carrés, dont... » - tenez-vous bien ! - « ... ils auront la clé ». Ce journaliste poursuivait : « Si, du côté hébergement, on est pour le moins surpris, on l'est encore plus du côté accueil. Là, c'est littéralement la révolution, avec des parloirs ressemblant à des salons et deux studios pour accueillir les familles. »

#### M. René Drouin. C'est Minute!

- M. Jeen-Pierre Stirbols. Et M. Badinter, à l'occasion de sa conférence de presse, s'exprimait en ces termes: « Ce n'est plus la permission de sortir, mais la permission d'entere ». Allez-vous donner raison à M. Badinter? Nous craignons que oui.
- M. Michel Pezet. Cela existe depuis quinze ans en Belgique I
- M. Jeen-Pierre Stirbole. Je sais, monsieur le Premier ministre, que nos propos vous gênent et que notre présence vous gêne. Comment faire disparaître de votre vue l'expression libre du suffrage universel? Tout simplement, croyezvous, en modifiant le mode de scrutin. Nous affirmons d'ores et déjà qu'il s'agirait de votre part d'une grave atteinte portée à notre démocratie représentative.

Plusieurs millions de Français sont désormais représentés selon leurs vœux et leurs convictions dans cette assemblée. Et vous voudriez, d'un coup d'ordonnance, les priver de tout moyen de faire entendre leur voix !

Car, sur ce sujet, monsieur le Premier ministre, vous avez peur de la représentation nationale. Votre majorité est courte, monsieur Chirac, vous le savez. Je la qualifierai de « majorité bikini » à cause de son étroitesse, et, j'ajouterai, de sa précarité. Vous n'êtes pas sûr de vos alliés - dont certains, déjà déçus, ont affirmé leur volonté d'être vigilants -, de vos troupes, dont sans doute une bonne trentaine ne seraient pas là aujourd'hui sans le mode de scrutin actuel.

Plusieurs députés des groupes du R.P.R. et U.D.F. Vous non plus l

M. Jean-Pierre Stirboia. Alors, vous allez vite, car vous estimez qu'il y a urgence avant que votre « majorité bikini » ne s'effiloche.

Vos motifs pour demander des pouvoirs spéciaux – l'expression est du président Giscard d'Estaing, le 17 août 1967 – sont en réalité peu avouables et votre démarche au regard du respect que vous devriez avoir vis-à-vis des élus de la nation quels qu'ils soient est plus que blàmable. Employer délibérément dés le début de la législature une formule exorbitante du droit commun démontre une volonté d'escamoter tout débat et de faire si de la volonté clairement exprimée de nos électeurs, mais aussi de nombre de vos électeurs.

Une réforme aussi importante doit être présentée à cette assemblée, discutée, amendée et, nous le souhaitons, rejetée selon les procédures habituelles.

Votre projet de loi d'habilitation pour modifier par l'ordonnance le mode de scrutin est un projet scélérat, à propos duquel vous devez faire savoir si votre gouvernement a l'intention de recourir pour son vote à l'article 49, alinéa 3. Reconnaissez clairement que vous avez l'intention de supprimer la légitime et démocratique représentation des aspirations de près de trois millions d'électeurs! Quel esprit sensé, quel républicain, quel démocrate pourrait douter un seul instant que la présence du Front national est un facteur de paix civile?

Monsieur Chirac, nous vous demandons encore une fois solennellement de prendre en compte les aspirations de millions de Français et de ne pas bafouer leur représentation, expression de la souveraineté nationale.

Nous avions affirmé notre position contre une cohabitation impossible. Nous n'étions d'ailleurs pas les seuls. On ne peut cohabiter avec le socialisme lorsqu'on a la volonté de rompre avec lui. Nous ne nous tromperons jamais d'adversaire.

Pour nous, la question de confiance ne se pose pas. La confiance se mérite. Pour l'heure, vous ne la méritez pas. (Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.)

- M. je président. La parole est à M. Jacques Toubon.
- M. Jecques Toubon. Monsieur le Premier ministre, nous vous soutiendrons (Ah! sur les bancs du groupe socialiste) parce que le programme que vous nous avez présenté correspond exactement à la politique que les Français ont choisie le 16 mars et pour la mise en œuvre de laquelle ils nous ont mandatés. Nous avons été frappés par l'importance de vos projets et des actions que vous êtes décidé à mener. Vous tenez le contrat de confiance passé avec la majorité des Français. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
- M. Henri Emmanuelli et plusleurs députés du groupe aocialiste. C'est Darty!
- M. Jacques Toubon. Nous constatons, ce qui est extrêmement positif pour nos institutions et le respect de la volonté du peuple qui s'est exprimée le 16 mars, que la coexistence de la nouvelle majorité et du Président élu en 1981, d'une part, ne conduit pas à l'ambiguïté de la politique nationale, d'autre part, n'empêche pas le Gouvernement d'aller son chemin

Cette coexistence ne conduit pas à l'ambiguïté de la politique nationale. Ce que vous nous avez proposé, c'est exactement ce qui est inscrit dans le programme qui a uni le R.P.R. et l'U.D.F. depuis des mois. C'est exactement conforme aux engagements que nous avons pris devant les électeurs, ce qui écarte tout compromis, sur les hommes comme sur les idées. Nous approuvons pleinement, notamment, vos propositions sur l'emploi, la sécurité et la lutte contre l'immigration clandestine.

Mais la coexistence n'empêche pas non plus le Gouvernement d'aller son chemin.

#### Un député du groupe socialiste. Vers le gouffre l

M. Jecques Toubon. Le Gouvernement a été constitué le 20 mars. Le 9 avril, monsieur le Premier ministre, vous présentez la déclaration de politique générale du Gouvernement.

Le 22 avril, nous discuterons le premier projet de loi d'habilitation, concernant diverses mesures d'ordre économique et social, le 29 avril, le second projet de loi d'habilitation, portant sur le mode de scrutin, puis, la semaine suivante, le collectif.

Ainsi, le Gouvernement va de l'avant, dans le respect de l'équilibre des pouvoirs et, en particulier, des droits du Parlement. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous avez, en effet, décidé, monsieur le Premier ministre, de recourir aux ordonnances prévues par l'article 38 de la Constitution, comme tous vos prédécesseurs...

#### Plusieura députés du groupe socialiste. Non l

M. Jacques Toubon. ... mais de façon limitée et exceptionnelle. Et vous y recourrez lorsque vous le déciderez, car vous êtes seul compétent, avec le Gouvernement, pour en décider. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Que ceux de nos collégues qui ne sont pas de cet avis regardent objectivement ce qui, dans l'action du Gouvernement, sera réservé à la loi, discutée dans cette enceinte et dans celle du Sénat. Quels textes seront discutés par le Parlement?

#### M. Gérerd Collomb et M. Jeen Le Garrec. Rien |

M. Jacques Toubon. Le collectif et, en particulier, les dispositions sur l'emploi des jeunes, les projets de loi sur la liberté de gestion des effectifs, sur la suspension des seuils sociaux, sur la communication audiovisuelle, sur la presse...

#### M. René Drouin. Destructeur !

M. Jacques Toubon. ... les projets de loi sur la sécurité, sur la justice et sur les libertés individuelles, sur l'immigration et sur la situation des étrangers...

#### M. René Drouin. Destructeur !

M. Jacques Toubon. ... les projets de loi sur l'enseignement supérieur, sur le logement, le projet de loi d'équipement militaire. Voilà ce qui est à notre programme législatif l (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) N'est-ce pas là, comme vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre, faire réaliser par le Parlement l'essentiel de l'œuvre de renouveau? (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Ecartons donc les faux arguments contre vos projets, notamment quelques-uns énoncés par les principaux orateurs de l'opposition socialiste.

Ils ont critiqué le réaménagement monétaire que le Gouvernement a opéré le week-end dernier.

### Plusieura députés du groupe socieliste. Eh oui !

- M. Jacques Toubon. Depuis le 23 mars 1983, date de la demiére dévaluation socialiste, le franc a réellement perdu 13 p. 100 par rapport au deutschemark.
  - M. André Billerdon. Et par rapport à la lire?
- M. Jacques Toubon. Selon l'O.C.D.E., l'écart de compétitivité entre la France et la République fédérale d'Allemagne s'est creusé de plus de 7 p. 100 depuis 1983. Plutôt que la politique d'apparence menée par M. Fabius et par M. Bérégovoy (Protestations sur les bancs du groupe socialiste), qui nous a conduits à une situation de taux d'intérêt interdisant tout développement à l'économie française, nous avons choisi la vérité de la monnaie, la vérité de l'économie (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R et U.D.F.) pour construire les bases d'un nouveau départ pour l'industrie et pour l'économie française.
  - M. Gérard Collomb. On en reparlera dans un an l
- M. Jacques Toubon. Dans cette enceinte et à l'extérieur de cette enceinte, le Gouvernement a été accusé d'avoir spéculé contre le franc.

#### Plusieurs députés du groupe socieliste. C'est vrai l

M. Jacques Toubon. Je vous renvoie à ce qu'a dit, vendredi, M. Fabius, qui, quinze jours plus tôt, était Premier ministre, et qui, critiquant le Gouvernement et le ministre d'Etat chargé des finances, a fourni des arguments au ministre allemand dans la négociation, contre l'intérêt national. (Vifs apploudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.) Voilà ce qui est inadmissible et voilà ce qui doit être dénoncé !

Je remercie d'ailleurs mon collègue Edmond Alphandéry d'avoir, il y a déjà quarante-huit heures, dénoncé l'attilude de ce monsieur qui se prétend « le père la vertu » de notre pays, et qui n'hésite pas, dans un but politicien, à nuire à l'intérêt de la France l (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.).

#### Un député du groupe socieliste. On se calme !

- M. Jacques Toubon. Vous le lui répéterez puisque, maintenant qu'il n'est plus à l'honneur, il ne veut plus être à la peine dans l'opposition et il n'est pas avec nous. (Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. André Biliardon. C'est minable !
  - M. Gérard Collomb. On n'est pas au théâtre!
- M. Jean-Claude Gaudin. Il ne venait déjà pas quand il était Premier ministre !
  - 'A. le président. Ecoutons M. Toubon !
- M. Jacques Toubon. M. Fabius craignait probablement cette journée mais il ne savait pas que M. Chirac ne consacrerait que quelques lignes au bilan de son Gouvernement, car M. Chirac a eu mieux à faire. Il avait à présenter ce que serait l'avenir de la France et non pas son passé. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

On a dit aussi, monsieur le Premier ministre, que la politique que vous voulez conduire est pour quelques-uns et non pas pour tous.

#### Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai!

- M. André Laignei. Pour les spéculateurs, pour les riches !
- M. Jacques Toubon. N'est-ce pas une politique pour tous les Français qu. celle qui se donne d'abord pour objectif d'aider les familles nombreuses, de créer des emplois pour les jeunes en priorité, de baisser les impôts pour tous en exonérant les contribuables les plus modestes et en relevant l'ensemble des tranches de l'impôt sur le revenu? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. le précident. Messieurs, écoutez !
- M. Jacques Toubon. N'est-ce pas une politique pour tous que celle qui s'attaque à l'insécurité et aux problèmes posés par l'immigration? Et, que je sache, ces deux questions concernent d'abord les plus défavorisés, les plus modestes, les plus populaires d'entre nous, et non pas les salonards dont vous vous faites les porte-parole. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Notre politique, comme l'a dit le Premier ministre, est bien une politique pour tous les Français, une politique de rassemblement autour d'un projet commun de renouveau.

Quand j'entends ricaner sur les bancs socialistes lorsque le Premier ministre annonce que nous allons supprimer l'essentiel des écoutes téléphoniques (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), j'ai envie de rappeler à certains une histoire encore très récente. (Rires sur les mêmes bancs.)

De nombreux députés du groupe socialiste. L'affaire du Canard enchaîné!

- M. Lionei Jospin. Il faut choisir ses thèmes !
- M. Jacques Toubon. En 1981, M. Mauroy avait constitué une commission d'étude, composée de magistrats, de personalités indépendantes et de représentants du Sénat et de l'Assemblée nationale, dont j'ai eu l'honneur de faire partie pendant plusieurs mois, en tant que député.
  - M. André Laignel. C'était trop d'honneur!
  - M. Lionel Jospin. Naguère, elle n'existait pas !
- M. Jacques Toubon. Cette commission, présidée par M. Robert Schmelk, premier président de la Cour de cassation, a proposé au début de 1982 au gouvernement de M. Mauroy un projet de loi tendant à réglementer les écoutes téléphoniques. Vous l'avez d'ailleurs tous reçu avec le rapport de la commission. M. Mauroy a enterré ce projet. Nous, nous voulons simplement faire ce que vous, vous n'avez pas fait 1 (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.). Le courage que vous n'avez pas eu, nous, nous l'aurons 1 (Protestations sur les bancs du groupe socialiste).
  - M. Pierre Forgues. Avec Pasqua 1

- M. André Labarrère. C'est un peu gros !
- M. Jacques Toubon. Et lorsque j'entends M. Jospin défendre l'audiovisuel public...
  - M. André Labarrère. Eh oui !
- M. Jacques Toubon. ... et nous accuser de vouloir répandre la publicité sur les chaînes de télévision, je me dis que ce n'est pas possible que ce soit le même qui ait soutenu M. Fillioud, M. Lang, les autres ministres lorsqu'ils ont signé le contrat de concession de la cinquième chaîne, qui nous donne vingt minutes de publicité dans un film d'une heure trente l Ce n'est pas possible que M. Jospin soit amnésique à ce point. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste).

Pluaieurs députés du groupe socialiste. Ce n'est pas une chaîne publique !

- M. le président. Messieurs, je vous en prie, écoutez ! M. Joxe n'a pas été avare de critiques. C'était son droit. M. Toubon ne l'est pas non plus. C'est son droit ! Chacun son tour !
- M. Jacques Toubon. J'ai été encore plus sidéré lorsque M. Jospin s'est apitoyé sur le sort de la Haute Autorité, que nous allons supprimer. Mais quel est le gouvernement qui lui a demandé un avis sur le cahier des charges de la cinquième chaîne et qui, lorsqu'il l'a reçu quinze jours plus tard, s'est assis dessus comme M. Béche s'asseyait sur le droit bourgeois. (Vifs applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.). Quel est ce gouvernement, sinon, monsieur Jospin, celui que vous avez soutenu? (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.) Qui a bafoué la Haute Autorité sinon vous? (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)
  - M. André Laberrère. Qui l'a créée ?
  - M. Philippe Sanmarco. Vous, vous la supprimez!
- M. Jacquee Toubon, Nous, nous voulons, au contraire, ainsi que l'a indiqué le Premier ministre, créer, à travers la Commission nationale de la communication et des libertés, une Haute Autorité plus indépendante, avec des compétences plus larges et dotée de pouvoirs plus étendus afin de désengager totalement l'Etat de la communication audiovisuelle. Voilà ce que nous voulons faire, et ce sera fait avant trois nois l (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.).

#### Plusieure députés du groupe socialiste. Hersant !

M. Jacques Toubon. Parmi les critiques contre votre programme, monsieur le Premier ministre, je tiens enfin à dénoncer les propos d'affolement, d'apocalypse...

#### Plusieurs députés du groupe socialiste. De Le Pen!

M. Jacques Toubon. ... et de basse caricature tenus par M. Joxe, il y a un instant. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Messieurs les socialistes, vous vous prétendez bâtisseurs...

Plusieurs députée du groupe socialiete. Eh oui !

M. Jacques Toubon. ... constructeurs...

#### Plusieurs députée du groupe socialiste. Eh oui !

M. Jacquee Toubon. ... mais, dans les cinq années qui viennent de s'écouler, vous avez compromis, amoindri la justice. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), la police, le travail des Français, l'industrie et l'agriculture de la France, notre capacité de défense nationale. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur le Premier ministre, la modernisation...

Plusieurs députés du groupe socieliste. C'est nous !

M. Jacques Toubon. ... le mouvement...

#### Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est nous !

M. Jacques Toubon. ... c'est la fin du dirigisme pour remplacer l'intervention tentaculaire de l'Etat, c'est la compétitivité pour remplacer le recul de notre industrie, c'est la motivation des salariés à la place de l'abattement qui les frappe, c'est la création d'emplois à la place de la perte d'emplois que nous connaissons depuis des années. Bref, il faut en être conscient et ne pas hésiter à le dire, le mouvement, c'est

nous, et le progrès, c'est la politique proposée par le gouvernement de Jacques Chirac. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Les électeurs, mes chers collégues, nous ont confié la majorité.

- M. André Laberrère. Pas pour longtemps l
- M. Jacques Toubon. La Constitution, monsieur le Premier ministre, vous a confié le pouvoir. La majorité va vous donnet le soutien, la confiance qui sera votre force, la force de la France, la force de l'espérance, la force du renouveau. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)
  - M. le président. La parole est à M. Bernard Deschamps.
- M. Bernard Deschamps. Monsieur le président, mesdames, messieurs, avant toute chose, je tiens à protester, au nom du groupe communiste, solennellement mais avec véhémence, contre l'assimilation faite par le Premier ministre entre le parti communiste français, qui a payé un si lourd tribut dès 1940 dans la résistance à l'occupant...

Plusieurs députés du groupe Front national. En 1941!

- M. Bernard Deschamps. ... et dont certains des membres furent assassinés à Charonne, et le Front national, raciste, xénophobe (Protestations sur les bancs du groupe Front national)...
  - M. Plerre Ceyrac. On la refuse aussi!
- M. Bernard Daschamps. ... héritier de Pétain et des assassins de l'O.A.S.

Monsieur le Premier ministre, une telle assimilation est indigne...

- M. Pierre Cayrac. Elle est horrible !
- M. Bernard Deschamps. ... comme l'est aussi la volonté d'exclure les communistes de la communauté nationale que vous avez manifestèc.

Notre parti communiste est profondément enraciné dans l'histoire de notre pays. Il fait partie de la réalité nationale. A chaque étape, il a contribué, par son action, à son rayonnement et à la lutte pour son indépendance.

Sous l'occupation nazie, des milliers de nos camarades ont payé de leur vie cet amour de notre pays, aux côtés d'autres patriotes d'opinions diverses, parmi lesquels étaient les gaullistes. Des plaques apposées dans cette assemblée en portent d'ailleurs témoignage, avec les noms de nos camarades Charles Michels, Gabriel Péri et de quelques autres. J'évoquerai également, au-delà de cette assemblée, notre camarade Max Barel, assassiné par Barbie. Le général de Gaulle avait d'ailleurs rendu un juste hommage à l'action des communistes dans la Résistance. Il avait lui-même tenu à les associer à l'action gouvemementale.

Le parti communiste est le parti de la France, le parti qui propose une politique neuve pour la France et c'est bien cela, sans doute, qui vous gêne. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste).

Monsieur le Premier ministre, en sollicitant la confiance, vous êtes assuré d'obtenir la majorité des suffrages de cette assemblée. En effet, au-delà des ambitions personnelles et au-delà des nuances dans les discours, voire des différences de stratégie, la droite, toutes tendances confondues, y compris le Front national, est d'accord sur l'essentiel : répondre aux exigences du grand patronat et faire payer aux Français les effets de la crise.

Nous avons écouté attentivement le programme que vous nous avez exposé. Aucun secteur de la vie sociale n'est épargné. La première décision de votre Gouvernement, la dévaluation de notre monnaie, qui traduit l'affaiblissement de l'économie française, est exemplaire de ce que sera votre politique: pression sur les salaires et le pouvoir d'achat, libertés accrues pour les spéculateurs, que vous vous proposez d'ailleurs d'amnistier, affaiblissement de notre potentiel productif.

Le blocage des salaires dans la fonction publique et le secteur public accentuera encore la dégradation du pouvoir d'achat des salairés. La désindexation des salaires, que vous avez vous-même jugée positive, vous avait malheureusement déjà ouvert la voie. La suppression ou les allégements apportés à l'eutorisation administrative de licenciement vont accroître la précarité du travail et non pas développer l'emploi. La progression du chômage est inscrite dans la logique même de l'action économique préconisée par votre Gouvernement. Les mesure fallacieusement dites « pour l'emploi des jeunes » ne visent en réalité qu'à créer, dans la logique des T.U.C., des contrats de travail au rabais et sous-rémunérés.

En vérité, votre programme n'apporte rien de neuf. Il rappelle singulièrement votre gestion passée dont la philosophie peut se résumer en ceci : austérité pour les salariés et rentabilisation des capitaux. C'est une politique à l'opposé des aspirations légitimes des individus au mieux-être, à l'épanouissement individuel et à la solidarité. Vous ne faites que prolonger et aggraver, par des modalités nouvelles, la politique que vous mettiez déjà en application avant 1981 et qui, malheureusement, a été poursuivie par d'autres ces dernières années.

Cette politique ne peut régler aucun des problèmes posés à notre société. En facilitant les gâchis financiers, la spéculation et l'exportation des capitaux alors qu'il conviendrait d'investir dans les hommes, de créer des emplois et d'améliorer la formation - cette politique conduit aux abandons industriels et à l'aggravation du chômage, à la dégradation de la situation de toutes les catégories de la population. La France sera encore plus dépendante des sociétés multinationales. Nous refusons cette politique de déclin, et nous la combattrons.

Pas un seul élément de votre programme qui ne tende à tirer la France en arrière ! C'est vrai des questions relatives à la paix dans le monde ; c'est vrai pour les libertés et pour la démocratie.

Sous couvert de renforcer la sécurité, et sans vous attacher aux vrais problèmes sous-jacents, vous voulez allonger, entre autres, la durée de la garde à vue et multiplier sans garanties les contrôles d'identité.

Alors que notre époque appelle un essor sans précédent de la démocratie, vous envisagez de nouvelles mesures contre le pluralisme de la presse et de l'information, pourtant déjà bien mal en point. Vous dessaisissez de ses prérogatives le Parlement, dont la majorité vous est pourtant acquise, tant votre politique vous paraît difficilement défendable au grand jour.

Vous vous attaquez au secteur public et nationalisé, alors que celui-ci pol. Tait constituer un point d'appui pour une politique audacieuse de modernisation de notre appareil productif et de développement de l'emploi, à condition de le dégager du carcan de la seule rentabilité financière à court terme.

Vous vous attaquez à notre système de protection sociale, comme vous en donne malheureusement les moyens le décret pris à la sauvette en décembre dernier par vos prédécesseurs.

Aussi combattrons-nous avec acharnement cette politique qui ne peut qu'aboutir à plus de misére, plus de difficultés pour ces milliers de nos concitoyens qui déjà souffrent et aspirent à vivre mieux, comme le permettraient et comme l'autorisent les progrès scientifiques et techniques prodigieux de notre époque.

Nous appelons les Françaises et les Français à faire barrage à cette politique qui se met en place sous le signe de la cohabitation entre un Président de la République socialiste et un Gouvernement de droite.

Oui, une autre politique est nécessaire et possible, ainsi que l'a rappelé et détaillé mon ami André Lajoinie.

Dans leurs luttes, les Français peuvent et pourront compter sur les communistes et sur leurs élus, car quoi que vous fassiez, le parti communiste existe, il ne cède pas et il se bat. Les Français peuvent compter sur l'aide et le soutien des députés communistes qui voteront, monsieur le Premier ministre, contre la confiance que vous sollicitez. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

- M. le président. Nous en arrivons au dernier orateur inscrit pour les explications de vote, M. André Thien Ah Koon, qui a également droit à cinq minutes.
- M. André Thien Ah Koon. Monsieur le Premier ministre, néophyte dans cette assemblée, j'ai écouté votre discours avec intérêt et gravité.

Plus que d'autres, je mesure à quel point la prospérité fonde la puissance de la France sans laquelle nous ne sommes rien l

Comment ne pas le ressentir plus vivement que d'autres, perdus que nous sommes dans l'océan Indien, dans un environnement hostile où nous représentons, où nous sommes la France. (Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes du R.P.R., U.D.F. et Front national.)

Aussi, monsieur le Premier ministre, prenez garde à ne pas confondre la France avec un bilan. (Applaudissements sur les bancs du groupe Front national.)

Certes, une bonne gestion est nécessaire, indispensable, mais tout change, tout remue avec frénésie autour de nous.

L'avenir, selon la formule de Valéry, n'est plus ce qu'il était, et demain dépendra de notre aptitude à aller au-delà des apparences, à deviner et à précéder les réalités nouvelles.

La France doit offrir l'image d'une communauté rassemblée qui brille au-delà des frontières grâce à la volonté, à la tolérance et à un art de vivre devant moins au conformisme et davantage au bon sens, à l'imagination et à l'audace.

Dans tous les dangers, les désordres qui agitent le monde, il en est des nations comme des individus : chacun a sa véritable dignité et celle de la France ne peut être médiocre.

Les seuls enjeux véritables sont ceux qui tendent à renforcer la solidarité nationale entre tous les Français, de quelque région du monde qu'ils soient. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R., U.D.F. et Front national.)

De nos solitudes rassemblées, de l'élan de nos volontés, de l'action en commun naissent la grandeur de la France et son rayonnement international.

Ce grand souffle, monsieur le Premier ministre, c'est celui que la nation attend de vous ; c'est la réalité sur laquelle vous serez demain jugé.

Il est des moments graves dans la vie du pays où tout bascule, fût-ce par une simple voix.

Alors, parce qu'il faut croire en l'avenir, monsieur le Premier ministre, je vais vous voter la confiance (Aplaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)... mais je reste vigilant. (Ah! sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous n'en serez pas offusqué car pour que notre pays vive, se défende, progresse, nous tous devons garder les yeux ouverts.

A la Réunion, notre île que vous aimez bien, je le sais, on a coutume de dire: sans le chabouck le bœuf ne force pas le pas. Le char de l'Etat, monsieur le Premier ministre, est entre vos mains: à vous de le faire avancer vite. (Applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

M. le préaident. Le Gouvernement ayant engagé sa responsabilité en application de l'article 49, premier alinéa, de la Constitution, je vais mettre aux voix l'approbation de sa déclaration de politique générale.

Conformément à l'article 65 du réglement, le vote va avoir lieu par scrutin public à la tribune.

Il y sera procédé par bulletins.

Puisque c'est la première fois que notre assemblée va voter de cette façon, j'appelle votre attention sur les risques d'erreur. (Ah! sur les bancs du groupe socialiste.) Eh oui, chers collègues, nous avons connu cela plusieurs fois, en quarante ans bientôt! (Sourires.)

J'indique à nos collègues, m'adressant principalement aux nouveaux élus, qu'ils trouveront dans leur pupitre des bulletins de vote imprimés à leur nom. Ceux qui sont d'avis d'approuver la déclaration mettront dans l'urne un bulletin blanc, ceux qui sont d'avis contraire un bulletin bleu et ceux qui désirent s'abstenir un bulletin rouge.

Je prie Mmes et MM. les députés disposant d'une délégation de vote de vérifier immédiatement au bureau des secrétaires, à ma gauche, si leur délégation a bien été enregistrée à la présidence.

Je leur indique, par ailleurs, que le vote de leur délégant ne doit pas être émis par un bulletin ordinaire mais au moyen d'une consigne écrite sur laquelle sont portés le nom du délégant, le sens du vote, le nom et la signature du délégué. Des formules imprimées ont été prévues à cet effet : les délégués peuvent se les procurer auprès des huissiers.

Afin de faciliter le déroulement du scrutin, j'invite instamment nos collégues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégant.

M. Jean-Claude Gaudin. Monsieur le président, puis-je vous poser une question ?

M. le président. Je vous en prie, mon cher collégue.

- M. Jean-Cleude Gaudin. Monsieur le président, en dépit du grand effort accompli par tous les services, la précipitation avec laquelle il a fallu préparer ces bulletins a provoqué quelques erreurs. Ainsi, j'ai entre les mains un bulletin blanc portant le nom de M. Jean-Phipppe Lachenaud d'un côté et celui de M. Pierre Mauroy de l'autre. (Rires.)
  - M. Bernard Stasl. C'est la cohabitation !
- M. Jean-Claude Gaudin. Nous ne voudrions pas pousser la cohabitation à ce degré et faire approuver par M. Mauroy la déclaration de politique générale du Gouvernement. Nous avons compris qu'il ne voterait pas la confiance! (Sourires.) Comment faut-il faire, monsieur le président?
- M. le président. Tous les bulletins de M. Lachenaud ne portent pas au recto le nom de M. Mauroy.
  - M. Jean-Claude Gaudin. En effet, monsieur le président.
- M. le président. Alors n'employez pas celui-là, monsieur Gaudin l (Rires.)

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(Le sort désigne la lettre N.)

Le scrutin va être annoncé dans le Palais.

Je rappelle que je mets aux voix l'approbation de la déclaration de politique générale du Gouvernement.

Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à trois heures trente.

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel a lieu. - Le scrutin est ouvert le jeudi 10 avril 1986, à deux heures trente.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite Mmes et MM. les secrétaires à se rendre au 5° bureau pour procéder au dépouillement.

Je vais suspendre la séance jusqu'à la proclamation du résultat du scrutin.

#### Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à trois heures trente, est reprise à quatre heures vingt-cinq.)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants	577
Nombre de suffrages exprimés	577
Majorité absolue des suffrages exprimés	289

(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes du R.P.R. et U.D.F.)

Les applaudissements ont devancé la fin de ma déclara-

L'Assemblée nationale a approuvé la déclaration de politique générale du Gouvernement. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

2

#### **RENVOIS POUR AVIS**

M. le président. La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République et la commission de la production et des échanges demandent à donner leur avis sur le projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social dont l'examen au fond a été renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (n° 7).

Il n'y a pas d'opposition ?...

Les renvois pour avis sont ordonnés.

3

#### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 7, distribué et renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi relatif à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnances les circonscriptions électorales.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 8, distribué et renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du réglement.

4

#### **ORDRE DU JOUR**

M. le président. Mercredi 16 avril 1986, à seize heures, séance publique:

Fixation de l'ordre du jour ;

Questions au Gouvernement.

La séance est levée.

(La séance est levée à quatre heures trente.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale

LOUIS JEAN

# DÉCISIONS SUR DES REQUÊTES EN CONTESTATION D'OPÉRATIONS ÉLECTORALES

#### Décision nº 86-993

Séance du 8 avril 1986

#### **YVELINES**

Le Conseil constitutionnel,

Vu l'article 59 de la Constitution ;

Vu l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel;

Vu le code électoral;

Vu la requête présentée par M. Régis Anouil, demeurant 15 bis, rue Paul-Demange à Croissy-sur-Seine, 'velines, enregistrée le 20 mars 1986 au secrétariat général du Conseil constitutionnel et terdant à l'annulation des élections législatives du 16 mars 1986 dans le département des Yvelines;

Vu les pièces produites et jointes au dossier ;

Le rapporteur ayant été entendu ;

Considérant que les documents reçus par M. Anouil le matin même du scrutin ont été déposés en contrevenant aux dispositions de l'article R. 34 du code électoral; que deux de ces documents émanent du Front national, dont une liste de candidats a participé aux élections législatives dans le département des Yvelines; que le troisième, intitulé « Avis aux électeurs : la vèrité sur l'affaire de Croissy» et exposant que la mort d'un militant socialiste, poignardé alors qu'il posait des affiches, ne serait pas imputable à un adhérent du Front national mais résulterait d'une « provocation » émanant du « pouvoir socialiste », semble, bien que n'étant pas signé, avoir la même origine que les deux documents précédents; qu'une telle allégation dans une affaire dont il appartient au seul juge pénal de déterminer les responsabilités constitue une manœuvre de propagande particulièrement condamnable; que cette allégation,

par sa teneur même, ne pouvait être reçue que par des partisans déjà entièrement convaincus; qu'en raison de l'important écart de voix entre les diverses listes en présence pour la répartition des sièges, elle n'a pu tromper les électeurs de façon suffisante pour que l'on puisse considérer qu'en son absence le Front national n'aurait pas obtenu le nombre de voix suffisant pour se voir attribuer au moins un siège aux dites élections;

#### Décide :

Art. 1er. - La requête de M. Régis Anouil est rejetée.

Art. 2. - La présente décision sera notifiée à l'Assemblée nationale et publiée au Journal officiel de la République française.

Délibéré par le Conseil constitutionnel dans sa séance du 8 avril 1986, où siégaient : MM. Robert Badinter, président, Louis Joxe, Robert Lecourt, Daniel Mayer, Léon Jozeau-Marigné, Pierre Marcilhacy, Georges Vedel, Robert Fabre.

#### Décision nº 86-1004

Séance du 8 avril 1986

#### **ESSONNE**

Le Conseil constitutionnel,

Vu l'article 59 de la Constitution ;

Vu l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel;

Vu le code électoral;

Vu la requête présentée par M. Ernest Georgel, demeurant 89, rue Saint-Spire, à Corbeil (Essonne), enregistrée le 26 mars 1986 au secrétariat général du Conseil constitutionnel et tendant à l'annulation des élections du 16 mars 1986 dans le département de l'Essonne;

Vu les pièces produites et jointes au dossier ;

Le rapporteur ayant été entendu ;

Sur la demande d'annulation des élections au conseil régional :

Considérant que l'article L. 361 du code électoral dispose : « Les élections au Conseil régional peuvent être contestées dans les dix jours suivant la proclamation des résultats par tout candidat ou tout électeur du département devant le Conseil d'Etat statuant au contentieux » ; que, dés lors, les conclusions par lesquelles M. Georgel demande l'annulation des élections régionales de la région lle-de-France ne relèvent pas de la compétence du Conseil constitutionnel ;

Sur la demande d'annulation des élections législatives :

Considérant que si certains des bulletins de vote critiqués, joints à la requête, ne remplissent pas, en ce qui concerne les caractéres utilisés, les prescriptions de l'article R. 103 du code électoral, ils font nettement apparaître la qualité de suppléants attribuée aux deux demiers candidats figurant sur la liste; que, dés lors, l'irrégularité dénancée n'a pu entraîner de confusion dans l'esprit des électeurs;

Considérant que le requérant n'apporte pas la preuve que l'enveloppe par laquelle lui ont été adressés les circulaires et les bulletins de vote de chaque liste n'ait pas été fermée ni qu'il ait reçu deux circulaires au lieu d'une, concernant l'une des listes en présence; qu'en ce qui concerne l'avis aux électeurs il a bien été joint à l'envoi de la propagande des listes de candidats au Conseil régional;

Considérant qu'à supposer établies les irrégularités qu'il dénonce dans l'acheminement de la propagande officielle qu'il a reçu à son domicile et dont il ne soutient pas qu'elles auraient été commises à l'égard d'autres électeurs, elles n'ont pu exercer aucune influence sur les résultats du scrutin;

#### Décide :

Art. 1er. - La requête de M. Ernest Georgel est rejetée.

Art. 2. - La présente décision sera notifiée à l'Assemblée nationale et publiée au *Journal officiel* de la République française.

Délibérée par le Conseil constitutionnel dans sa séance du 8 avril 1986, où siégeaient: MM. Robert Badinter, président, Louis Ioxe, Robert Lecourt, Daniel Mayer, Léon Jozeau-Marigné, Pierre Marcilhacy, Georges Vedel, Robert Fabre.

# ANNEXE AU PROCES-VERBAL de la 2º séance du mercredi 9 avril 1986

## SCRUTIN PUBLIC A LA TRIBUNE (Nº 1)

sur l'approbation de la déclaration de politique générale du Gouvernement de M. Jacques Chirac

Nombre de votants Nombre des suffrages exprimés Majorité absolue		
Pour		

L'Assemblée nationale a adopté.

#### **ANALYSE DU SCRUTIN**

#### Groupe socialiste (212):

Contre : 212.

Groupe R.P.R. (155):

Pour: 155.

Groupe U.D.F. (131):

Pour: 131.

#### Groupe Front national (35):

Pour: 1 (M. Edouard Frédéric-Dupont).

Contre: 34.

#### Groupe communiste (35):

Contre: 35.

#### Non-inscrits (9):

Pour: 5 (MM. André Audinot, Daniel Bernardet, Jean Diebold, Jean Royer, André Thien Ah Koon).

Contre: 4 (MM. Robert Borrel, Hubert Gouze, Michel Lambert, André Pinçon).

## Ont voté pour

MM. Abelin (Jean-Pierre) Achille-Fould (Aymar) Allard (Jean) Alphandéry (Edmond) André (René) Ansquer (Vincent) Arreckx (Maurice) Auberger (Philippe) Aubert (Emmanuel) (Alpes-Maritimes) Aubert (François d') (Mayenne) Audinot (André) (Somme) Audinot (Gautier) (Isère) Bachelet (Pierre) Barate (Claude)

Barbier (Gilbert) Bamier (Michel) Barre (Raymond) Barrot (Jacques) Baudis (Pierre) Baumel (Jacques) Bayard (Henri) Bayrou (François) Beaujean (Henri) Beaumont (René) Bécam (Marc) Bechter (Jean-Pierre) Bégault (Jean) Béguet (René) Benoit (René) Benouville (Pierre de) Bernard (Michel) (Haute-Vienne)

Bernardet (Daniel) Bernard-Reymond (Pierre) Besson (Jean) (Rhône) Bichet (Jacques) Bigeard (Marcel) Birraux (Claude) Blanc (Jacques) Bleuler (Pierre) Blot (Yvan) Blum (Roland) Mme Boisseau (Marie-Thérése) Bollengier-Stragier (Georges) Bonhomme (Jean)

Borotra (Franck)

Bourg-Broc (Bruno)

Bousquet (Jean) Mme Boutin (Christine) Bouvard (Loic) Bouvet (Henri) Boyon (Jacques) Branger (Jean-Guy) Brial (Benjamin) Briane (Jean) Brocard (Jean) (Haute-Savoie) Brochard (Albert) (Deux-Sèvres) Bruné (Paulin) (Guyane) Bussereau (Dominique) Cabal (Christian) Caro (Jean-Marie) Carré (Antoine) Cassabel (Jean-Pierre) Cavaillé (Jean-Charles) Cazalet (Robert) César (Gérard) Chaban-Delmas (Jacques) Chammougon (Edouard) Chantelat (Pierre) Charbonnel (Jean) Chané (Jean-Paul) Charles (Serge) Charretier (Maurice) Charroppin (Jean) Chartron (Jacques) Chasseguet (Gérard) Chastagnol (Alain) Chollet (Paul) Chometon (Georges) Clément (Pascal) Cointat (Michel) Colin (Daniel) (Var) Colombier (Georges) Conèze (Roger) Couanau (René) Couepel (Sébastien) Cousin (Bertrand) Couve (Jean-Michel) Couveinhes (René) Cozan (Jean-Yves) Cuq (!lenri) Daillet (Jean-Marie) Dassault (Marcel) Debré (Bernard) (Indre-et-Loire) Debré (Jean-Louis) (Eure) Debré (Michel) (Réunion) Delalande (Jean-Pierre) Delatre (Georges) (Seine-Maritime) Delattre (Francis)

(Val-d'Oise)

Delevoye (Jean-Paul)

Delfosse (Georges) Delmar (Pierre) Demange (Jean-Marie) Demuynck (Christian) Deniau (Jean-François) (Cher) Deniau (Xavier) (Loiret) Deprez (Charles) (Haut-de-Seine) Deprez (Léonce) (Pas-de-Calais) Dermaux (Stéphane) Desanlis (Jean) Devedjian (Patrick) Dhinnin (Claude) Diebold (Jean) Diméglio (Willy)
Dominati (Jacques) Dousset (Maurice) Drut (Guy) Dubernard (Jean-Michel) Dugoin (Xavier) Durand (Adrien) Durieux (Bruno) (Nord) Durr (André) Ehrmann (Charles) Falala (Jean) Fanton (André) Farran (Jacques) Féron (Jacques) Ferrari (Gratien) Fèvre (Charles) Fillon (François) Foyer (Jean) Frédéric-Dupont (Edouard) Fréville (Yves) Fritch (Edouard) Fuchs (Jean-Paul) (Haut-Rhin) Galley (Robert) Gantier (Gilbert) Gastines (Henri de) Gaudin (Jean-Claude) Gaulle (Jean de) Geng (Francis) Gengenwin (Germain) Ghysel (Michel) Giscard d'Estaing (Valéry) Goasduff (Jean-Louis) Godefroy (Pierre) Godfrain (Jacques) Gonelle (Michel) Gorse (Georges) Gougy (Jean) Goulet (Daniel) Griotteray (Alain) Grussenmeyer (François) Guéna (Yves) Guichard (Olivier)

Haby (René) Hannoun (Michel) Mme Harcourt (Florence d') Hardy (Francis) Hart (Joël) Hersant (Jacques) (Pas-de-Calais) Hersant (Robert) (Dise) Houssin (Pierre-Rémy)
Mme Hubert (Elisabeth) Hunault (Xavier) Hyest (Jean-Jacques) Jacob (Lucien) Jacquat (Denis) Iacquemin (Michel) Jacquor (Alain) Jarrot (André) Jean-Baptiste (Henry) Jeandon (Maurice) Jegou (Jean-Jacques) Julia (Didier) Kaspereit (Gabriel) Kerguéris (Aimé) Kiffer (Jean) Klifa (Joseph) Koehl (Emile) Kuster (Gérard) Labbe (Claude) Lacarin (Jacques) Lachenaud (Jean-Philippe) Lafleur (Jacques) Lamant (Jean-Claude) Lamassoure (Alain) Lauga (Louis) Lecanuet (Jean) Legendre (Jacques) Legras (Philippe) Léonard (Gérard) Léontieff (Alexandre) Lepercq (Arnaud) Ligot (Maurice) Limouzy (Jacques) Lipkowski (Jean de) Lorenzini (Claude) Lory (Raymond) Louet (Henri) Mamy (Albert) Mancel (Jean-François) Maran (Jean) Marcellin (Raymond) Marcus (Claude-Gérard) Marlière (Olivier) Marty (Elie) Masson (Jean-Louis) Mathieu (Gilbert) Mauger (Pierre) Maujoūan du Gasset (Joseph-Henri) Mayoud (Alain) Mazeaud (Pierre)

Médecin (Jacques)

Mesmin (Georges) Messmer (Pierre) Mestre (Philippe) Micaux (Pierre)
Michel (Jean-François) (Ardéche) Millon (Charles) Miossec (Charles) Mme Missoffe (Héléne) Montastruc (Pierre) Montesquiou (Aymeri de) Mme Moreau (Louise) Monton (Jean) Moyne-Bressand (Alain) Narquin (Jean) Nenou-Pwataho (Maurice) Nungesser (Roland) Omano (Michel d') Oudot (jacques) Paccou (Charles) Paecht (Arthur) Mme Panafieu (Françoise de) Mae Papoo (Christiane) (Val-de-Marne) Mme Papon (Monique) (Loire-Atlantique) Parent (Régis)

Pascallon (Pierre) Pasquini (Pierre) Pelchat (Michel) Perben (Dominique) Perbet (Régis)
Peretti Della Rocca (Jean-Pierre de) Péricard (Michel) Peyrefitte (Alain) Pinte (Etienne) Poniatowski dirlas) (Robert / التحرية Po Préaumont (Jean de) Proriol (Jean) Raoult (Eric) Raynal (Pierre) Renard (Michel) Revet (Charles) Reymann (Marc) Richard (Lucien)

Saint-Ellier (Francis) Salles (Jean-Jack) Savy (Bernard) Séguéla (Jean-Paul) Seitlinger (Jean) Soisson (Jean-Pierre) Sourdille (Jacques) Stasi (Bernard) Taugourdeau (Martial) Tenaillon (Paul-Louis) Terrot (Michel) Thien Ah Koon (André) Tiberi (Jean) Toga (Maurice) Toubon (Jacques) Tranchant (Georges) Trémège (Gérard) Ueberschlag (Jean) Valleix (Jean) Vasseur (Philippe) Virapoullé (Jean-Paul) Vivien (Robert-André) (Val-de-Marne) Vuibert (Michel) Vuillaume (Roland) Wagner (Robert) Weisenhorn (Pierre) Wiltzer (Pierre-André)

Rufenacht (Antoine)

Mme Hoffmann (Jacqueline) Holeindre (Roger) Huguet (Roland) Jacq (Marie) Mme Jacquaint (Muguette) Jalkh (Jean-François) Jalton (Frédéric) Janetti (Maurice) Jarosz (Jean) Jospin (Lionel) Josselin (Charles) Journet (Alain) Joxe (Pierre) Kucheida (Jean-Pierre) Labarrère (André) Laborde (Jean) Lacombe (Jean) Laignel (André) Lajoinie (André) Mme Lalumiére (Catherine) Lambert (Jérôme) (Charente) Lambert (Michel) (Orne) Lang (Jack) Laurain (Jean) Laurissergues (Christian) Lavédrine (Jacques) Le Baill (Georges)

Mme Lecuir (Marie-France) Le Déaut (Jean-Yves) Ledran (André) Le Drian (Jean-Yves) Le Foll (Robert) Lefranc (Bernard) Le Garrec (Jean) Le Jaouen (Guy) Lejeune (André) Le Meur (Daniel) Lemoine (Georges) Lengagne (Guy) Le Pen (Jean-Marie) Le Pensec (Louis) Mme Leroux (Ginette) Leroy (Roland) Loncle (François) Louis-Joseph-Dogué (Maurice) Mahéas (Jacques) Malandain (Guy) Malvy (Martin) Marchais (Georges) Marchand (Philippe) Margnes (Michel)

Martinez (Jean-Claude)

Mas (Roger)

Mauroy (Pierre) Mégret (Bruno) Mellick (Jacques) Menga (Joseph) Mercieca (Paul) Mermaz (Louis) Métais (Pierre) Metzinger (Charles) Mexandeau (Louis) Michel (Claude) (Eure) Michel (Henri) (Drôme) Michel (Jean-Pierre) (Haute-Saône) Mitterrand (Gilbert) Montdargent (Robert) Mme Mora (Christiane) Moulinet (Louis) Moutoussamy (Ernest) Nallet (Henri) Naticz (Jean) Mme Neiertz (Véronique) Mme Nevoux (Paulette) Notebart (Arthur) Nucci (Christian) Ochler (Jean)

Ortet (Pierre) Mme Osselin (Jacqueline) Patriat (François) Pen (Albert) Pénicaut (Jean-Pierre) Perdomo (Ronald) Pesce (Rodolphe) Peuziat (Jean) Peyrat (Jacques) Peyret (Michel) Peyron (Albert)
Pezet (Michel)
Mme Piat (Yann) Pierret (Christian) Pinçon (André) Pistre (Charles) Poperen (Jean) Porelli (Vincent) Porteu de la Morandiére (François) Portheault (Jean-Claude) Prat (Henri) Proveux (Jean) Puaud (Philippe) Queyranne (Jean-Jack) Quilès (Paul)

Raymond (Alex) Reveau (Jean-Pierre) Reyssier (Jean) Richard (Alain) (Val-d'Oise) Rigal (Jean) Rigout (Marcel) Rimbault (Jacques) Rocard (Michel) Rodet (Alain) Roger-Machant (Jacques) Rostolan (Michel de) Mme Roudy (Yvette) Roussel (Jean) Roux (Jacques) (Hérault) Saint-Pierre (Dominique) Sainte-Marie (Michel) Sanmarco (Philippe) Santrot (Jacques) Sapin (Michel)
Sarre (Georges) Schenardi (Jean-Pierre) Schwartzenberg (Roger-Gérard) Sergent (Pierre) Mme Sicard (Odile) Siffre (Jacques) Sirgue (Pierre) Souchon (René) Mme Soum (Renée) Spieler (Robert) Mme Stievenard (Giséle) Stirbois (Jean-Pierre) Stim (Olivier) Straues-Kahn (Dominique) Mme Sublet (Marie-Joséphe) Sueur (Jean-Pierre) Tavemier (Yves) Théaudin (Clément) Mme Toutain (Ghislaine) Mme Trautmann (Catherine) Vadepied (Guy) Vauzelle (Michel) Verges (Paul) Vivien (Alain) (Seine-et-Marne) Wacheux (Marcel) Wagner (Georges-Paul) Welzer (Gérard) Worms (Jean-Pierre) Zuccarelli (Emile)

#### Ont voté contre

(Loire-Atlantique)

Rigand (Jean)

Roatta (Jean)

Robien (Gilles de)

Rocca-Serra (Jean-Paul de)

Rolland (Hector)

Roux (Jean-Pierre)

Rossi (André)

(Vaucluse)

Royer (Jean)

MM. Adevah-Pœuf (Maurice) Alfonsi (Nicolas) Anciant (Jean) Ansart (Gustave) Arrighi (Pascal) Asensi (François) Auchedé (Rémy) Auroux (Jean) Mme Avice (Edwige) Ayrault (Jean-Marc) Bachelot (François) Badet (Jacques) Baeckeroot (Christian) Balligand (Jean-Pierre) Bapt (Gérard) Barailla (Régis) Bardin (Bernard) Barrau (Alain)
Barthe (Jean-Jacques) Bartolone (Claude) Bassinet (Philippe) Beaufils (Jean)
Bêche (Guy)
Bellon (André) Belorgey (Jean-Michel) Bérégovoy (Pierre) Bernard (Pierre) (Tarn) Berson (Michel) Besson (Louis) (Savoie) Billardon (André) Bockel (Jean-Marie) Bocquet (Alain) Bompard (Jacques) Bonnemaison (Gilbert) Bonnet (Alain) Bonrepaux (Augustin) Bordu (Gérard) Borel (André) Borrel (Robert) Mme Bouchardeau (Huguette) Boucheron (Jean-Michel) (Charente) Boucheron (Jean-Michel)

(Ille-et-Vilaine)

Bourguignoa (Pierre)

Briant (Yvon) Brune (Alain) (Jura) Calmat (Alain) Cambolive (Jacques) Carraz (Roland) Cartelet (Michel) Cassaing (Jean-Claude) Castor (Elie) Cathala (Laurent) Césaire (Aimé) Ceyrac (Pierre) Chaboche (Dominique) Chambrun (Charles de) Chanfrault (Guy) Chapuis (Robert) Charzet (Michel) Chauveau (Guy-Michel) Chauvierre (Bruno) Chénard (Alain) Chevallier (Daniel) Chevénement (Jean-Pierre) Chomat (Paul) Chouat (Didier) Chupin (Jean-Claude) Clert (André) Coffineau (Michel) Colia (Georges) (Marne) Collomb (Gérard) Colonna (Jean-Hugues) Combrisson (Roger) Crépeau (Michel) Mme Cresson (Edith) Darinot (Louis) Desferre (Gaston) Dehoux (Marcel) Delebarre (Michel) Delehedde (André) Derosier (Bernard) Descaves (Pierre) Deschamps (Bernard) Deschaux-Beaume (Freddy) Dessein (Jean-Claude) Destrade (Jean-Pierre) Dhaille (Paul) Domenech (Gabriel) Douyère (Raymond)

Drouin (René) Ducoloné (Guy) Mme Dufoix (Georgina) Dumas (Roland) Dumont (Jean-Louis) Durieux (Jean-Paul) (Meurthe-et-Moselle) Durupt (Job) Emmanuelli (Henri) Evin (Claude) Fabius (Laurent) Faugaret (Alain) Fiszbin (Henri) Fiterman (Charles) Fleury (Jacques) Florian (Roland) Forgues (Pierre) Fourré (Jean-Pierre) Mme Frachon (Martine) Franceschi (Joseph) Frêche (Georges) Freulet (Gérard) Fuchs (Gérard) (Paris) Garmendia (Pierre) Mme Gaspard (Françoise) Gayssot (Jean-Claude)
Germon (Claude) Giard (Jean) Giovannelli (Jean) Mme Goeuriot (Colette) Gollnisch (Bruno) Gourmelon (Joseph) Goux (Christian) Gouze (Hubert) Gremetz (Maxime) Grimont (Jean) Guyard (Jacques) Hage (Georges) Herlory (Guy) Hermier (Guy) Hemu (Charles) Hervé (Edmond) (Ille-et-Vilaine) Hervé (Michel) (Deux-Sévres)

Hoarau (Elie)

#### Ont délégué leur droit de vote :

Quilliot (Roger)

Ravassard (Noel)

(Application de l'ordonnance nº 58-1066 du 7 novembre 1958)

MM. Abelin (Jean-Pierre) à M. Bayrou (François).
Achille-Fould (Aymar) à M. Birraux (Claude).
Adevah-Pœuf (Maurice) à M. Lavedrine (Jacques).
Alfonsī (Nicolas) à M. Saint-Pierre (Dominique).
Alphandéry (Edmond) à M. Delfosse (Georges).
Ansart (Gustave) à M. Asensi (François).
Arreckx (Maurice) à M. Colin (Daniel).
Aubert (François d') à M. Clément (Pascal).
Balligand (Jean-Pierre) à M. Lefranc (Bernard).
Bapt (Gérard) à M. Ortet (Pierre).
Barailla (Régis) à M. Laurain (Jean).
Barre (Raymond) à M. Mestre (Philippe).
Barthe (Jean-Jacques) à M. Auchedé (Rémy).
Baumel (Jacques) à M. Bourg-Broc (Bruno).
Bégault (Jean) à M. Hunault (Xavier).
Belorgey (Jean-Michel) à Mme Osselin (Jacqueline).
Bénouville (Pierre de) à M. Barnier (Michel).
Bernard-Reymond (Pierre) à M. Bouvard (Loïc).
Besson (Louis) à M. Ravassard (Noël).
Bocquet (Alain) à M. Bordu (Gérard).
Bonnemaison (Gilbert) à M. Raymond (Alex).

Borel (André) à M. Patriat (François). Brune (Alain) à Mme Lecuir (Marie-France). Cambolive (Jacques) à Mme Soum (Renée). Caro (Jean-Marie) à M. Daillet (Jean-Marie). Carré (Antoine) à M. Roatta (Jean). Cassaing (Jean-Claude) à Mme Lalumière (Catherine). Castor (Elie) à M. Malandain (Guy). Césaire (Aimé) à M. Santrot (Jacques). Chaban-Delmas (Jacques) à M. Valleix (Jean). Chanfrault (Guy) à M. Sueur (Jean-Pierre). Chevènement (Jean-Pierre) à M. Charzat (Michel).
Chometon (Georges) à M. Proriol (Jean).
Chouat (Didier) à Mme Mora (Christiane).
Colin (Georges) à M. Sainte-Marie (Michel).
Mme Cresson (Edith) à M. Sanmarco (Philippe).
MM. Descult (Marcel) à M. Debré (Michel). MM. Dassault (Marcel) à M. Debré (Michel) Delatre (Georges) à M. Devedjian (Patrick).
Deniau (Jean-François) à M. Brocard (Jean).
Deniau (Xavier) à M. Corrèze (Roger). Destrade (Jean-Pierre) à M. Margnes (Michel). Dhaille (Paul) à M. Mitterrand (Gilbert). Mme Dufoix (Georgina) à Mme Sicard (Odile).

MM. Durieux (Bruno) à M. Soisson (Jean-Pierre).

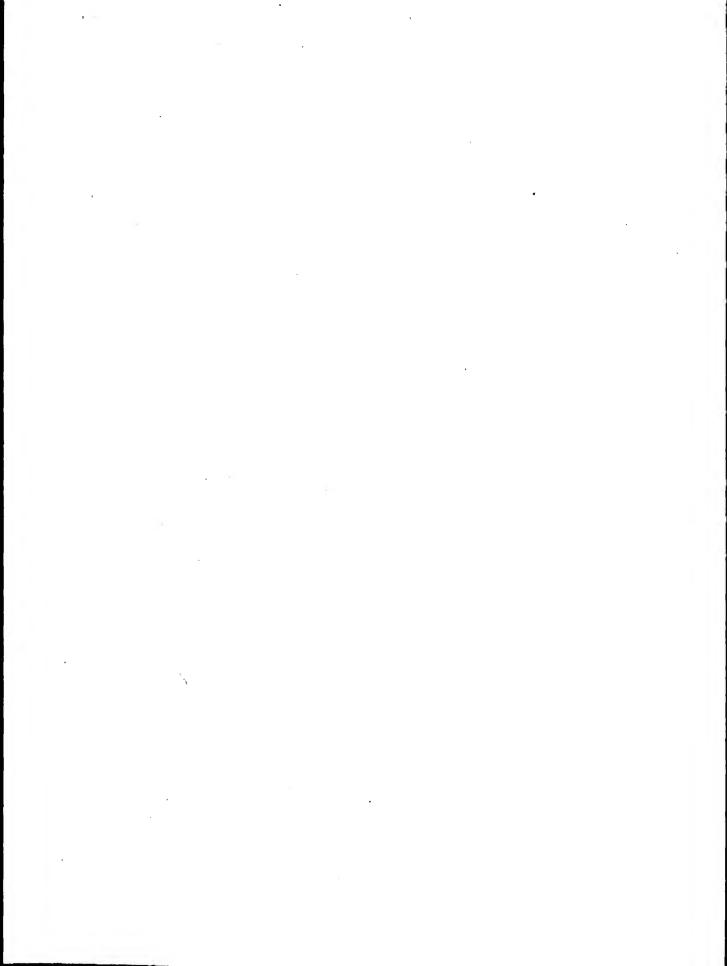
Evin (Claude) à M. Sapin (Michel). Fabius (Laurent) à M. Bartoloné (Claude). Faugaret (Alain) à M. Pezet (Michel). Fiterman (Charles) à M. Le Meur (Daniel). Foyer (Jean) à M. Fillon (François). Frèche (Georges) à M. Théaudin (Clément).
Fritch (Edouard) à M. Goasduff (Jean-Louis).
Giscard d'Estaing (Valèry) à M. Lamassoure (Alain).
Mme Goeuriot (Colette) à M. Chomat (Paul). MM. Gouze (Hubert) à M. Borrel (Robert). Gremetz (Maxime) à M. Combrisson (Roger). Grimont (Jean) à Mme Neiertz (Véronique). Guichard (Olivier) à M. Rufenacht (Antoine). Haby (René) à M. Bayard (Henri). Hernu (Charles) à M. Moulinet (Louis). Hersant (Robert) à M. Audinot (André). Mme Hoffmann (Jacqueline) à Mme Jacquaint (Muguette).

MM. Jarosz (Jean) à M. Hage (Georges).

Jarrot (André) à M. Charié (Jean-Paul).

Journet (Alain) à Mme N. Joux (Paulette). Julia (Didier) à M. Kaspereit (Gabriel). Kergueris (Aimé) à M. Couanau (René). Labbé (Claude) à M. Toubon (Jacques). Lang (Jack) à M. Worms (Jean-Pierre).

Lejeune (André) à M. Anciant (Jean). Lemoine (Georges) à M. Louis-Joseph-Dogué (Maurice). Lengagne (Guy) à M. Bassinet (Philippe). Leontieff (Alexandre) à M. Limouzy (Jacques). Le Pensec (Louis) à Mme Avice (Edwige). Lipkowski (Jean de) à M. Chastagnol (Alain). Malvy (Martin) à M. Bellon (André). Marchais (Georges) à M. Lajoinie (André) Marchand (Philippe) à M. Billardon (André). Masson (Jean-Louis) à M. Mauger (Pierre). Mathieu (Gilbert) à M. Micaux (Pierre). Mauroy (Pierre) à M. Chenard (Alain). Mayoud (Alain) à M. Maujouan-du-Gasset (Joseph-Henri). Metzinger (Charles) à M. Drouin (René). Michel (Henri) à M. Pesce (Rodolphe). Millon (Charles) à Mme Moreau (Louise). Mme Missoffe (Helene) à Mme Panafieu (Françoise de).
Natier (Jean) à M. Fleury (Jacques).
Notebart (Arthur) à M. Boucheron (Jean-Michel [Ille-et-Vilaine]).
Nucci (Christian) à M. Cathala (Laurent).
Ornano (Michel d') à M. Griotteray (Alain). Pénicaut (Jean-Pierre) à M. Douyère (Raymond). Perbet (Régis) à M. André (René). Perdomo (Ronald) à M. Stirbois (Jean-Pierre). Péricard (Michel) à M. Narquin (Jean). Peuziat (Jean) à M. Boucheron (Charente). Peyrefitte (Alain) à M. Gaulle (Jean de). Pierret (Christian) à M. Deschaux-Beaume (Freddy). Pistre (Charles) à M. Coffineau (Michel). Poperen (Jean) à M. Delebarre (Michel). Prat (Henri) à M. Lacombe (Jean). Proveux (Jean) à M. Delehedde (André). Quilliot (Roger) à M. Bonrepaux (Augustin). Reyssier (Jean) à M. Roux (Jacques). Richard (Alain) à M. Berson (Michel). Rigout (Marcel) à M. Porelli (Vincent). Rimbault (Jacques) à M. Deschamps (Bernard). Rocard (Michel) à M. Bourguignon (Pierre). Rodet (Àlain) à M. Laignel (André). Roux (Jean-Pierre) à M. Raoult (Eric). Séguéla (Jean-Paul) à M. Raynal (Pierre). Verges (Paul) à M. Hoarau (Elie). Welzer (Gérard) à M. Guyard (Jacques). Wiltzer (Pierre-André) à M. Lachenaud (Jean-Philippe).



EDITIONS		FRANCE	ETRANGER	
Codes	Titres	et outre-mer	EIRANGER	Les DEBATS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE font l'objet de dei éditions distinctes :
		Frence	Frencs	<ul> <li>03 : compte rondu intégrel des séances;</li> <li>33 : questions écrites et réponses des ministres.</li> </ul>
	DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :			Les DEBATS du SENAT font l'objet de deux éditions distinctes :
03	Compte rendu 1 en	105	805	- 05 : compte rendu intégral des séances ;
33	Questions 1 en	105	525	- 35 : questions écrites et réponses des ministres.
83	Teble compte rendu	50	82	
93	Teble questions	50	90	Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet deux éditions distinctes :
- 1	DEBATS DU SENAT :			<ul> <li>07 : projets et propositions de lois, repports et evis des commissions.</li> </ul>
05	Compte rendu 1 en	96	506	- 27 ; projets de lois de finances.
35	Questions 1 en	96	331	
85	Table compte rendu	50	77	Les DOCUMENTS DU SENAT comprennent les projets et propos tions de lois, rapports et evis des commissions.
95	Table questions	30	49	tions de lois, rapports et evis des commissione.
	DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :			DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION
07	Série ordinaire 1 en	654	1 503	26, rue Dessix, 75727 PARIS CEDEX 15
27	Série budgétaire 1 en	198	293	Téléphone : Rensaignaments : 45-75-62-31 Administration : 45-78-61-39
	DOCUMENTS DU SENAT :			TELEX : 201176 F DIRJO-PARIS
09	Un en	654	1 469	

Pour expédition per voie éérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.

Prix du numéro : 2,80 F

(Fescicule de un ou plusieurs cehiers pour chaque journée de débats; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séences.)

